

sncb



Passionnés par les voyageurs

SNCB Rapport annuel 2017



Contenu

1. Rapport de gestion de la SNCB en application des articles 95 et 96 du Code des société

1.1. Corporate Governance

1.2. Rapport de rémunération

2. Etats financiers

2.1. Notes aux comptes

3. Secteurs d'activités

4. Rapport du Collège des Commissaires

1. Rapport de gestion de la SNCB en application des articles 95 et 96 du Code des sociétés

Rapport de gestion de la SNCB établie en application des articles 95 et 96 du Code des Sociétés

Le Conseil d'Administration établit son rapport de gestion conformément aux prescriptions des articles 95 et 96 du Code des Sociétés.

1. Evolution des activités et des résultats

Référentiel comptable

Depuis l'exercice 2011, la comptabilité de la SNCB (anciennement nommée SNCB Holding) est tenue selon les normes comptables IFRS, conformément à l'article 89 du contrat de gestion conclu avec l'Etat, mais aussi afin de répondre aux attentes des investisseurs.

Les comptes sociaux annuels sont cependant établis selon deux référentiels comptables (les normes B-GAAP Belges et les normes IFRS). La dualité des référentiels mènent à des chiffres différents selon les normes utilisées. Le résultat net de 2017 selon IFRS se monte à € 88,1 millions mais doit être retraité comme suit pour correspondre au résultat net selon B-GAAP (€ 58,6 millions) :

- provision financière pour produits dérivés actée en B-GAAP (€ +14,8 millions) ;
- variations de la valeur réelle concernant les autres instruments financiers non comptabilisés en B-GAAP (€ -29,3 millions) ;
- plus-values sur actifs corporels réévalués en B-GAAP (€ +0,7 millions) ;
- actifs pour impôts reportés en IFRS (€ -20,9 millions) ;
- autres adaptations IFRS (€ +5,3 millions).

Étant donné que ce rapport annuel est joint aux comptes déposés auprès de la Banque Nationale de Belgique, lesquels sont établis selon les normes belges, les chiffres mentionnés ont été déterminés selon ce référentiel comptable. Ce sont en outre ces comptes qui font l'objet du rapport de certification établi pour le Collège des Commissaires.

Les comptes sociaux selon IFRS sont consultables sur le site web de l'entreprise (http://www.belgianrail.be/fr/corporate/publications/rapport_annuel.aspx)

Compte de résultats

Compte de résultats (en mio € - B-GAAP)	2017	2016	Delta
Ventes et prestations de services	2.478,6	2.411,3	67,3
Chiffre d'affaires	2.277,3	2.193,2	84,1
Stocks en cours de fabrication et produits finis et commandes en cours d'exécution	-2,5	-4,0	1,5
Production immobilisée	156,7	144,8	11,9
Autres produits d'exploitation	31,2	42,3	-11,1
Produits d'exploitation non récurrents	15,9	35,0	-19,1
Charges de ventes et de prestations de services	-2.443,2	-2.524,0	80,8
Approvisionnements et marchandises	-96,9	-79,8	-17,1
Services et bien divers	-2.287,8	-2.240,2	-47,6
Rémunérations, charges sociales, pensions	0,0	0,0	0,0
Autres charges d'exploitation	-6,5	-4,8	-1,7
Charges d'exploitation non récurrentes	-52,0	-199,3	147,3
EBITDA	35,4	-112,7	148,1
Amortissements	-383,1	-371,6	-11,5
Réductions de valeur	-13,6	-24,1	10,5
Provisions	25,8	-79,3	105,1
EBIT	-335,5	-587,7	252,2
Résultat financiers	394,1	338,0	56,1
EBT	58,6	-249,7	308,4
Impôts	0,0	0,0	0,0
Résultat	58,6	-249,7	308,4

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel avant amortissements, réductions de valeurs et provisions, comprend tant les coûts et produits non récurrents que les coûts et produits cash ou non cash, soit :

	2017	2016	Delta
Résultat opérationnel cash	85,2	60,0	25,1
<i>Récurrent</i>	78,0	35,4	42,7
<i>Non récurrent</i>	7,1	24,7	-17,6
Résultat opérationnel non cash	-49,8	-172,7	123,0
EBITDA	35,4	-112,7	148,1

L'amélioration du résultat opérationnel **cash récurrent** (€ +42,7 millions) provient principalement de :

- l'augmentation des subsides d'exploitation de € 57,9 millions dont € 24,2 millions suite à l'indexation ; € 22,6 millions d'ajustement de la dotation fixe suite à l'évolution de la redevance infrastructure et € 17,6 millions d'impact nette de la variation des voyageurs-km sur la dotation variable.
- l'augmentation du chiffres d'affaires, y inclus les commandes en cours d'exécution, pour € 27,7 millions dont principalement € +52,2 millions de chiffre d'affaires pour le trafic national ; € -21,6 millions de prestations dans le cadre des investissements pour tiers.
- l'augmentation des services et biens divers de € 25,4 millions dont € 29,0 millions suite à l'augmentation de la redevance infrastructure ; € 10 millions suite à l'arrêt (partiel) des projets NDS et DICE et une diminution € 11,8 millions des coûts de personnel facturés.

Le résultat opérationnel **cash non récurrent** s'élève à € 7,1 millions principalement expliqué par :

- € +8,5 millions pour le plan de relance (montant nominal reçu de l'administration fiscale pour des prestations d'octobre à décembre 2012, suite à une décision en faveur de la SNCB) ;
- € -2,9 millions d'intervention de la NS dans le cadre de l'accord de collaboration ICZ Bruxelles-Amsterdam suite au jugement provisoire de l'arbitrage.

Le résultat opérationnel **non cash** se monte à € -49,8 millions et se compose principalement de :

- € -19,0 millions de réductions de valeur sur actif immobilisé incorporel dont (partiellement) l'arrêt des projets DICE et NDS ;
- € -24,2 millions de réductions de valeur sur actif immobilisé.

En 2016, le résultat opérationnel non cash s'élève à € -172,7 et concernait pour € -138,0 millions des réductions de valeur actées sur terrains dans le cadre de l'examen du bien-fondé du maintien des plus-values de réévaluation.

Autres éléments importants du résultat

Après prise en compte des amortissements (€ -383,1 millions), réductions de valeur (€ -13,6 millions) et provisions (€ +25,8 millions), le résultat d'exploitation (EBIT) s'élève à € -335,5 millions en 2017.

Les résultats financiers de 2017 sont positifs à hauteur de € 394,1 millions. Ces résultats se composent principalement :

- des amortissements nets des subsides en capital (€ 386,6 millions) ;
- les amortissements des NPV perçues antérieurement lors d'opérations de financement alternatifs (€ 4,8 millions) ;

- la reprise de la provision financière pour produits dérivés liés à la dette financière (€ 14,8 millions) ;
- Les charges nettes de la dette supportées par la SNCB (€ -40,4 millions) ;
- Les dividendes des participations (€ 8 millions).

Le résultat net de l'exercice est positif à concurrence de € 58,6 millions.

Balans

Bilan (en Mio €)	2017	2016	Δ	Δ %
Actifs immobilisés	8.402,3	8.342,6	59,7	0,7%
Immobilisations incorporelles	216,7	256,7	-40,0	-15,6%
immobilisations corporelles	7.624,0	7.498,0	126,0	1,7%
immobilisations financières	561,6	587,9	-26,3	-4,5%
Actifs circulants	3.551,7	3.558,7	-7,0	-0,2%
Créances à plus d'un an	1.128,9	1.141,7	-12,8	-1,1%
Stocks et commandes en cours d'exécution	313,3	316,0	-2,7	-0,9%
Créances à un an au plus	1.218,7	1.277,0	-58,3	-4,6%
Placements de trésorerie	520,5	582,0	-61,5	-10,6%
Valeurs disponibles	206,5	81,8	124,7	152,5%
Comptes de régularisation	163,8	160,1	3,7	2,3%
Actif	11.954,0	11.901,3	52,7	0,4%
Capitaux propres	6.536,5	6.206,2	330,3	5,3%
Capital	249,0	249,0	0,0	0,0%
Plus-values de réévaluation	140,2	140,9	-0,7	-0,5%
Pertes reportées	-562,7	-621,3	58,6	-9,4%
Subsides en capital	6.710,0	6.437,6	272,4	4,2%
Provision et impôts différés	681,7	727,4	-45,7	-6,3%
Provisions	681,7	727,4	-45,7	-6,3%
Dettes	4.735,8	4.967,6	-231,9	-4,7%
Dettes à plus d'un an	2.962,6	3.004,4	-41,8	-1,4%
Dettes à un an au plus	1.405,7	1.596,1	-190,4	-11,9%
Comptes de régularisation	367,5	367,2	0,3	0,1%
Passif	11.954,0	11.901,3	52,7	0,4%

Le total du bilan de la SNCB au 31 décembre 2017 s'élève à € 11.954,0 millions, une augmentation de € 52,7 millions par rapport au 31 décembre 2016 (€ 11.901,3 millions).

La structure bilantaire reste caractérisée par une part importante d'actifs immobilisés (€ 8.402,3 millions), représentant essentiellement les immobilisations corporelles (€ 7.624,0 millions).

Les immobilisations corporelles et incorporelles s'élèvent à € 7.840,7 millions au 31 décembre 2017 et augmentent de 86,0 millions par rapport au 31 décembre 2016, suite principalement aux investissements réalisés (477,6 millions €) diminués des amortissements (€ 430,6 millions).

Les nouveaux investissements comprennent entre autres 223,0 millions pour l'acquisition et la rénovation de matériel roulant, 107,4 millions € pour l'accueil des voyageurs, 138,9 millions € pour la construction des ateliers et 6,5 millions € pour la lutte contre le terrorisme. Les actifs immobilisés ont été financés à 84,86% par des subsides en capital de l'autorité fédérale, 0,72% par d'autres pouvoirs publics et 14,42% par des emprunts.

Le reste de l'actif est formé par des actifs circulants (€ 3.551,7 millions) qui se composent entre autres de € 1.128,9 millions de créances à plus d'un an, de € 1.218,7 millions de créances à un an au plus et de € 727,0 millions de placements de trésorerie et valeurs disponibles.

Parmi les créances figurent notamment € 1.472,2 millions de créances envers l'Etat dans le cadre de la reprise de la dette au 1er janvier 2005 (Back to Back), de créances relatives aux subsides d'exploitation et en capital et de créances envers l'Etat et les Régions dans le cadre de conventions particulières pour le financement des investissements et dans le cadre du contrat de gestion et € 309,2 millions de cautionnements déposés dans le cadre des CSA ("Credit Support Annex" liés à des produits de couverture financière).

Le passif est principalement constitué de € 6.536,5 millions de capitaux propres, € 681,7 millions de provisions pour risques et charges, € 2.962,6 millions de dettes à plus d'un an et € 1.405,7 million de dettes à un an au plus.

Evolution de la dette

Par **dette financière nette** de la SNCB, il faut entendre :

- La dette contractée auprès des institutions financières (dette actée en comptabilité) ;
- + les baux emphytéotiques au passif du bilan ;
- + les prêts de trésorerie (cashpooling) et les dettes portant intérêts vis-à-vis des filiales et sociétés apparentées ;
- les placements de trésoreries destinés aux remboursements partiels du montant nominal de la dette contractée auprès des institutions financières ;
- les opérations « back to back » conclues avec l'Etat dans le cadre de la reprise de la dette au 1er janvier 2005 (AR du 30 décembre 2014) ;
- les avances de trésorerie (cashpooling) et les créances portants intérêts vis-à-vis des filiales et sociétés ;
- les valeurs disponibles et placements de trésorerie auprès d'institutions financière lorsqu'ils ne sont pas gérés pour le comptes de tiers (Fonds RER, ...).

Compte tenu de l'arrêté royal du 25 décembre 2016 et de l'état d'avancement de la rédaction du nouveau contrat de gestion, la définition de la dette économique a été adaptée en 2016. Ainsi, par **dette économique** de la SNCB, il faut entendre :

La dette financière nette :

- + le solde des cofinancements régionaux ;
- + le solde des subsides en capital prévus au contrat de gestion ;
- + le solde des créances et dettes commerciales ;
- + le solde des cautionnements versés et reçus relatifs aux conventions CSA ;
- + la créance nette relative aux subsides d'exploitation.

La dette financière nette s'élève à € 2.652,1 millions au 31 décembre 2017, soit une diminution de € 332,5 millions en un an de temps.

La dette économique s'élève toutefois à € 2.483,1 millions au 31 décembre 2017 par rapport à € 2.629,2 millions au 31 décembre 2016, soit une diminution de € 146,1 millions.

Conformément à la politique financière de la SNCB, la partie à taux fixe de la dette nette à long terme doit se monter à minimum 65% et maximum 75 % de la dette nette totale à long terme, les pourcentages de la dette à taux fixe et variable se montent respectivement à 77,09% et 22,91%. Ce dépassement du seuil maximum à taux fixe a été approuvé par le Conseil d'Administration du 22 décembre 2017.

Informations sur les participations

Conformément à la loi du 26 janvier 2018, ci-dessous, une liste exhaustive de toutes les sociétés dans lesquelles la SNCB détient directement ou indirectement une participation, avec mention du pourcentage de détention :

Nom	Quote-part dans les droits de vote en %
	31/12/2017
A+ Logistics	100,00
B-Parking	100,00
De Leew e II	100,00
Eurostation	100,00
Publifer	100,00
SOBRU	100,00
Train World	100,00
YPTO	100,00
Railtour	95,44
Eurogare	75,00
Blue Mobility	51,83
BeNe Rail International	50,00
Hasselt stationsomgeving	50,00
K. EUR Development	50,00
Schelde-Landschapspark (SLP)	50,00
HR Rail	49,00
Île de France Transport	48,98
THI Factory	40,00
THV EGT	33,33
Lineas Group	31,12
Thalys International	28,00
Terminal Athus	25,42
Belgian Mobility Card	25,00
Optimobil Belgium	24,01
ICRRL	14,99
Railteam	10,00
Transurb	10,00
Eurofima Joint-Stock Cie (droit suisse)	9,80
Hit Rail	8,00
Eurostar Intern. Ltd	5,00
THV Hassalink.be	5,00
BC Clearing	4,73
Eurail GIE	2,32

2. Evénements importants postérieurs à la date du bilan

Une présence d'amiante a été détectée, après la date de clôture des comptes, dans la peinture de certains wagons de marchandises que la SNCB entretient pour des tiers.

La SNCB a pris la décision de prélever des échantillons de peinture sur tous les types de wagons de marchandises (construits avant 2000) qui sont entretenus dans ses ateliers de Gentbrugge, Anvers et Monceau.

La SNCB a pris la décision d'arrêter certains travaux au sein de ces trois ateliers et d'effectuer des tests complémentaires ainsi qu'une étude approfondie afin de déterminer les risques, les mesures à prendre et les coûts y liés. Aucune provision n'a été comptabilisée au 31 décembre 2017 étant donné que le montant de l'obligation ne peut actuellement pas être évalué avec une fiabilité suffisante.

La SNCB procédera également à des travaux de réactualisation de l'inventaire de son matériel roulant et de son patrimoine immobilier afin de déterminer et préciser tout niveau de pollution éventuelle.

3. Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société

Hormis les circonstances évoquées ci-après sous le point des risques liés à l'utilisation des instruments financiers, il y a lieu de noter qu'actuellement, un nouveau contrat de gestion n'a pas encore été conclu avec l'Etat.

Les travaux préparatoires en vue de l'établissement d'un nouveau contrat de gestion entre la SNCB et l'Etat sont en cours de finalisation. Outre les obligations de la SNCB, le contrat de gestion définira également les dotations que la SNCB recevra pour ses missions de service public tant au niveau des investissements que de l'exploitation, ainsi que l'offre, la politique commerciale et tarifaire.

En attendant, le contrat de gestion 2008-2012 a été prolongé et des règles provisoires valant contrat de gestion ont été fixées par l'arrêté royal du 25 décembre 2016. Cet arrêté royal fixe provisoirement la dotation que la SNCB recevra pour la période 2016 à 2020, pour ses missions de service public tant au niveau des investissements que de l'exploitation. Par ailleurs, des subsides ont été octroyés à la SNCB par l'arrêté royal du 22 décembre 2016, pour la période 2016 à 2020, pour couvrir le coût de projets spécifiques concernant la lutte contre le terrorisme et le radicalisme.

4. Activités en matière de recherche et de développement

La société n'a mené aucune activité significative en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice 2017.

5. Succursales

La SNCB ne dispose pas de succursales.

6. Application des règles de continuité

Les états financiers ont été établis sur une base de continuité des activités principales de la SNCB. La SNCB dispose de la possibilité de faire appel à une garantie de l'Etat belge pour un montant jusqu'à € 1.138 millions (la SNCB n'a pas fait appel à cette garantie de l'Etat et n'a actuellement pas l'intention de faire appel à cette garantie).

Le 21 novembre 2017, Moody's a confirmé le rating à long terme de la SNCB de A1 avec une perspective 'stable' et à court terme de P-1. Standard & Poor's a confirmé la note à long terme de A avec perspective 'stable' et confirmé le rating à court terme de A-1 au 30 novembre 2017.

Enfin, le Conseil d'Administration du 30 mars 2018 a approuvé le planning financier de 2018 dans lequel aucun problème de financement n'apparaît.

7. Reporting et contrôle

Après la réforme, une attention particulière a été consacrée au développement des moyens de contrôle budgétaire et de reporting dans le but de limiter les risques de non-respect des objectifs budgétaires et d'aligner l'ensemble des directions de l'entreprise sur les objectifs communs aussi bien en termes économiques et financiers qu'en termes opérationnels et de qualité du service à la clientèle.

Les indicateurs-clés de performances (KPI's) développés dans ce cadre seront également utilisés pour rapporter à l'Etat les obligations de performance contenues dans le contrat de gestion.

Chaque mois, un rapport d'activités des opérations financières est établi par le service Trésorerie à l'intention du management de la Direction Finance, de la Comptabilité, de l'Audit Interne et du Collège des Commissaires.

Chaque trimestre, la Direction Finance fait rapport sur les activités financières au Comité de Direction, au Comité d'Audit et au Conseil d'Administration, dans le cadre de la présentation des états financiers.

Par ailleurs, l'Audit Interne est chargé de contrôler le respect de la politique financière définie par l'entreprise en ce qui concerne la gestion de trésorerie et de la dette, la politique de placements et la gestion des risques financiers.

Eu égard à la réglementation interne en vigueur en matière de gestion et de réduction des risques, il est clair que les contrats existants concernant les produits dérivés n'auront qu'un impact marginal sur les risques de prix, de crédit, de liquidité et de cash-flow de la société.

Trimestriellement, ces risques sont évalués à leur valeur de marché et les provisions nécessaires sont constituées ou reprises.

Conformément à l'article 67 du contrat de gestion avec l'Etat, la Direction Finance fait rapport périodiquement au sujet de l'utilisation des moyens financiers du Fonds RER auprès de la Direction générale Politique de Mobilité durable et ferroviaire et au Ministre des Entreprises Publiques.

8. Risques et incertitudes liés à l'utilisation d'instruments financiers et à la situation financière de la société

La SNCB mène une gestion active en vue de maîtriser les risques de liquidité, de change, d'intérêt et de crédit. A cet effet, elle a arrêté une politique financière, approuvée par le Conseil d'Administration, par laquelle cette gestion des risques est strictement réglementée.

Pour gérer les risques financiers on peut faire appel à des produits dérivés à savoir les swaps, forward rate agreements, options, contrats de change à terme ayant un taux d'intérêt sous-jacent, l'inflation, des taux de change, des produits énergétiques (e.a. le diesel et l'électricité de traction) ou un crédit.

Ces opérations sont comptabilisées suivant les normes IAS 32 et 39 pour les comptes publiés en "full IFRS", et conformément à la législation comptable belge pour les comptes publiés en Belgian GAAP.

Pour la conclusion de transactions de couverture, il faut préalablement consulter trois contreparties.

Les opérations de trading sont exclues.

Risques de liquidité

Lorsque des financements sont contractés, on tient compte de l'évolution prévue des cash flows futurs, dans le but de niveler et de réduire au mieux les soldes de trésorerie.

Par ailleurs, le risque de liquidité est couvert par un étalement des échéances de la dette dans le temps. Ainsi, 20% au maximum de la dette nette à long terme peut venir à échéance dans la même année, avec un maximum de 10% de la dette par trimestre.

Risques de change

Toute opération d'endettement et chaque investissement qui impliquerait un risque de change cumulé pour la SNCB supérieur à € 5 millions, devra être immédiatement et entièrement couvert en euro.

La position couverte peut être assortie d'un taux d'intérêt flottant ou fixe.

Risque de taux d'intérêt

Les méthodes de travail pour limiter les risques de liquidité sont également appliquées pour couvrir les risques de taux d'intérêt.

L'objectif est que la part de la dette à taux fixe représente 65% à 75% de la dette nette à long terme. Ce pourcentage peut être adapté en fonction des conditions du marché, moyennant le respect des procédures fixées.

Les préfinancements contractés par la SNCB pour le matériel RER et pour l'achat des locomotives de série 18, qui ont fait l'objet de couvertures, ne sont pas pris en compte dans le calcul du ratio.

Risque de crédit

Les placements doivent avoir un caractère de prêt et ne peuvent pas se faire en capital à risque. Ils sont soumis à des critères stricts de rating minimum des contreparties, en fonction de la durée du placement.

On a également fixé des montants maximum par contrepartie. Ces limites ne s'appliquent pas aux instruments émis ou garantis par l'Etat Belge, la Région Flamande, la Région Wallonne, la Communauté Française, la Communauté Germanophone ou la Région de Bruxelles Capitale ainsi qu'aux US Treasuries et les placements auprès d'Eurofima.

Ces limites ne s'appliquent pas non plus aux placements contractuels obligatoires dans le cadre de transactions de leasing auprès de la contrepartie du leasing ou la société mère de la contrepartie. Ces placements peuvent s'élever jusqu'à concurrence de l'encours des obligations de leasing.

Pour les produits dérivés, le risque de crédit vis-à-vis des contreparties doit être réparti et couvert systématiquement par la conclusion de contrats CSA (Credit Support Annex). Dans le cadre de contrats de ce type, on calcule régulièrement quel montant net devrait être payé soit par la SNCB, soit par la contrepartie, en cas de terminaison immédiate de l'en-cours intégral des produits dérivés conclus avec celle-ci.

Par le recours aux CSA, le risque est limité à un montant maximum qui varie en fonction du rating de chaque partie. Une dégradation continue du rating de la SNCB aurait comme conséquence que des montants importants devraient être mis en dépôt auprès des contreparties conformément aux dispositions de ces CSA conclus.

Quant aux contreparties ayant reçu un "negative credit watch", aucune nouvelle opération ne peut être conclue pendant la période de "negative credit watch".

L'obligation de conclure un CSA ne s'applique pas à Eurofima.

Préfinancements et cofinancements des Régions

La convention de coopération entre l'Etat, la Région flamande, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale se rapportant au plan d'investissement pluriannuel 2001-2012 de la SNCB (alors unitaire) prévoit :

- le préfinancement de projets d'infrastructure d'intérêt régional, par lequel les montants préfinancés sont remboursés par l'Etat fédéral et les charges d'intérêts sont supportées par la Région concernée ;
- le cofinancement de travaux concernant d'importants investissements ferroviaires, par lequel le coût du préfinancement (capital et intérêts) est intégralement remboursé par la Région concernée.

Les préfinancements suivants de la part de la SNCB ont cours actuellement :

- la construction d'un parking à Louvain-la-Neuve (accord du 2 juin 2009) via un préfinancement avec la SNCB (mis en service en 2017).

Et les cofinancements suivants :

- la construction d'une nouvelle voirie de désenclavement en vue de l'amélioration de l'accessibilité des abords de la gare de Malines, ainsi que le réaménagement des espaces publics (accord du 19 décembre 2008) via un contrat de financement avec la SNCB ;
- l'intégration d'une gare routière dans la future gare de Mons (accord du 1^{er} mars 2010) ainsi que dans la gare actuelle de Namur (accord du 4 septembre 2012) par un contrat de financement avec la SNCB .

Parmi les préfinancements prévus initialement, seul celui concernant la construction d'une nouvelle gare à l'aéroport de Gosselies n'a pas encore été signé.

Une convention de coopération a été conclue le 14 décembre 2010 avec la Région Flamande et De Lijn pour la réalisation d'une remise pour trams pour De Lijn à Ostende. A la fin des travaux (31.05.2016), la remise a été mise à disposition de De Lijn pour une période de 15 ans via un leasing financier

Transactions avec parties liées effectuées dans des conditions autres que celles du marché

En application de l'Arrêté Royal du 10 août 2009, la SNCB est appelée à communiquer des informations complémentaires au sujet des transactions significatives avec des parties liées effectuées dans des conditions autres que celles du marché, notamment avec des sociétés qui remplissent plus d'un critère visé à l'article 16, §1^{er}, alinéa premier du Code des Sociétés.

Aucune transaction significative n'est effectuée avec d'autres filiales ou sous-filiales dont la SNCB n'est pas, directement ou indirectement, entièrement propriétaire.

A titre de prudence, il est précisé également qu'aucune transaction significative n'est effectuée à des conditions autres que celles du marché avec des entreprises dont l'Etat, actionnaire à 99,97 % de la SNCB, n'est pas, directement ou indirectement, entièrement propriétaire. Aucune transaction significative n'a non plus été effectuée à des conditions autres que celles du marché avec les membres des organes de gestion et de direction et les personnes qui leur sont liées.

1.1. Corporate Governance

Corporate Governance

Introduction

Les statuts de la SNCB sont fortement influencés par son statut juridique de Société Anonyme de droit public. A ce titre, la SNCB est en premier lieu soumise à la loi du 21 mars 1991 portant réforme de certaines entreprises publiques économiques. Pour les matières non visées par cette loi, elle est soumise au Code des Sociétés.

Dans le monde qui est le nôtre, la Corporate Governance constitue un enjeu majeur et requiert la plus grande attention et les règles les plus transparentes. La SNCB, en tant qu'entreprise publique, s'inscrit résolument dans ce mouvement de responsabilisation, de meilleure gestion et de meilleur contrôle de ses activités. En raison de ses missions de service public, la responsabilité sociétale de la SNCB se trouve directement engagée vis-à-vis de son actionnaire de référence – l'Etat – et de ses clients : les citoyens qui prennent le train.

Déclaration de gouvernance d'entreprise

En ce qui concerne les règles de gouvernance d'entreprise, la SNCB se conforme au code de référence imposé par l'arrêté royal du 6 juin 2010 (M.B. du 28 juin 2010, p. 39622 et s.), sauf dispositions contraires de la loi du 21 mars 1991 portant réforme de certaines entreprises publiques économiques.

Pour mener à bien ses missions, la SNCB s'appuie non seulement sur son Conseil d'Administration, mais également sur trois comités spécialisés, le Comité d'Audit, le Comité de Nominations et de Rémunération et le Comité d'Orientation RER, ainsi que sur le Comité de Direction ou encore d'autres comités ou commissions de concertation tels que :

- le Comité de Pilotage
- la Commission Paritaire Nationale
- le Comité d'Entreprise Stratégique
- le Comité d'Orientation

Sans oublier les organes de contrôle comme le Commissaire du Gouvernement ou le Collège des Commissaires.

Pour une description plus détaillée de la structure de gestion et des règles de fonctionnement des organes de gestion, il est renvoyé à la Charte de Corporate Governance publiée sur le site internet de la SNCB (www.sncb.be).

Dérogation au Code belge de gouvernance d'entreprise 2009

La SNCB se conforme aux principes et dispositions du Code belge de gouvernance d'entreprise 2009, à l'exception des dispositions 4.1, 4.2, 4.6 et 4.7.

Les dispositions 4.1 et 4.2 stipulent que le Conseil d'Administration établit des procédures de nomination et des critères de sélection pour les administrateurs et que c'est le président ou un autre administrateur non exécutif qui conduit le processus de nomination. Cependant, l'article 162 bis §2 de la loi de 1991 stipule que le Roi nomme les administrateurs en fonction

de la complémentarité de leurs compétences et ce, à l'exception des deux administrateurs qui répondent aux critères énumérés à l'article 526ter du Code des sociétés et qui sont nommés par l'assemblée générale. La nomination de ces deux administrateurs ne sera possible qu'à l'échéance des mandats actuels.

La disposition 4.6 stipule que les mandats des administrateurs ne doivent pas excéder quatre ans, alors que, conformément à l'article 162 bis §3 de la loi de 1991, les mandats des administrateurs de la SNCB ont une durée de 6 ans.

La disposition 4.7 stipule que le président est nommé par le Conseil ; l'article 162 bis §5 prévoit, en revanche, que le président est nommé par le Roi.

1. Conseil d'Administration

Composition

La composition du Conseil d'Administration et la nomination des administrateurs sont réglées par l'article 162 bis de la loi du 21 mars 1991 et l'arrêté royal du 25 décembre 2016.

En 2017, le Conseil d'Administration était composé comme suit :

Président :	Jean-Claude FONTINOY
Administrateur Délégué :	Jo CORNU (jusqu'au 6 mars 2017).
	Sophie DUTORDOIR (à partir du 7 mars 2017).
Administrateurs :	Filip BOELAERT, Jean-Jacques CLOQUET, Valentine DELWART, Marc DESCHEEMAECKER, Martine DUREZ, Yves GOLDSTEIN, Kris LAUWERS, Valérie LEBURTON (jusqu'au 9 novembre 2017), Isabelle JEURISSEN (à partir du 24 novembre 2017), Renaud LORAND, Saskia SCHATTEMAN, Dirk STERCKX et Bart VAN CAMP.

Le mandat des administrateurs a pris cours au 14 octobre 2013 à l'exception du mandat des 3 administrateurs représentant les régions et de M. VAN CAMP qui a pris cours le 1^{er} janvier 2017. Le mandat de l'administratrice déléguée a pris cours le 7 mars 2017. Ces mandats ont un terme de 6 ans.

Fonctions principales exercées en dehors de la SNCB par les administrateurs non-exécutifs :

- M. FONTINOY : Président de HR Rail et de la Commission Paritaire Nationale, expert au Cabinet du Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires Etrangères, administrateur de sociétés ;
- M. BOELAERT, Secrétaire général de l'Administration Flamande « Mobiliteit & Openbare werken »
- M. CLOQUET, CEO Brussels South Charleroi Airport ;
- Mme DELWART : Secrétaire générale du MR ;
- M. DESCHEEMAECKER, Président de De Lijn et de Brussels Airport et administrateur de sociétés ;
- Mme DUREZ, administratrice de sociétés
- M. GOLDSTEIN, Chargé de mission à la Société d'Aménagement Urbain

- Mme JEURISSEN, Membre du Comité de Direction de la Société Wallone des Eaux ;
- M. LAUWERS : Directeur général adjoint de la STIB ;
- Mme LEBURTON : Directrice générale de la Société Wallonne des Aéroports jusqu'octobre et ensuite juriste au SPW ;
- M. LORAND : Président de BELGOCONTROL ;
- Mme SCHATTEMAN : CEO VAR ;
- M. STERCKX, administrateur de sociétés ;
- M. VAN CAMP, Chef de cabinet du Ministre flamand de la Mobilité.

Fonctionnement - Fréquence des réunions

L'article 10 des statuts stipule que le Conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige et, au moins, quatre fois par an.

Durant l'année 2017, le Conseil s'est réuni 12 fois. Mme LEBURTON et MM. BOELAERT, CLOQUET et LORAND n'ont pas pris part à 1 réunion ; MM. GOLDSTEIN, STERCKX et VAN CAMP n'ont pas pris part à 2 réunions. Les autres administrateurs étaient présents à toutes les réunions. Le taux moyen de présence est de 93,6 %.

Dans les cas exceptionnels, dûment justifiés par l'urgence et l'intérêt social (sauf cas exclus par la loi), les décisions du Conseil d'Administration peuvent être prises par consentement unanime des administrateurs, exprimé par écrit.

Cette procédure n'a pas été utilisée en 2017.

Compétences

Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de l'entreprise publique. Il contrôle la gestion assurée par le Comité de Direction. Le Comité de Direction fait régulièrement rapport au Conseil.

En 2017, le Conseil d'Administration a pris des décisions sur et assuré le suivi d'un certain nombre de dossiers importants :

- la situation financière de la SNCB et la stabilisation de la dette ;
- le plan d'entreprise 2018-2022 ;
- le plan pluriannuel d'investissement 2018-2022 ;
- la ponctualité et la sécurité du trafic ferroviaire ;
- les abonnements intégrés City Pass pour Gand, Anvers, Charleroi et Liège ;
- la rationalisation et la gouvernance des filiales (e.a. cession de Transurb) ;
- le dossier Publifer ;
- le masterplan des bâtiments de direction ;
- les projets des gares.

Intérêt opposé de nature patrimoniale

En 2017, la procédure telle que prescrite à l'article 523 du Code des Sociétés n'a trouvé application en aucun cas.

2. Comité d’Audit

L’existence du Comité d’Audit est prévue par la loi du 21 mars 1991 à l’article 161 ter.

Composition

Jusqu’au 1^{er} juin 2017

Président : Dirk STERCKX
Membres : Valentine DELWART, Kris LAUWERS, Renaud LORAND

A partir du 1^{er} juin 2017

Président : Marc DESCHEEMAECKER
Membres : Valentine DELWART, Dirk STERCKX, Renaud LORAND

Fonctionnement - Fréquence des réunions

Le Comité se réunit à intervalles réguliers. Le président du Comité peut convoquer des réunions spéciales afin que le Comité puisse mener à bien sa mission.

Durant l’année 2017, le Comité d’Audit s’est réuni 11 fois. MM. LORAND et STERCKX n’ont pas pris part à 1 réunion ; les autres membres étaient présents à toutes les réunions. Le taux moyen de présence est de 95,5 %.

Compétences

Le Comité d’Audit assume les tâches que lui confie le Conseil d’Administration. En outre, il a pour mission d’assister le Conseil d’Administration par l’examen d’informations financières, notamment les comptes annuels, le rapport de gestion et les rapports intermédiaires. Il s’assure également de la fiabilité et de l’intégrité des rapports financiers en matière de gestion des risques.

3. Comité de Nominations et de Rémunération

L’existence du Comité de Nominations et de Rémunération est prévue par la loi du 21 mars 1991 à l’article 161 ter.

Composition

Président : Jean-Claude FONTINOY
Membres : Jo CORNU (jusqu’au 6 mars 2017), Sophie DUTORDOIR (à partir du 7 mars 2017), Jean-Jacques CLOQUET, Marc DESCHEEMAECKER.

Fonctionnement - Fréquence des réunions

Le Comité se réunit aussi souvent que l'exige l'intérêt de la Société.

En 2017, le Comité de Nominations et de Rémunération s'est réuni 9 fois. M. CLOQUET n'a pas pris part à 1 réunion. Les autres membres étaient présents à toutes les réunions. Le taux moyen de présence est de 96,3 %.

Compétences

Le Comité rend un avis sur les candidatures proposées par l'administrateur délégué en vue de la nomination des membres du Comité de Direction.

Il fait des propositions au Conseil au sujet de la rémunération et des avantages accordés aux membres du Comité de Direction et aux cadres supérieurs et suit ces questions de manière continue.

Il assume également les tâches que le Conseil d'Administration lui confie.

4. Comité d'orientation RER

Ce Comité a été créé par la loi du 19 avril 2014 modifiant la loi du 21 mars 1991 en ce qui concerne la constitution du Comité d'Orientation RER (articles 161 sexies à 161 octies).

Composition

Président : Jo CORNU (jusqu'au 6 mars 2017), Sophie DUTORDOIR (à partir du 7 mars 2017),

Membres : Filip BOELAERT, Valentine DELWART, Martine DUREZ, Yves GOLDSTEIN et Kris LAUWERS

Fonctionnement - Fréquence des réunions

En 2017, le Comité d'Orientation RER s'est réuni 2 fois. Mme DELWART n'a pas pris part à 1 réunion. Les autres membres étaient présents à toutes les réunions. Le taux moyen de présence est de 91,7 %.

Compétences

Le Comité d'Orientation RER établit une proposition de plan quinquennal relative à l'exploitation du RER qui sera soumise à l'approbation du Conseil d'Administration. Il rend chaque année un rapport sur la mise en œuvre du plan quinquennal et formule des recommandations sur celle-ci.

De sa propre initiative ou à la demande du Conseil d'Administration, il rend un avis préalable sur les propositions de décisions relatives à l'exploitation du RER.

5. Comité de Direction

Composition

La composition du Comité de Direction est réglée à l'article 162 quater de la loi du 21 mars 1991.

En 2017, le Comité de Direction était composé comme suit :

Président :	Jo CORNU (jusqu'au 6 mars 2017).
	Sophie DUTORDOIR (à partir du 7 mars 2017).
Directeurs Généraux :	Patrice COUCHARD (Stations) (à partir du 1 ^{er} octobre 2017).
	Bart DE GROOTE (Marketing & Sales)
	Richard GAYETOT (Technics)
	Olivier HENIN (Finance)
	Koen KERCKAERT (Transport)

Fonctionnement - Fréquence des réunions

Les réunions du Comité de Direction se tiennent en principe chaque semaine, d'ordinaire le mardi.

En 2017, le Comité de Direction s'est réuni 49 fois.

Compétences

Le Comité de Direction est chargé de la gestion journalière et de la représentation en ce qui concerne cette gestion, de même que de l'exécution des décisions du Conseil d'Administration. Les membres du Comité de Direction forment un collège. Ils peuvent se répartir les tâches.

6. Commissaire du Gouvernement

L'article 162 nonies de la loi du 21 mars 1991 dit : « La SNCB est soumise au pouvoir de contrôle du Ministre ayant les chemins de fer dans ses attributions. Ce contrôle est exercé à l'intervention d'un commissaire du Gouvernement, nommé et révoqué par le Roi, sur la proposition du Ministre concerné. »

Le commissaire est invité à toutes les réunions du Conseil d'Administration et du Comité de Direction, sa voix est consultative. En outre, il participe avec voix consultative aux réunions du Comité d'Audit.

Mme Françoise DEMEUSE a été nommée Commissaire du Gouvernement auprès de la SNCB à partir du 18 mars 2015 par arrêté royal du 26 février 2015.

7. Collège des Commissaires

L'article 25 §1^{er} de la loi du 21 mars 1991 dit : « Le contrôle de la situation financière, des comptes annuels et de la régularité, au regard de la loi et du statut organique, des opérations à constater dans les comptes annuels, est confié, dans chaque entreprise publique autonome, à un Collège des Commissaires qui compte quatre membres. Les membres du collège portent le titre de commissaire. »

Le Collège est composé de quatre membres dont deux sont nommés par la Cour des Comptes parmi ses membres et les deux autres sont nommés par l'Assemblée Générale parmi les membres de l'Institut des Réviseurs d'entreprises.

L'Assemblée Générale de la SNCB du 31 mai 2017 a approuvé la désignation, pour les exercices sociaux 2017 à 2019, de KPMG et BDO pour le contrôle externe des comptes statutaires et consolidés de la SNCB et a approuvé leur rémunération.

Les membres du Collège des Commissaires pour le contrôle des comptes statutaires sont :

Président : KPMG, représentée par Erik CLINCK
Membres : Michel de FAYS, Rudy MOENS et BDO, représentée par Felix FANK

Les Commissaires-réviseurs pour le contrôle des comptes consolidés sont :

Erik CLINCK au nom de KPMG et Felix FANK au nom de BDO.

1.2. Rapport de rémunération

Rapport de rémunération

1. Rémunération des membres du Conseil d'Administration

L'article 162 quinques de la loi du 21 mars 1991 portant réforme de certaines entreprises publiques économique stipule en son §2 que l'Assemblée Générale détermine la rémunération des membres du Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale du 31 mai 2006 a fixé les principes, exposés ci-dessous, afin de déterminer les rémunérations des administrateurs à l'exception de l'administrateur délégué qui ne perçoit pas de rémunération ou de jetons de présence comme membre du Conseil d'Administration et des Comités.

Le calcul de la rémunération des administrateurs n'a pas changé en 2017.

La rémunération brute du président se compose d'une partie annuelle fixe qui s'élève à € 39.200 et d'une partie variable constituée par les jetons de présence aux réunions. Ces jetons sont de :

- € 500 par Conseil ;
- € 400 par réunion de Comité où il est membre.

En outre, il perçoit une indemnité annuelle pour frais de fonctionnement de € 2.400 et a une voiture de service à sa disposition.

La rémunération brute des autres administrateurs se compose d'une partie annuelle fixe de € 13.600 et d'une partie variable constituée par les jetons de présence. Ces jetons sont de :

- € 500 par Conseil ;
- € 400 par réunion de Comité où ils sont membres.

En outre, ils perçoivent une indemnité annuelle pour frais de fonctionnement de € 1.200.

La présence aux réunions est une condition nécessaire à l'obtention du jeton de présence.

Les administrateurs ne perçoivent pas de rémunération basée sur les résultats tels des primes ou des plans d'intéressement à long terme, ni des avantages en nature, ni des avantages liés aux plans de pension.

Des modifications aux rémunérations des membres non exécutifs du Conseil d'Administration ne sont pas envisagées.

<i>Rémunération brute des administrateurs en 2017 (hors indemnité pour frais de fonctionnement)</i>		<i>Présence aux réunions</i>			
		CA	CNR	Audit	CoRER
		/12	/9	/11	/2
J-C. FONTINOY	€ 48.800	12	9		
M. DESCHEEMAECKER	€ 26.000	12	9	7/7	
JJ. CLOQUET	€ 22.300	11	8		
V. DELWART	€ 24.400	12		11	1
K. LAUWERS	€ 22.000	12		4/4	2
R. LORAND	€ 23.100	11		10	
V. LEBURTON	€ 15.833,30	9/10			
I. JEURISSEN	€ 3.266,70	2/2			
S. SCHATTEMAN	€ 19.600	12			
D. STERCKX	€ 22.600	10		10	
F. BOELAERT	€ 19.900	11			2
M. DUREZ	€ 20.400	12			2
Y. GOLDSTEIN	€ 19.400	10			2
B. VAN CAMP	€ 18.600	10			

M. FONTINOY exerce en outre les mandats de président du Conseil d'Administration de HR Rail et de président du Conseil d'Administration d'Eurogare pour lesquels il a perçu respectivement une rémunération brute de € 2400 (jeton de € 500 par CA et € 400 par CNR) et de € 600 (jeton de € 300 par réunion).

2. Rémunération des membres du Comité de Direction

La procédure suivie en vue de fixer la rémunération des membres du Comité de Direction est conforme à l'article 161 ter, §4, 2^{ème} alinéa de la loi du 21 mars 1991 portant réforme de certaines entreprises publiques économiques :

« Le Conseil d'administration détermine, sur proposition du Comité de Nominations et de Rémunération, la rémunération et les avantages accordés aux membres du Comité de Direction et aux cadres supérieurs. Il suit ces questions de manière continue. »

La rémunération de l'administrateur délégué et des directeurs généraux tient compte de la décision prise par le Gouvernement concernant les salaires dans les entreprises publiques.

Rémunération de l'administrateur délégué

La rémunération, composée d'une partie fixe et d'une partie variable, ainsi que les avantages liés à la fonction sont définis dans une convention particulière négociée avec le Conseil d'Administration.

Le montant brut de la rémunération fixe s'élève à € 230 000 par an et est payé en douze tranches mensuelles de 19 166,67 €. Ce montant est indexé (indice santé novembre 2013).

La rémunération variable s'élève à maximum € 60 000 bruts par an (indice santé novembre 2013). Le montant exact est fixé par le Conseil d'Administration sur base des objectifs que celui-ci spécifie. Le Conseil d'Administration évalue les objectifs une fois par an.

Au cours de l'exercice 2017, la rémunération brute globale attribuée à M. CORNU, administrateur délégué jusqu'en mars 2017, s'élève à :

- Partie fixe 2017 : € 59 615,82
- Partie variable 2017 (vu la fin du contrat) : € 15 551,94

Il n'y a pas d'avantages en nature, ni d'assurance groupe ou d'assurance hospitalisation.

Au cours de l'exercice 2017, la rémunération brute globale attribuée à Mme DUTORDOIR, administrateur délégué à partir de mars 2017, s'élève à :

- Partie fixe 2017 : € 198 719,40

Il n'y a pas d'avantages en nature, ni d'assurance groupe ou d'assurance hospitalisation.

Rémunération des directeurs généraux

Le système de rémunération comprend :

1. une partie fixe définie dans une convention particulière négociée avec le Conseil d'Administration ;
2. une partie variable : définie selon un coefficient d'appréciation de 0 à 3. Une évaluation est réalisée une fois par an par l'administrateur délégué et elle est soumise au Comité de Nominations et de Rémunération. Conformément aux décisions du Conseil d'Administration du 25 avril 2014 et du 28 avril 2017, sur proposition du Comité de Nomination et de Rémunération, l'évaluation est basée à concurrence de 50 % sur les critères communs suivants : EBITDA cash récurrent (15 %), ponctualité sans neutralisation et minutes de retard à charge de la SNCB

(20 %) et satisfaction des clients (15 %) et, pour les autres 50 %, sur la réalisation des objectifs individuels fixés préalablement par l'administrateur délégué.

Le système de rémunération ne comprend pas de dispositions relatives à un droit de réclamation, en faveur de l'entreprise, de la rémunération variable, si celle-ci a été accordée sur base d'informations financières incorrectes.

La partie variable représente en moyenne moins de 25 % de la rémunération totale.

Le pécule de vacances, la prime annuelle et les autres allocations et indemnités éventuelles sont déterminés selon les dispositions réglementaires applicables. Les contractuels bénéficient d'une assurance-groupe et d'une assurance hospitalisation.

Les directeurs généraux ne perçoivent pas de rémunération sous forme d'actions, d'options sur actions ou autres droits d'acquérir des actions.

Au cours de l'exercice 2017, la rémunération brute globale attribuée aux directeurs généraux s'élève à :

- Partie fixe 2017 : € 821 832,89
- Partie variable pour l'exercice 2016 : € 198 072,24
- Autres composantes de la rémunération :
 - Avantage en nature (voiture, téléphone) : € 17 620,46
 - Assurance groupe, assurance accident de travail et assurance hospitalisation : € 73 867,13

Régimes de départ des membres du Comité de Direction

S'il est mis fin prématurément à son contrat pour une autre raison que pour faute grave, Mme DUTORDOIR a droit à une indemnité de 12 mois de la partie fixe de sa rémunération.

S'il est mis fin prématurément à leur contrat pour une autre raison que pour faute grave, MM. COUCHARD, DE GROOTE et HENIN ont droit à une indemnité équivalente à 12 mois de la rémunération totale.

Pour MM. KERCKAERT et GAYETOT, il est prévu qu'en cas de démission au cours de leur mandat ou de non-renouvellement de celui-ci, ils sont replacés dans le grade de directeur et sont rémunérés selon les conditions pécuniaires liées à ce grade.

3. Mandats dans les filiales et sociétés à participation

Le Conseil du 25 février 2005 a décidé que les mandats d'administrateur dans les filiales, exercés par des membres du personnel du Groupe SNCB, ne sont pas rémunérés. Cela a récemment été confirmé dans la Charte de Gouvernance des filiales qui a été adoptée par le Conseil d'Administration en mai 2015.

2. Etats financiers

2.1. Notes aux comptes

INFORMATIONS GENERALES

Activités

Les activités principales de la SNCB sont des activités de service public telles que décrites par l'Arrêté Royal du 11 décembre 2013 :

- le transport intérieur de voyageurs assuré par les trains du service ordinaire ainsi que les dessertes intérieures par trains à grande vitesse ;
- le transport transfrontalier de voyageurs ;
- l'acquisition, la maintenance, la gestion et le financement de matériel roulant ferroviaire destiné à l'accomplissement des missions visées aux points ci-dessus ;
- les prestations que l'entreprise ferroviaire est tenue de fournir pour les besoins de la Nation ;
- l'acquisition, la conception, la construction, le renouvellement, l'entretien et la gestion des gares ferroviaires, des points d'arrêt non gardés et de leurs dépendances ;
- la conservation du patrimoine historique relatif à l'exploitation ferroviaire ;
- les activités de sécurité et de gardiennage dans le domaine ferroviaire ;
- les autres missions de service public dont elle est chargée par ou en vertu de la loi.

Statut juridique

La SNCB SA est une société anonyme de droit public dont le siège social est situé rue de France 56 à 1060 Bruxelles. Elle est inscrite sous le numéro d'entreprise 0203.430.576. Les statuts de la SNCB ont été modifiés le 20 décembre 2013 et ont été approuvés par l'Arrêté Royal du 4 avril 2014. La dernière modification des statuts coordonnés a été publiée au Moniteur belge en date du 4 juin 2015.

Etats financiers

Les états financiers individuels au 31 décembre 2017 préparés selon le référentiel IFRS, ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 30 mars 2018. Les chiffres repris dans le présent document sont exprimés en euro (EUR) à 2 décimales, sauf mention contraire explicite.

Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de la SNCB est composé comme suit :

Fontinoy Jean-Claude	Président du Conseil d'Administration
Cornu Jo	Administrateur délégué jusqu'au 6 mars 2017
Dutordoir Sophie	Administrateur délégué à partir du 7 mars 2017
Boelaert Filip	Administrateur
Cloquet Jean-Jacques	Administrateur
Delwart Valentine	Administrateur
Descheemaeker Marc	Administrateur

Durez Martine	Administrateur
Goldstein Yves	Administrateur
Gosselin Ermeline	Administrateur à partir du 1 ^{er} janvier 2018
Lauwers Kris	Administrateur
Leburton Valérie	Administrateur jusqu'au 9 novembre 2017
Jeurissen Isabelle	Administrateur à partir du 24 novembre 2017
Lorand Renaud	Administrateur
Schatteman Saskia	Administrateur
Sterckx Dirk	Administrateur
Van Camp Bart	Administrateur

Commissaires

Membres du Collège des Commissaires :

KPMG représenté par Erik Clinck

BDO Réviseurs d'entreprises représenté par Felix Fank

La Cour des comptes représentée par Michel de Fays et Rudi Moens

I. ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

ACTIFS

		Au 31 décembre	
		2017	2016
<u>Notes</u>			
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles	4	216.544.399,15	256.568.223,86
Immobilisations corporelles	5	7.163.916.756,36	7.057.977.084,23
A. Terrains		779.622.706,41	782.187.898,59
B. Constructions		954.629.124,24	925.933.024,03
C. Matériel roulant ferroviaire		3.810.191.909,26	3.937.978.918,72
D. Installations et équipements divers		222.502.671,26	200.293.119,40
E. Immobilisations corporelles en cours		1.396.970.345,19	1.211.584.123,49
Immeubles de placement	6	429.124.359,79	403.331.250,62
Participations dans des filiales	7	158.625.016,32	163.540.411,42
Participations dans des coentreprises et entreprises associées	8	332.606.547,01	325.118.012,01
Créances commerciales et autres débiteurs	9	749.093.164,66	799.095.232,73
Instruments financiers dérivés	11	254.304.610,26	299.344.642,18
Autres actifs financiers	12	667.465.968,90	666.083.268,68
Actifs d'impôts différés	20	20.942.917,37	0,00
Sous-total actifs non courants		9.992.623.739,82	9.971.058.125,73
Actifs courants			
Stocks	13	211.346.622,38	211.382.042,98
Créances commerciales et autres débiteurs	9	1.359.502.289,14	1.416.564.097,93
Instruments financiers dérivés	11	260.629,50	196.419,58
Autres actifs financiers	12	9.730.480,41	32.020.241,15
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14	387.871.884,03	307.081.133,70
Sous-total actifs courants		1.968.711.905,46	1.967.243.935,34
Actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente			
Actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente	15	27.744.978,75	36.787.015,74
TOTAL DES ACTIFS		11.989.080.624,03	11.975.089.076,81

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

		Au 31 décembre	
	<u>Notes</u>	2017	2016
Capitaux propres			
Capital	16	249.022.345,57	249.022.345,57
Réserves		-486.817.731,02	-574.884.224,33
Total des capitaux propres		-237.795.385,45	-325.861.878,76
Passifs non courants			
Dettes pour avantages au personnel	17	326.031.907,59	330.134.802,44
Provisions	18	156.096.521,77	183.609.992,19
Dettes financières	19	2.821.800.603,95	2.883.498.465,33
Instruments financiers dérivés	11	396.158.368,07	453.524.953,00
Dettes commerciales	21	20.339.882,84	9.326.052,12
Subsides	23	6.340.272.273,66	6.071.226.882,70
Autres dettes	24	137.742.094,59	204.508.442,80
Sous-total passifs non courants		10.198.441.652,47	10.135.829.590,58
Passifs courants			
Dettes pour avantages au personnel	17	123.444.735,57	121.202.901,19
Provisions	18	90.142.971,16	84.946.419,32
Dettes financières	19	671.346.198,19	824.388.031,21
Instruments financiers dérivés	11	10.425.729,66	12.573.763,49
Dettes d'impôts courants		0,00	184.651,75
Dettes commerciales	21	403.340.069,29	392.103.101,40
Dettes sociales	22	85.936.111,34	85.205.000,16
Subsides	23	369.736.480,50	366.382.853,76
Autres dettes	24	274.062.061,30	278.134.642,71
Sous-total passifs courants		2.028.434.357,01	2.165.121.364,99
Dettes directement associées à des actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente			
Dettes directement associées à des actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente	15	0,00	0,00
Total des passifs		12.226.876.009,48	12.300.950.955,57
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		11.989.080.624,03	11.975.089.076,81

II. ETAT DU RESULTAT GLOBAL

		2017	2016
<u>Notes</u>			
ACTIVITÉS POURSUIVIES			
Produits d'exploitation avant subsides en capital			
Chiffre d'affaires	25	1.091.202.099,14	1.058.466.838,97 *
Subsides d'exploitation	23	1.188.181.050,50	1.130.259.144,31
Production immobilisée		156.686.019,89	144.755.546,86
Autres produits d'exploitation	25	41.546.653,72	78.326.822,09 *
Total des produits d'exploitation avant subsides en capital		2.477.615.823,25	2.411.808.352,23
Charges d'exploitation avant amortissements et pertes de valeur			
Approvisionnements et marchandises		-96.899.259,53	-79.800.476,72
Services et biens divers	25	-1.158.942.028,40	-1.205.213.352,15
Frais de personnel	26	-1.098.435.520,22	-1.078.302.477,57
Autres charges d'exploitation	25	-20.904.762,07	-44.336.319,71
Total des charges d'exploitation avant amortissements et pertes de valeur		-2.375.181.570,22	-2.407.652.626,15
Résultat d'exploitation avant subsides en capital, amortissements et pertes de valeur		102.434.253,03	4.155.726,08
Subsides en capital	23	381.074.527,61	351.161.691,81
Amortissements et pertes de valeur sur immobilisations incorporelles, corporelles, immeubles de placement et actifs non courants détenus en vue de la vente	4, 5, 6 & 15	-430.633.260,89	-565.992.776,23
Pertes de valeur sur participations dans des filiales, coentreprises et entreprises associées	7 & 8	795.056,88	1.052.590,47
Résultat d'exploitation		53.670.576,63	-209.622.767,87
Produits financiers	27	127.508.527,48	95.947.974,24
Charges financières	27	-118.399.171,09	-139.012.752,72
Résultat financier - net		9.109.356,39	-43.064.778,48
Résultat net des activités poursuivies avant impôt sur le résultat		62.779.933,02	-252.687.546,35
(Charges) / produits d'impôt sur le résultat net	28	19.516.515,64	-5.158,13
Résultat net de l'exercice des activités poursuivies		82.296.448,66	-252.692.704,48
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		82.296.448,66	-252.692.704,48
Autres éléments du résultat global			
Qui ne seront jamais reclassés dans le résultat net			
Ecart actuarial sur les engagements postérieurs à l'emploi	17	4.346.032,77	-25.174.662,86
Impôts liés aux autres éléments du résultat global	28	1.424.011,88	
Sous-total des autres éléments du résultat global qui ne seront jamais reclassés dans le résultat net		5.770.044,65	-25.174.662,86
Qui pourraient être reclassés ultérieurement dans le résultat net			
Actifs financiers disponibles à la vente			
Impôts liés aux autres éléments du résultat global			
Sous-total des autres éléments du résultat global qui pourraient être reclassés ultérieurement dans le résultat net		0,00	0,00
Total des autres éléments du résultat global de l'exercice		5.770.044,65	-25.174.662,86
RESULTAT GLOBAL TOTAL		88.066.493,31	-277.867.367,34

*Dans un souci de comparabilité, les chiffres comparatifs au 31 décembre 2016 ont été retraités pour un montant de 487.790,46 EUR suite au changement de classement d'un compte de la rubrique Chiffre d'affaires vers la rubrique Autres produits d'exploitation.

III. ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Réserves	Total capitaux propres
Au 1^{er} janvier 2016	249.022.345,57	-301.096.692,96	-52.074.347,39
Résultat net 2016		-252.692.704,48	-252.692.704,48
Autres éléments du résultat global 2016	0,00	-25.174.662,86	-25.174.662,86
<i>Écarts actuariels sur les engagements postérieurs à l'emploi</i>		-25.174.662,86	-25.174.662,86
Total des produits et charges repris dans le résultat global	0,00	-277.867.367,34	-277.867.367,34
Réserves suite fusion avec Foncière Rue de France		4.079.835,97	4.079.835,97
Au 31 décembre 2016	249.022.345,57	-574.884.224,33	-325.861.878,76
Au 1^{er} janvier 2017	249.022.345,57	-574.884.224,33	-325.861.878,76
Résultat net 2017		82.296.448,66	82.296.448,66
Autres éléments du résultat global 2017	0,00	5.770.044,65	5.770.044,65
<i>Écarts actuariels sur les engagements postérieurs à l'emploi</i>		4.346.032,77	4.346.032,77
<i>Impôts liés aux autres éléments du résultat global</i>		1.424.011,88	1.424.011,88
Total des produits et charges repris dans le résultat global	0,00	88.066.493,31	88.066.493,31
Au 31 décembre 2017	249.022.345,57	-486.817.731,02	-237.795.385,45

IV. TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE

	2017	2016
<u>Notes</u>		
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES		
Résultat net de l'exercice	82.296.448,66	-252.687.546,35
Ajustements pour :		
Amortissements, pertes de valeur sur immobilisations incorporelles, corporelles, immeubles de placement et actifs détenus en vue de la vente et excédents	430.472.700,28	565.089.047,74
Pertes de valeur sur participations dans des filiales, coentreprises et entreprises associées	-795.056,88	-1.052.590,47
Pertes de valeur sur actifs détenus en vue de la vente	0,00	0,00
Réductions de valeur sur stocks, créances commerciales et autres débiteurs	12.573.605,81	28.879.307,50
Pertes de valeur sur autres actifs financiers	0,00	1.131,09
Variations de juste valeur sur instruments financiers dérivés	-18.009.136,62	-7.064.781,01
Variations de juste valeur et pertes de valeur sur autres actifs financiers et dettes financières	-11.335.867,02	4.925.578,36
(Plus-values) / moins-values sur cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles, immeubles de placement et actifs détenus en vue de la vente	-6.648.082,11	-17.316.673,34
Moins-values sur Fusion Foncière Rue de France et South Station et achat branche d'activité	0,00	8.676.206,84
(Plus-value) sur cession d'entreprise	0,00	-3.420.000,00
(Plus-values) / moins-values sur cessions d'actif financiers	-21,54	0,00
(Plus-values) / moins-values sur cessions de participations dans filiales, coentreprises et entreprises liées	0,00	0,00
Prise en résultat des commissions sur opérations de financements alternatifs net	-4.550.021,20	-6.890.412,62
Provisions	-22.316.918,58	60.947.959,14
Avantages au personnel	2.484.972,30	-28.357.819,65
Prises en résultat des subsides en capital	-381.465.085,93	-351.161.691,81
Produits et charges d'intérêts, net	23.134.354,34	35.995.660,50
Intérêts négatifs	-578.004,79	
Charges d'impôt sur le résultat	-19.516.515,64	5.158,13
Ecart de conversion	2.471.651,84	45.348,02
Trésorerie brute absorbée par les activités opérationnelles	88.219.022,92	36.613.882,07
Variation nette du besoin en fonds de roulement :		
Stocks	-13.257.349,92	-31.523.615,34
Créances commerciales et autres débiteurs	14.108.153,84	-63.170.080,47
Dettes commerciales, sociales et autres dettes	-46.676.483,98	-149.427.168,97
Fusion Foncière Rue de France et South Station	0,00	1.963.830,69
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant impôts	-45.825.680,06	-242.157.034,09
Impôts reçus	0,00	0,00
Impôts payés	-187.041,60	-5.158,13
TRESORERIE NETTE ABSORBEE PAR DES ACTIVITES OPERATIONNELLES	42.206.301,26	-205.548.310,15

	<u>Notes</u>	2017	2016
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations incorporelles, corporelles et immeubles de placement et actifs détenus en vue de la vente		-476.514.839,93	-506.501.048,86
Acquisitions d'actifs financiers		-78.140.085,91	-36.667.458,16
Acquisitions de participations dans des filiales, coentreprises et entreprises associées		-7.541.634,57	-282.900,00
Achat branche d'activité		0,00	-847.000,00
Encaissement lors de cessions d'entreprise		0,00	0,00
Subsides en capital reçus		728.354.463,17	617.912.358,06
Encaissements lors de cessions d'immobilisations incorporelles, corporelles, immeubles de placement et actifs détenus en vue de la vente		24.383.995,73	32.468.559,18
Encaissements lors de cessions d'autres actifs financiers		32.059.497,05	53.862.598,46
Encaissements lors de cessions de participations dans filiales, coentreprises et entreprises associées		0,00	0,00
Encaissements sur créances contrats de location-financement		4.540.140,99	6.051.901,49
Intérêts reçus		71.861.534,86	64.352.980,58
Dividendes reçus		8.033.305,70	5.482.795,64
TRESORERIE NETTE ABSORBEE PAR/PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		307.036.377,09	235.832.786,39
Augmentations des dettes financières	19.1	449.546.850,50	383.407.859,06
Remboursements des dettes financières (y compris contrats de location-financement)	19.1	-614.124.372,75	-393.041.996,14
Remboursements / paiements nets des instruments financiers dérivés	11.2	-1.687.945,50	-19.708.785,43
Intérêts payés	11,19,24	-97.054.453,26	-107.369.122,89
TRESORERIE NETTE ABSORBEE PAR DES ACTIVITES DE FINANCEMENT		-263.319.921,01	-136.712.045,40
 (DIMINUTION) / AUGMENTATION DE LA TRESORERIE, DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE ET DES DECOUVERTS BANCAIRES			
TRESORERIE, EQUIVALENTS DE TRESORERIE ET DES DECOUVERTS BANCAIRES A L'OUVERTURE (note 14)		307.081.133,70	413.508.702,86
(Diminution) / augmentation de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des découverts bancaires		85.922.757,34	-106.427.569,16
Écarts de conversion		-20.047,84	0,00
Fusion SPV LLN		-5.111.959,17	0,00
TRESORERIE, EQUIVALENTS DE TRESORERIE ET DECOUVERTS BANCAIRES A LA CLOTURE (note 14)		387.871.884,03	307.081.133,70

V. NOTES AUX COMPTES

Note 1 - Résumé des principales règles d'évaluation	41
Note 2 - Gestion du capital et des risques financiers	60
Note 3 - Estimations comptables et jugements significatifs	85
Note 4 - Immobilisations incorporelles	87
Note 5 - Immobilisations corporelles	89
Note 6 - Immeubles de placement	93
Note 7 - Participations dans des filiales	96
Note 8 - Participations dans des coentreprises et entreprises associées	98
Note 9 - Créances commerciales et autres débiteurs	101
Note 10 - Contrats de construction	103
Note 11 - Instruments financiers dérivés	105
Note 12 - Autres actifs financiers	108
Note 13 - Stocks	110
Note 14 - Trésorerie et équivalents de trésorerie	111
Note 15 - Actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente et activités abandonnées	112
Note 16 - Capital	114
Note 17 - Dettes pour avantages au personnel	115
Note 18 - Provisions	121
Note 19 - Dettes financières	123
Note 20 - Actifs / passifs d'impôts différés	128
Note 21 - Dettes commerciales	129
Note 22 - Dettes sociales	129
Note 23 – Subsides	130
Note 24 - Autres dettes	132

Note 25 - Produits et charges d'exploitation	134
Note 26 - Frais de personnel	137
Note 27 - Produits et charges financiers	138
Note 28 - Charges d'impôt sur le résultat global	140
Note 29 – Actifs et passifs éventuels	141
Note 30 - Informations complémentaires sur les instruments financiers	142
Note 31 - Opérations de financement alternatif	145
Note 32 - Droits et engagements	147
Note 33 - Informations relatives aux parties liées	148
Note 34 - Honoraires du commissaire	152
Note 35 - Evénements postérieurs à la clôture	152

Note 1 - Résumé des principales règles d'évaluation

1.1 Base de préparation

Les états financiers individuels de la SNCB au 31 décembre 2017 ont été établis en respectant les dispositions du référentiel « IFRS » (International Financial Reporting Standard) telles qu'adoptées par l'Union européenne et publiées à cette date, à savoir, les normes publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et les interprétations publiées par l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Ces états financiers sont préparés sur la base du principe de l'évaluation :

- de certains actifs et passifs financiers à leur juste valeur : les instruments financiers dérivés, les actifs financiers disponibles à la vente, les actifs financiers à la juste valeur par le résultat net et les passifs financiers à la juste valeur par le résultat net ;
- de certains éléments de patrimoine sur la base de leur valeur actuelle : les dettes et les créances supérieures à un an assorties d'un taux d'intérêt nul ou anormalement faible ainsi que les provisions non courantes. Les taux d'actualisation utilisés sont les IRS selon la duration concernée, à l'exception des dettes constituées en vertu de l'IAS 19 pour lesquelles les taux d'actualisation sont déterminés par référence à des taux de marché à la date de clôture basés sur les obligations d'entreprises de première catégorie, et selon leur duration ;
- des autres éléments bilanaires à leur coût d'acquisition historique à l'exception de certaines réévaluations, antérieurement actées dans les comptes belges et conservées dans les comptes IFRS ainsi que de certaines immobilisations corporelles, immeubles de placement et participations dans filiales, coentreprises et entreprises liées pour lesquelles la SNCB a opté pour l'application de l'évaluation de la juste valeur lors de la date de transition aux IFRS (1^{er} janvier 2014) et l'utilisation de cette juste valeur en tant que coût présumé à cette date de transition.

Les amendements aux normes suivants sont d'application obligatoire pour la première fois à partir de l'exercice comptable débutant au 1^{er} janvier 2016 mais ne sont pas encore adoptés par l'Union Européenne :

- amendements à la norme IFRS 14 'Comptes de report réglementaires' qui permet aux entités qui adoptent les IFRS pour la première fois de continuer à appliquer les méthodes comptables conformes à leur référentiel antérieur en ce qui concerne la comptabilisation de la réglementation des tarifs. Cette norme n'est pas d'application dans la Société ;
- amendements aux normes IFRS 10 'Etats financiers consolidés' et IAS 28 'Participations dans des entreprises associées et des coentreprises' dont la date d'entrée en vigueur doit encore être déterminée.

Les amendements aux normes suivants sont d'application obligatoire pour la première fois à partir de l'exercice comptable débutant au 1^{er} janvier 2017 mais ne sont pas encore adoptés par l'Union Européenne :

- amendements à la norme IAS 12 ‘Impôts sur le résultat’ concernant la comptabilisation des actifs d’impôts différés pour pertes non réalisées et visant la simplification de la comptabilisation des actifs d’impôts différés liés à des instruments financiers mesurés à la juste valeur. Ces amendements ne modifieront pas la comptabilisation actuelle des actifs d’impôts différés de la Société ;
- amendements à la norme IAS 7 ‘Tableau des flux de trésorerie’ qui introduisent une information supplémentaire permettant d’évaluer les variations des passifs issus des activités de financement aussi bien celles résultant des flux de trésorerie que celles sans contrepartie de trésorerie. Nous avons inclus cette information supplémentaire dans les états financiers 2017 de la Société et nous vous renvoyons aux notes concernées (Note 11. Instruments financiers dérivés et Note 19. Dettes financières).
- améliorations annuelles des IFRS 2014-2016 apportant des améliorations mineures à la norme IFRS 12 ‘Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d’autres entités’ dans le but d’en clarifier le champ d’application (*« les dispositions de IFRS 12 s’appliquent également aux intérêts détenus par une filiale, un partenariat, une entreprise associée, une entité structurée non consolidée qui sont classés conformément à IFRS 5 »*). Cette amélioration a par contre déjà été adoptée par l’Union Européenne.

Les autres améliorations mineures annuelles des IFRS 2014-2016 sont applicables aux périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018 et concernent IFRS 1 ‘Première adoption des normes IFRS’ et IAS 28 ‘Participations dans des entreprises associées et des coentreprises’. Elles ne concernent pas les états financiers individuels de la Société.

Les nouvelles normes et amendements aux normes suivants ont été publiés par l’IASB, mais n’ont pas encore été adoptés par l’Union Européenne. Ils ne sont pas encore obligatoires pour l’exercice comptable débutant au 1^{er} janvier 2017 :

- Amendements à la norme IAS 40 ‘Immeubles de placement’ (entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2018) relatifs aux transferts des immeubles de placement. Ils clarifient que le transfert d’un bien immobilier depuis (ou vers) la catégorie « immeubles de placement » ne peut se faire que si, et seulement si, il existe une indication d’un changement d’utilisation. Il y a changement d’utilisation lorsque le bien immobilier devient ou cesse d’être un immeuble de placement au sens de la définition de ce terme. Ce changement doit être soutenu par des preuves. Ces amendements ne modifieront pas traitement actuel des immeubles de placement de la Société ;
- Amendements à la norme IFRS 2 ‘Paiement fondé sur des actions’ (entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2018) qui clarifient les règles de comptabilisation concernant un paiement fondé sur des actions réglé en trésorerie ou en instruments de capitaux propres. Ces amendements ne seront pas d’application dans la Société ;
- Interprétation IFRIC 22 ‘Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée’ (entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018) qui clarifie le traitement

comptable en cas de paiements ou encaissements anticipés uniques ou multiples avec pour objectif de réduire la diversité des pratiques comptables en la matière. Ceci ne concerne actuellement pas la Société ;

- Amendements à la norme IFRS 9 (entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019) qui permet de mesurer certains actifs financiers remboursables avec une compensation dite négative au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global eu lieu de la juste valeur par le biais du compte de résultat car ils échoueraient autrement le test « SPPI ». Cet amendement apporte également une précision sur la façon de comptabiliser la modification d'un passif financier ;
- Amendements à la norme IAS 28 'Participations à long terme dans des entreprises associées et des coentreprises' (entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2019) ;
- Interprétation IFRIC 23 'Incertitude sur le traitement d'impôt sur le revenu' (entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019) qui clarifie le traitement comptable des incertitudes liées au calcul de l'impôt sur le revenu en vertu d'IAS 12 ;
- Améliorations annuelles des IFRS 2015-2017 applicables aux périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019, apportant des modifications mineures aux normes suivantes : IFRS 3 'Regroupement d'entreprises' et IFRS 11 'Partenariats'; IAS 23 « Coûts d'emprunt » : elles précisent que si des emprunts spécifiques demeurent impayés alors que l'actif en lien est prêt à être utilisé ou à être vendu, cet emprunt devrait être inclus dans le fonds qu'une entité emprunte généralement afin de calculer le taux de capitalisation des emprunts généraux et IAS 12 « Impôts sur les bénéfices » : elles clarifient que toutes les conséquences fiscales en lien avec les dividendes (c.-à-d. la distribution des bénéfices) devraient être comptabilisées de la même façon (en résultat).

Les nouvelles normes et amendements aux normes suivants, publiés par l'IASB et adoptés par l'Union Européenne, ne sont pas encore obligatoires pour l'exercice comptable débutant au 1^{er} janvier 2017 :

- IFRS 16 'Location-financement'. Cette norme remplace la norme IAS 17 et introduit des changements conséquents dans la comptabilisation des preneurs de bail. Elle impose au preneur de bail de reconnaître un passif de location qui est le reflet des paiements locatifs futurs et du « droit d'utiliser l'actif » pour la quasi-totalité des contrats de location. Pour les bailleurs, la comptabilisation reste globalement inchangée, toutefois, la mise à jour de la définition de la location-financement pourrait les impacter. Sa date d'entrée en vigueur est prévue pour le 1^{er} janvier 2019. Elle sera appliquée dans la Société à partir de cette date. L'analyse de son impact sur les états financiers de la Société est actuellement en cours mais son estimation n'est pas encore raisonnablement certaine ;
- IFRS 9 'Instruments financiers'. La norme traite de la classification, l'évaluation et la décomptabilisation d'actifs et passifs financiers ainsi que de la comptabilité de couverture générale qui n'est pas d'application à la SNCB.

Sa date d'entrée en vigueur est prévue pour le 1^{er} janvier 2018. Elle sera appliquée dans la Société à partir de cette date. L'analyse de son impact sur les états financiers de la Société est actuellement en cours mais son estimation n'est pas encore raisonnablement certaine ;

- IFRS 15 'Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients' qui permettra l'amélioration de l'information financière des produits ainsi que l'amélioration de la comparabilité des ventes rapportées dans les états financiers. Elle sera d'application obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2018. Sur base d'une première analyse, cette norme n'impactera pas la manière dont la Société comptabilise déjà ses produits.

1.2 Opérations en devises étrangères

Les opérations en devises étrangères sont initialement comptabilisées dans la devise fonctionnelle en utilisant les taux de change prévalant à la date des opérations. Les gains et pertes de change réalisés et les gains et pertes de change non réalisés sur actifs et passifs monétaires à la date de clôture de l'exercice sont reconnus dans le résultat net.

1.3 Immobilisations incorporelles

Un actif incorporel est reconnu à l'état de la situation financière lorsque les conditions suivantes sont remplies :

1. l'actif est identifiable, c'est-à-dire soit séparable (s'il peut être vendu, transféré, loué individuellement), soit résultant de droits contractuels ou légaux ;
2. il est probable que cet actif va générer des avantages économiques pour la Société ;
3. la Société a le contrôle de l'actif ;
4. le coût de l'actif peut être évalué de manière fiable.

Les actifs incorporels sont évalués selon le modèle de coût, soit à leur coût initial sous déduction des amortissements cumulés et des pertes de valeur cumulées éventuelles.

Le coût initial pour les actifs incorporels :

- **acquis séparément** inclut les coûts directement attribuables à la transaction (prix d'achat après déduction des remises et rabais commerciaux), à l'exclusion des coûts indirects ;
- **générés en interne** est égal à la somme des coûts encourus à partir de la date à laquelle ces actifs ont satisfait pour la première fois aux critères de reconnaissance prévus par IAS 38, à savoir à partir du moment où la Société peut démontrer (1) la faisabilité technique du projet, (2) son intention de vendre ou utiliser l'actif, (3) comment l'actif générera des avantages économiques futurs, (4) l'existence de ressources adéquates pour terminer le projet et (5) que ces coûts peuvent être évalués de manière fiable. Ces coûts incorporent les coûts directs ainsi que les frais de fonctionnement des services opérationnels (hormis amortissements des actifs subsidiés). Dans le calcul des taux horaires, il est tenu compte de tous les coûts des avantages au personnel à court terme, excepté les frais de formation et les dépenses en matière de sécurité, ainsi que de tous les coûts des avantages au personnel à

long terme, postérieurs à l'emploi et indemnités de cessation d'emploi (pour autant qu'elles concernent du personnel encore partiellement en activité).

En ce qui concerne les logiciels développés en interne, seuls les frais de développement sont activés, les frais de recherche étant pris en charges directement dans le résultat net. Les frais de développement ne concernent que : (a) la conception (blueprint fonctionnel et technique), (b) la programmation et la configuration, (c) le développement des interfaces, (d) la documentation technique pour usage interne, (e) l'intégration du hardware, et (f) le processus de tests.

Par ailleurs, les dépenses ultérieures à la reconnaissance initiale sont actées à charge du résultat net sauf s'il est démontré de nouveaux avantages économiques importants en résultent.

Par ailleurs, pour les actifs incorporels qui demandent un développement supérieur à 1 an avant de pouvoir être utilisés ou vendus, le coût de l'actif incorpore des coûts de financement. Le taux de capitalisation est soit propre à un emprunt spécifique, soit égal à la moyenne pondérée des coûts de financement applicables aux emprunts en cours de la Société, autres que les emprunts contractés spécifiquement.

Les actifs incorporels sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité probable. Le montant amortissable correspond au coût d'acquisition, la valeur résiduelle étant estimée égale à zéro. Les durées d'utilité retenues sont les suivantes :

Catégories	Durée d'utilité probable
Frais de développement ERP	
Frais de développement autres logiciels	10 ans 5 ans
Sites web	3 ans
Logiciel acquis de tiers	5 ans

L'amortissement commence à partir du moment où l'actif est prêt à être utilisé.

La durée d'utilité et la méthode d'amortissement des actifs incorporels avec une durée d'utilité déterminée sont revues à chaque clôture annuelle. Les changements dans la durée d'utilité estimée ou dans le plan attendu de consommation des bénéfices économiques futurs générés par l'actif sont pris en compte en changeant la durée ou la méthode d'amortissement, selon le cas, et sont traités comme des changements d'estimations comptables.

Pour les actifs incorporels qui ne sont pas encore prêts à l'emploi, il est procédé à un test de perte de valeur à la clôture de chaque exercice.

1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées selon le modèle de coût, soit à leur coût initial, sous déduction des amortissements cumulés et des pertes de valeur éventuelles cumulées. Le coût initial inclut :

- les coûts directement attribuables à la transaction d'achat après déduction des remises et rabais commerciaux ;
- les coûts directement attribuables au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation prévue par la Société ;
- l'estimation initiale des coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'immobilisation et à la remise en état du site sur lequel elle est située (obligation que la Société encourt soit lors de l'acquisition soit lors de la construction de l'actif).

Le coût exclut donc les frais d'étude et de faisabilité encourus dans le cadre de projets de construction d'immobilisations corporelles (gares, sites, etc.), les frais de direction et d'administration générale ainsi que les frais salariaux et autres frais de fonctionnement non imputables à une activité d'investissement.

Le coût initial des immobilisations corporelles générées en interne est égal à la somme des coûts encourus à partir de la date à laquelle ces actifs ont satisfait pour la première fois aux critères de reconnaissance prévus par IAS 16, à savoir s'il est probable que les avantages économiques futurs associés iront à la Société et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable. Ces coûts incorporent les coûts directs ainsi que les frais de fonctionnement des services opérationnels (hormis les amortissements des actifs subsidiés). Dans le calcul des taux horaires, il est tenu compte de tous les coûts des avantages au personnel à court terme, excepté les frais de formation et les dépenses en matière de sécurité, ainsi que de tous les coûts des avantages au personnel à long terme, postérieurs à l'emploi et indemnités de cessation d'emploi (pour autant qu'elles concernent du personnel encore partiellement en activité). Par ailleurs, les dépenses ultérieures à la reconnaissance initiale sont actées en charges du résultat net sauf s'il est démontré que de nouveaux avantages économiques importants en résultent.

Les dépenses de réparation et d'entretien qui ne font que maintenir, et non augmenter, la valeur des immobilisations, sont prises en charges dans le résultat net. Par contre, les dépenses de grosses réparations et gros entretiens qui augmentent les avantages économiques futurs qui seront générés par l'immobilisation sont identifiées comme un élément séparé du coût d'acquisition. Le coût d'acquisition des immobilisations corporelles est alors ventilé en composants majeurs. Ces composants majeurs, qui sont remplacés à intervalles réguliers, et qui ont par conséquent une durée d'utilité différente des immobilisations dans lesquelles ils sont inclus, sont amortis sur leur durée d'utilité spécifique. En cas de remplacement, l'actif remplacé est éliminé de l'état de la situation financière, et le nouvel actif est amorti sur sa durée d'utilité propre.

Par ailleurs, pour les immobilisations corporelles dont le délai de construction / préparation avant de pouvoir être utilisées ou vendues est supérieur à 1 an, le coût de l'actif incorpore des coûts de financement. Le taux de capitalisation est soit propre à un emprunt spécifique, soit égal à la moyenne pondérée des coûts d'emprunt applicables aux emprunts en cours de la Société, autres que les emprunts contractés spécifiquement.

Les immobilisations corporelles sont amorties complètement sur leur durée d'utilité probable, en utilisant la méthode linéaire. Le montant amortissable correspond généralement au coût d'acquisition. Les durées d'utilité retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Durée d'utilité probable
Terrains	N/A
Bâtiments administratifs	60 ans
Composants dans les bâtiments administratifs	10 à 30 ans
Bâtiments industriels	50 ans
Composants inclus dans les bâtiments industriels	15 à 20 ans
Habitations	50 ans
Composants inclus dans les habitations	15 à 20 ans
Gares	100 ans
Composants inclus dans les gares	10 à 40 ans
Parkings	100 ans
Composants inclus dans les parkings	10 à 20 ans
Voies et composants associés	25 à 100 ans
Ouvrages d'art et composants associés	20 à 120 ans
Passages à niveaux et composants associés	10 à 25 ans
Matériel de signalisation	7 à 35 ans
Installations d'infrastructure diverse	7 à 50 ans
Matériel roulant ferroviaire, hors wagons	25 à 60 ans
Composants « mid-life » inclus dans le matériel roulant ferroviaire	15 à 30 ans
Wagons	30 ans
Révisions des wagons	9 ans
Installations et équipements divers	4 à 30 ans
Mobilier	10 ans
ICT	4 à 10 ans
Transport routier	2 à 10 ans
Aménagements	Durée la plus courte entre : durée du contrat et durée d'utilité du composant

La durée d'utilité et la méthode d'amortissement des immobilisations corporelles sont revues à chaque clôture annuelle. Les changements dans la durée d'utilité estimée ou dans le plan attendu de consommation des bénéfices économiques futurs générés par l'actif sont pris en compte en changeant la durée ou la méthode d'amortissement, selon le cas, et sont traités comme des changements d'estimations comptables.

Les concessions dans les gares sont reprises dans les immobilisations corporelles.

1.5 Contrats de location

1.5.1 Opérations de financement alternatif

Différentes structures de financement (opérations de sale-and-lease back, de sale-and-rent back, de lease-and-lease back, de rent-and-rent back ou de concession-and-concession back) sont mises en place par la Société pour l'acquisition essentiellement de matériel roulant. Ces opérations sont comptabilisées en fonction de leur substance économique dans le respect des dispositions de l'interprétation SIC-27. Les actifs immobilisés restent comptabilisés dans les comptes de la Société. Les comptes d'investissements et les obligations de paiement vis-à-vis des prêteurs sont reconnus à l'état de la situation financière, à l'exception des comptes d'investissements contractés avec des contreparties étatiques qui présentent une qualité de crédit supérieure, les organismes garantis par des Etats qui présentent une qualité de crédit supérieure, ou les contreparties des opérations. Les commissions obtenues dans le cadre de ces opérations sont quant à elles étaillées sur la durée de ces opérations.

1.5.2 Contrats de location pour lesquels la Société est le preneur

Un contrat de location est classé en tant que contrat de location-financement lorsque la Société a reçu la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. La Société comptabilise les contrats de location-financement à l'actif et au passif pour des montants égaux au commencement du contrat à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Chaque paiement au titre de la location est ventilé entre la charge financière et l'amortissement de la dette. Les dettes de location-financement sont comptabilisées dans les « Dettes financières ».

La charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque période. Les immobilisations corporelles faisant l'objet d'un contrat de location-financement sont amorties sur la période la plus courte entre la durée du contrat et leur durée d'utilité si la Société n'est pas raisonnablement certaine de devenir le propriétaire de l'actif à la fin de la période de location.

Un contrat de location est classé en tant que contrat de location simple s'il ne transfère pas au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Les paiements au titre de contrat de location simple sont comptabilisés en charges dans le résultat net sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location.

1.5.3 Contrats de location pour lesquels la Société est le bailleur

Les opérations de location-financement sont, dans le chef du bailleur, comptabilisées comme une cession assortie d'un financement. L'actif est décomptabilisé de l'état de la situation financière (avec plus- ou moins-value comptabilisée dans le résultat net) et une créance est reconnue, représentant les flux de trésorerie à recevoir en principal et en intérêts. Les créances de location-financement sont comptabilisées dans les « créances commerciales et autres débiteurs ».

Les actifs faisant l'objet de contrats de location simple sont présentés en immobilisations corporelles dans l'état de la situation financière. Ils sont amortis sur base de leur durée

d'utilité présumée. Les revenus locatifs sont comptabilisés de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

1.6 Immeubles de placement

Un immeuble de placement est un bien immobilier (terrain ou bâtiment) détenu (par le propriétaire ou par le preneur dans le cadre d'un contrat de location-financement) pour en retirer des loyers ou pour en valoriser le capital, plutôt que pour :

- l'utiliser dans la production ou la fourniture de biens ou de services ou à des fins administratives, ou
- le vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.

Pour les immeubles à usage mixte, les règles relatives aux immeubles de placement (IAS 40) sont seulement applicables dans les cas ci-après :

- la partie détenue pour en retirer des loyers ou valoriser le capital et la partie utilisée pour compte propre peuvent être vendues séparément ;
- la partie détenue pour usage propre ne représente au maximum que 5% de l'ensemble.

Les immeubles de placement sont évalués selon le modèle du coût. Toutes les règles d'évaluation relatives aux immobilisations corporelles sont donc également applicables aux immeubles de placement.

1.7 Participations dans les filiales, coentreprises et entreprises associées

Les filiales sur lesquelles la Société exerce un contrôle, un contrôle conjoint avec un ou plusieurs autres partenaires, en vertu d'un accord contractuel passé avec eux, ainsi que les entreprises associées, sur lesquelles la Société exerce une influence notable sans en avoir le contrôle, sont comptabilisées selon la méthode du coût, moins pertes de valeur éventuelles.

Une perte de valeur sur participations dans les sociétés contrôlées, contrôlées conjointement et associées est comptabilisée si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable. Ces participations sont soumises à un test de perte de valeur lorsqu'il y a une indication objective que la participation a pu subir une perte de valeur.

Pour les participations non significatives, la valeur recouvrable retenue se base uniquement sur la quote-part détenue par la Société dans les capitaux propres de l'exercice précédente.

Il n'y a pas de test de perte de valeur lorsque l'activité principale de la filiale est constituée par des opérations immobilières qu'elle réalise quasiment exclusivement avec des sociétés du Groupe SNCB.

1.8 Pertes de valeur

Une perte de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles est comptabilisée lorsque la valeur comptable d'un actif dépasse son montant recouvrable, soit le montant le plus haut entre :

1. sa juste valeur après déduction des frais liés à la vente (soit le montant que la Société recevrait si elle vendait l'actif), et
2. sa valeur d'utilité (soit le montant que la Société générera si elle continuait à utiliser l'actif).

Lorsque cela est possible, ces tests sont réalisés sur chaque actif individuellement. Toutefois, lorsque les actifs ne génèrent pas de flux de trésorerie de manière indépendante, le test est réalisé au niveau de l'unité génératrice de trésorerie (« cash-generating unit » ou « CGU ») à laquelle l'actif est alloué (CGU = le plus petit groupe d'actifs identifiable qui génère des flux de trésorerie de manière indépendante des flux de trésorerie générés par les autres actifs/CGUs).

Lorsqu'une perte de valeur est constatée, elle est imputée sur les actifs immobilisés de la CGU au prorata de leur valeur comptable, mais uniquement dans la mesure où la valeur de vente de ces actifs est inférieure à leur valeur comptable. Une perte de valeur sur actifs immobilisés est reprise si les circonstances le justifient.

Il est possible d'enregistrer une perte de valeur sur un actif individuel résultant d'une indication de perte de valeur se rapportant à cet actif individuel (par exemple suite à un dégât subi) indépendamment du fait que l'actif est ou n'est pas (entièrement ou partiellement) subsidié.

Des pertes de valeur ne peuvent pas être enregistrées sur des actifs faisant partie d'une CGU entièrement subsidiée. Si des pertes de valeur sont identifiées pour des CGU partiellement subsidiées, elles doivent être affectées proportionnellement aux actifs (et aux subsides en capital y afférents).

1.9 Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition ou à leur valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure.

Le prix d'acquisition des stocks fongibles est déterminé par application de la méthode du prix moyen pondéré. Les stocks de faible importance dont la valeur et la composition restent stables dans le temps sont portés à l'état de la situation financière pour une valeur fixe.

Le coût d'acquisition des stocks comprend le prix d'achat ainsi que tous les coûts des stocks produits qui sont nécessaires pour amener le produit à l'endroit et dans l'état dans lequel il se trouve. Le prix de revient inclut les coûts directs et indirects de production, à l'exclusion des coûts de financement et des frais généraux qui ne contribuent pas à amener le produit où il se trouve et dans l'état dans lequel il se trouve.

Une réduction de valeur est comptabilisée si la valeur de réalisation nette d'un élément de stock à la date de clôture est inférieure à sa valeur comptable.

1.10 Crédits commerciaux et autres débiteurs

Les créances sont évaluées initialement à leur valeur nominale, et ultérieurement à leur coût amorti, c'est-à-dire à la valeur actuelle des flux de trésorerie à recevoir (sauf si l'impact de l'actualisation est non significatif).

Une évaluation individuelle des créances est réalisée. Des réductions de valeur sont comptabilisées lorsque leur encaissement, en tout ou partie, est douteux ou incertain.

Les paiements d'avance, les montants payés comme cautionnement et les produits acquis, à l'exception de ceux afférents aux autres actifs financiers et aux instruments financiers dérivés, sont aussi classés sous cette rubrique.

1.11 Instruments financiers dérivés

La Société utilise des instruments financiers dérivés (IRS, IRCS, contrats de change à terme, options, etc.) pour se couvrir contre une évolution possible non désirée des taux d'intérêt, des taux de change, du risque d'inflation ou des prix de l'énergie. La Société ne réalise pas d'opération sur produits dérivés de type spéculatif.

Les instruments financiers dérivés sont, lors de la reconnaissance initiale, évalués au coût réel et reconnus au bilan comme un actif ou un passif. Les coûts de transaction sont comptabilisés en charges dans le résultat net au moment où ils sont supportés. Après la reconnaissance initiale, les instruments financiers dérivés sont reconnus à l'état de la situation financière à chaque date de clôture à leur juste valeur, estimée à l'aide de différentes techniques d'évaluation. Les variations de juste valeur sont enregistrées dans le résultat net. Les instruments financiers dérivés sont répartis entre court et long terme sur base de leur date d'échéance finale.

La juste valeur des instruments financiers dérivés est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation telles que les modèles d'évaluation retenus pour les options ou en utilisant la méthode des flux de trésorerie actualisés. Les justes valeurs prenant en considération des hypothèses basées sur les données du marché, tel que défini aux paragraphes 81 et 82 d'IFRS 13, relèvent du niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs. Les justes valeurs basées sur des données non observables de marché relèvent du niveau 3 de cette même hiérarchie.

La Société a décidé de ne pas appliquer les principes de la comptabilité de couverture (hedge accounting).

1.12 Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers comprennent les investissements en actions dans des entreprises sur lesquelles la Société n'exerce ni une autorité ni une influence notable, les titres à revenus fixes, les dépôts et certaines créances sur l'Etat.

Les placements financiers sont initialement évalués à la juste valeur de la contrepartie déboursée pour les acquérir, y compris les coûts de transaction, à l'exception des autres

actifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat net pour qui les coûts de transaction sont pris en résultat.

Les autres actifs financiers sont ensuite classés en différentes catégories et un principe d'évaluation propre à chaque catégorie est appliqué :

1. Les actifs financiers à leur juste valeur en contrepartie du résultat net reprennent (a) les actifs financiers détenus à des fins de transaction et (b) les actifs que la Société a décidé de classer sur base volontaire, au moment de la comptabilisation initiale dans cette catégorie ;
2. Les actifs financiers cotés sur un marché actif qui sont détenus jusqu'à leur échéance, avec des montants à encaisser fixes ou déterminables et des échéances fixes, que la Société a l'intention et la capacité de garder jusqu'à leur échéance. Ces actifs sont évalués à leur coût amorti ;
3. Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les prêts et créances sont comptabilisés à l'état de la situation financière à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif ;
4. Les actifs disponibles à la vente constituent une catégorie résiduelle qui reprend tous les actifs financiers non classés dans une des catégories mentionnées précédemment, que la Société n'a ni l'intention ni la capacité de conserver jusqu'à l'échéance. Ces actifs disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur. Les variations de juste valeur étant comptabilisées dans les Autres éléments du résultat global, jusqu'à ce que ces actifs aient subi une perte de valeur ou soient vendus. Au moment de la vente, les gains ou pertes accumulés dans les Autres éléments du résultat global sont transférés dans le résultat net.

Les autres actifs financiers sont classés comme long terme, à l'exception de ceux dont l'échéance est inférieure à 12 mois qui sont classés à court terme.

La juste valeur des titres de participation est déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque société. Les critères généralement retenus sont la valeur de marché ou la quote-part des capitaux propres et les perspectives de rentabilité à défaut de valeur de marché disponible. La juste valeur des titres de participation est classée en niveau 3 de la hiérarchie des valorisations comme défini dans IFRS 13. La juste valeur des placements est évaluée en utilisant les données de marché, courbes des taux et spreads de crédit de chacun des émetteurs des titres. La juste valeur des placements est classée en niveau 1 et 2 de la hiérarchie des valorisations comme défini dans IFRS 13.

Un actif financier qui n'est pas comptabilisé à la juste valeur par le biais du résultat net est examiné à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication objective de perte de valeur. Une perte de valeur est comptabilisée s'il existe une indication objective qu'un événement défavorable s'est produit après la comptabilisation initiale de l'actif, et que cet événement a un impact négatif sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif.

Les achats et les ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de règlement.

1.13 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Cette rubrique inclut les valeurs disponibles en caisse, en banque, les valeurs à l'encaissement, les placements à court terme (avec une échéance initiale de 3 mois au plus), très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur, ainsi que les découvertes bancaires. Ces derniers sont présentés parmi les dettes financières au passif de l'état de la situation financière.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont portés à l'état de la situation financière au coût amorti.

1.14 Actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente

Un actif non courant (ou un groupe d'actifs) est classé comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. En d'autres termes, cela signifie que l'actif est disponible pour une vente immédiate dans son état actuel et que la vente est hautement probable (décision officielle de vendre, recherche active d'un acheteur, vente hautement probable endéans une période d'un an).

Les actifs non courants détenus en vue de la vente ne sont plus amortis mais font le cas échéant l'objet d'une perte de valeur pour ramener leur valeur comptable à leur valeur inférieure de réalisation.

1.15 Activités abandonnées

Une activité abandonnée est une activité qui, soit rencontre les critères pour être classée comme détenue en vue de la vente, soit a été cédée, et qui en outre respecte les critères suivants :

- les cash flows de cette activité peuvent être distingués sur le plan opérationnel et du reporting financier ;
- cette activité est importante au niveau opérationnel ou géographique ;
- elle fait partie d'un plan unique de cession ou a été acquise en vue de sa cession.

1.16 Capital

Les actions ordinaires sont classées sous la rubrique « Capital ». Le capital se compose de deux éléments :

- le capital souscrit, qui représente les montants que les actionnaires se sont engagés à apporter ;

- le capital non-appelé, soit la quote-part du capital souscrit dont l'organe de gestion de la Société n'a pas encore réclamé la libération.

1.17 Dettes pour avantages au personnel

1.17.1 Avantages à court terme

Les avantages à court terme désignent les avantages du personnel dont le règlement intégral est attendu dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice où les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les avantages à court terme sont pris en charges au fur et à mesure des prestations de services des membres du personnel.

1.17.2 Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi désignent les avantages du personnel (autres que les indemnités de cessation d'emploi et les avantages à court terme) qui sont payables postérieurement à la cessation de l'emploi.

Les avantages postérieurs à l'emploi accordés au personnel peuvent être de deux types :

- type « cotisations définies » : il s'agit des plans pour lesquels une cotisation est versée par la Société à une entité distincte, et pour lesquels la Société n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires. Ces cotisations sont comptabilisées en charges sur les périodes pendant lesquelles les services sont rendus par les membres du personnel. Le cas échéant, les cotisations payées d'avance (non encore versées) sont comptabilisées à l'actif (au passif) à l'état de la situation financière ;
- type « prestations définies » : ce sont tous les plans qui ne sont pas du type «cotisations définies».

Les avantages postérieurs à l'emploi accordés au personnel, et qui sont du type «prestations définies», font l'objet d'une évaluation actuarielle. Ils sont provisionnés (sous déduction des actifs du plan éventuels, soit les avoirs éventuellement déjà constitués pour payer ces avantages) dans la mesure où la Société a une obligation de supporter des coûts, relatifs aux services prestés par le personnel. Cette obligation peut résulter d'une loi, d'un contrat ou de « droits acquis » sur la base d'une pratique passée (obligation implicite). La méthode actuarielle utilisée est la « méthode des unités de crédit projetées ».

Le taux d'actualisation utilisé est déterminé par référence au taux de marché à la date de calcul des obligations d'entreprises de première catégorie et d'échéance comparable à celle des engagements. Les autres hypothèses actuarielles (mortalité, augmentations salariales, inflation, etc.) reflètent la meilleure estimation de la Société.

Etant donné que des hypothèses actuarielles sont utilisées pour évaluer ces engagements sociaux, des écarts actuariels apparaissent inévitablement, résultant des variations dans les hypothèses actuarielles d'un exercice à l'autre, ainsi que des écarts entre la réalité et les hypothèses actuarielles utilisées. Les écarts actuariels des avantages postérieurs à l'emploi sont reconnus dans les autres éléments du résultat global.

1.17.3 Autres avantages à long terme

Les autres avantages à long terme désignent les avantages (autres que les avantages postérieurs à l'emploi et les indemnités de cessation d'emploi) dont le règlement intégral n'est pas attendu dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants.

Le montant comptabilisé à l'état de la situation financière est égal à la valeur actuelle de l'obligation diminuée, le cas échéant, de la valeur de marché à la date de clôture des actifs du plan. Les calculs sont basés sur la « méthode des unités de crédit projetées ». Les écarts actuariels sont comptabilisés dans le résultat net.

1.17.4 Indemnités de cessation d'emploi

Les indemnités de cessation d'emploi sont des avantages payables suite à la décision de la Société de mettre fin au contrat d'emploi d'un ou de plusieurs membres du personnel avant la date normale de retraite, ou suite à la décision du ou des membres du personnel de partir volontairement en contrepartie d'avantages.

Pour ces avantages, une dette déterminée sur base actuarielle est constituée dans la mesure où il existe une obligation pour la Société. Cette dette est actualisée si les avantages sont payables au-delà de douze mois.

Pour tous ces avantages (à l'exception des avantages à court terme), le coût financier représente le passage du temps. Il est comptabilisé en charges financières.

1.18 Provisions

Une provision est reconnue uniquement lorsque :

1. la Société a une obligation actuelle (légale ou implicite) d'effectuer des dépenses en vertu d'un événement passé ;
2. il est probable que la dépense sera effectuée, **et**
3. le montant de l'obligation peut être évalué de manière fiable.

Lorsque l'impact est susceptible d'être significatif (pour les provisions à long terme principalement), la provision est évaluée sur base actualisée. L'impact du passage du temps sur la provision est présenté en charges financières. Les taux d'actualisation sont les taux IRS selon l'échéance des cash-flows attendus.

Une provision pour obligation environnementale (dépollution de sites, etc.) n'est reconnue que si la Société a une obligation implicite ou légale en la matière.

Si la Société a un contrat onéreux, une provision est constituée. Avant de reconnaître cette provision pour contrat onéreux, la Société comptabilise la perte de valeur éventuelle relative aux actifs dédiés à l'exécution du contrat concerné.

Des provisions pour pertes opérationnelles futures sont interdites.

Une provision pour restructuration est uniquement comptabilisée s'il est démontré que la Société a une obligation implicite de restructurer au plus tard à la date de la clôture. Cette obligation doit être démontrée par :

- l'existence d'un plan formel détaillé identifiant les principales caractéristiques de la restructuration ; **et**
- le commencement d'exécution du plan de restructuration ou par l'annonce des principales caractéristiques du plan de restructuration aux intéressés.

1.19 Dettes financières

Les dettes financières comprennent les prêts bancaires, les obligations émises, les dettes de leasing financiers, les dettes financières vis-à-vis d'autres institutions financières et les découverts bancaires.

Les dettes financières sont évaluées initialement à la juste valeur, diminuées, pour les dettes financières autres que celles évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction relatifs à l'émission de la dette. Les dettes financières sont ensuite classées dans l'une des catégories suivantes qui ont chacune leur propre principe d'évaluation :

1. Les dettes financières évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les dettes financières que la Société a décidé volontairement de classer dans cette rubrique au moment de la reconnaissance initiale.
2. Les autres dettes financières sont une catégorie résiduelle. Après la reconnaissance initiale, elles sont évaluées au coût amorti, par application de la méthode du taux d'intérêt effectif, avec amortissements des primes d'émission ou de remboursement via le résultat net.

Les dettes financières sont classées à long terme à l'exception de celles exigibles dans les 12 mois qui sont classées à court terme.

La juste valeur des dettes financières évaluées à la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation telles que les modèles d'évaluation retenus pour les options ou en utilisant la méthode des flux de trésorerie actualisés. Les modèles d'évaluation des dettes financières prennent en considération des données observables à la date de clôture sur les marchés et des données non observables sur les marchés. L'utilisation de données non observables sur les marchés entraîne que la juste valeur des dettes financières relève du niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs tel que défini dans IFRS 13.

1.20 Impôts sur le résultat - Actifs / Passifs d'impôts différés

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt courant et l'impôt différé. L'impôt courant est le montant des impôts à payer (à récupérer) sur les revenus imposables de l'année écoulée, ainsi que tout ajustement aux impôts payés (à récupérer) relatifs aux années antérieures.

L'impôt différé est calculé suivant la méthode du report variable (« liability method ») sur les différences temporelles entre la valeur comptable fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les états financiers IFRS. L'impôt différé est évalué sur la base du

taux d'impôt attendu lorsque l'actif sera réalisé ou le passif réglé. En pratique, le taux généralement utilisé est celui en vigueur à la date de clôture.

Toutefois, il n'y a pas d'impôt différé sur la comptabilisation initiale d'actifs et de passifs (hors acquisition de filiales) qui n'affectent ni le bénéfice comptable ni le bénéfice fiscal.

Des actifs d'impôts différés ne sont reconnus que lorsqu'il est probable que des bénéfices imposables seront disponibles pour y imputer les différences temporelles déductibles existantes au cours d'exercices futurs, par exemple celles résultant de pertes fiscales récupérables. Ce critère est réévalué à chaque date de clôture.

1.21 Dettes commerciales

Les dettes commerciales sont évaluées initialement à leur valeur nominale, et ultérieurement à leur coût amorti, c'est-à-dire à la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs (sauf si l'impact de l'actualisation est non significatif).

1.22 Dettes sociales

Les dettes sociales sont évaluées initialement à leur valeur nominale, et ultérieurement à leur coût amorti, c'est-à-dire à la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs (sauf si l'impact de l'actualisation est non significatif).

1.23 Subsides

Les subsides d'exploitation sont portés à l'état du résultat global sous la rubrique « Produits d'exploitation avant subsides en capital ».

Les subsides en capital, obtenus dans le cadre des investissements en immobilisations incorporelles et corporelles, sont présentés au passif de l'état de la situation financière et sont reconnus en résultat d'exploitation - rubrique « Subsides en capital » - au même rythme que les amortissements des immobilisations pour lesquelles ils ont été obtenus. En cas de vente d'actifs subsidiés, les subsides y afférents sont annulés par le biais du résultat d'exploitation et ensuite reconstitués en tant que subsides non affectés également par le biais du résultat d'exploitation. En outre, un intérêt est calculé au profit des investissements des subsides en capital non affectés et des acomptes versés aux filiales non encore affectés.

Les subsides financiers obtenus dans le cadre d'emprunts sont comptabilisés en produits à reporter et en déduction des charges financières.

1.24 Autres dettes

Les autres dettes sont évaluées initialement à leur valeur nominale, et ultérieurement à leur coût amorti, c'est-à-dire à la valeur actuelle des flux de trésorerie à payer (sauf si l'impact de l'actualisation est non significatif).

Les dividendes que la Société doit verser à ses actionnaires sont comptabilisés en Autres dettes au cours de la période durant laquelle ils ont été approuvés. Les produits à reporter, soit la quote-part des revenus encaissés d'avance au cours de l'exercice ou au cours d'exercices précédents, mais à rattacher à un exercice ultérieur, sont également classés en Autres dettes, à l'exception de ceux relatifs aux instruments financiers dérivés et aux dettes financières. Les sommes reçues en garantie sont également reprises dans les Autres dettes.

1.25 Produits et charges d'exploitation

Les revenus provenant de la prestation de services sont reconnus en résultat net au fur et à mesure de ces prestations.

Les revenus provenant de la vente de biens sont reconnus en résultat net lorsque les risques et avantages inhérents à la propriété du bien sont transférés du vendeur à l'acheteur.

Les dotations d'exploitation reçues de l'Etat en compensation de l'exécution des missions de service public qui incombent à la Société sont enregistrées dans le chiffre d'affaires de l'exercice concerné par les prestations. Les revenus de location des immeubles de placement et des concessions dans les gares sont également repris dans le chiffre d'affaires.

Les produits et les coûts associés aux contrats de construction doivent être comptabilisés respectivement en produits et en charges en fonction du degré d'avancement des travaux et de la marge estimée. En cas de marge négative attendue, une charge est actée à concurrence de la totalité de la perte estimée. Le degré d'avancement des travaux est déterminé par le rapport entre les coûts encourus pour les travaux exécutés jusqu'à la date considérée et les coûts totaux estimés du contrat.

Les charges liées à la prestation de services ou à la vente de biens sont reprises parmi les charges d'exploitation.

1.26 Produits et charges financiers

Les produits financiers comprennent les produits d'intérêts sur les moyens financiers investis (y compris les actifs financiers « disponibles à la vente ») et les instruments financiers dérivés, les gains sur les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur, les reprises de pertes de valeur, les gains de change, les dividendes perçus et les autres produits financiers.

Les charges financières comprennent les charges d'intérêts sur les passifs financiers (y compris les instruments financiers dérivés et les dettes liées au personnel), les pertes sur les actifs et passifs évalués à la juste valeur, les pertes de valeur, les pertes de change et les autres charges financières.

Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés en résultat net lorsqu'ils sont acquis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dividendes sont comptabilisés en résultat net dès que la Société acquiert le droit à percevoir les paiements.

Les coûts d'emprunt qui ne sont pas directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié sont comptabilisés en résultat net en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les profits et pertes de change sont enregistrés pour leur montant net.

1.27 Tableaux des flux de trésorerie

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles sont présentés selon la méthode indirecte, suivant laquelle le résultat net est ajusté des effets des transactions sans effet de trésorerie, des mouvements relatifs au fonds de roulement et des éléments de produits ou de charges liés aux flux de trésorerie concernant les activités d'investissement et de financement.

Note 2 - Gestion du capital et des risques financiers

2.1 Gestion du capital

La politique de la Société en matière de gestion du capital consiste à assurer une structure financière qui soit suffisante pour maintenir une bonne notation auprès des agences internationales de notation et qui lui permette de continuer à fournir un service de qualité à sa clientèle. La Société a ainsi pour objectif de réduire sa dette en vue d'obtenir une structure du capital optimale permettant d'assurer une flexibilité financière stratégique pour sa croissance future. A cette fin, la Société surveille de près son niveau d'endettement net et de sa dette économique.

Par endettement net, la Société entend :

- 1) solde de valeur nominale des dettes et créances (y inclus les instruments financiers dérivés) auprès d'une institution financière ou traitées sur les marchés des capitaux ainsi que des trésoreries disponibles.
- 2) moins le solde des opérations Back to Back telles que décrites dans l'arrêté Royal du 30 décembre 2004 – Annexe 4 du Moniteur Belge du 31 décembre 2004.

L'endettement net se présente comme suit aux 31 décembre 2017 et 2016 :

Endettement net		31/12/2017	31/12/2016
Rubriques du bilan	Notes		
Instruments financiers dérivés	11	41.262.573,46	-524.022,71
Autres actifs financiers	2.1	602.726.292,51	571.132.952,42
Total actifs non courants		643.988.865,97	570.608.929,71
Instruments financiers dérivés	11	0,00	0,00
Autres actifs financiers	2.1	9.373.802,23	30.004.599,79
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2.1	207.063.950,54	82.954.603,02
Total actifs courants		216.437.752,77	112.959.202,81
Total actifs		860.426.618,74	683.568.132,52
Dettes financières	19	2.769.548.900,75	2.819.549.185,92
Instruments financiers dérivés	11	84.353.249,20	38.171.755,31
Total passifs non courants		2.853.902.149,95	2.857.720.941,23
Dettes financières	19	658.677.077,00	810.431.534,68
Instruments financiers dérivés	11	-83.408,53	0,00
Total passifs non courants		658.593.668,47	810.431.534,68
Total passifs		3.512.495.818,42	3.668.152.475,91
Endettement net		2.652.069.199,68	2.984.584.343,39
Variation de l'endettement net			-332.515.143,71

Dette économique

L'endettement net ne donne pas toujours une image économique adéquate de la dette de la Société. Afin d'aboutir à une image économique plus adéquate de la dette financière, un certain nombre d'éléments ont été incorporés à l'endettement net. Il s'agit des suivants :

- les avances (cofinancements) et subsides d'investissement (SPF) non utilisés que la Société s'est engagée à utiliser dans un futur proche moins les créances (cofinancements) dans le cas où la société a déjà dépensé plus que ce qu'elle n'a reçu comme avance ;
- les dettes commerciales courantes que la Société est obligée de payer moins les créances commerciales courantes que la Société pense recevoir ;
- les garanties payées ou reçues par la Société dans le cadre des conventions de CSA ; et
- la créance nette relative aux subsides d'exploitation (SPF) pour lesquels l'Etat belge s'est engagé mais que la Société n'a pas encore reçu.

Le tableau ci-dessous présente la réconciliation de l'endettement net avec la dette économique au 31 décembre 2017 et 2016 :

Dette économique	2017	2016
Endettement net	2.652.069.199,68	2.984.584.343,39
Cofinancements régionaux	-13.910.301,12	-37.947.215,94
Subsides d'investissements SPF reçus mais non affectés	389.299.666,24	131.477.170,88
Solde net des dettes et créances commerciales	237.774.105,73	229.808.286,73
Solde net des subsides d'exploitation SPF acquis	-499.280.003,74	-394.142.412,81
Solde net des cautionnements (CSA)	-282.839.368,00	-284.539.106,00
Total des corrections économiques	-168.955.900,89	-355.343.277,14
Dette économique	2.483.113.298,79	2.629.241.066,25

Dette économique sous responsabilité propre

Afin de pouvoir correctement apprécier l'impact des prestations propres de la Société sur la dette, il est nécessaire de faire abstraction de l'évolution de la dette qui est la conséquence des décisions de l'Etat (gouvernement fédéral). En exécution de ces décisions, la Société a préfinancé un certain nombre d'investissements pour lesquels un remboursement étalé dans le temps a été garanti par l'Etat. Le tableau ci-dessous présente la réconciliation de la dette économique avec la dette économique sous responsabilité propre au 31 décembre 2017 et 2016 :

Dette économique sous responsabilité propre	2017	2016
Dette économique	2.483.113.298,79	2.629.241.066,25
Matériel RER	384.780.577,47	399.422.659,47
Solde des travaux TGV	52.773.367,22	54.684.473,69
Préfinancements régionaux	23.932.000,00	26.398.036,58
Décision conseil des Ministres octobre 2008	110.145.346,56	114.479.673,60
Décision conseil des Ministres décembre 2011	88.507.728,76	92.733.942,82
Autres	3.283.344,36	2.139.594,08
Total des éléments à neutraliser	663.422.364,37	689.858.380,24
Dette économique sous responsabilité propre	1.819.690.934,42	1.939.382.686,01

Réconciliation de l'endettement net avec les postes du bilan

Les montants repris dans le calcul de l'endettement net sont les montants nominaux (« principal ») des instruments financiers, et donc en excluant les ajustements de juste valeur et les intérêts courus non échus. Les tableaux ci-dessous permettent de réconcilier les différentes rubriques du bilan avec les montants retenus pour le calcul de l'endettement net.

- Autres actifs financiers :

<i>Autres actifs financiers</i>		31/12/2017					TOTAL	
<i>Non courant</i>	<i>Notes</i>	Endettement net			Autres			
		Nominal	Ajustements de juste valeur	Produits acquis	Fonds gérés pour compte de tiers	Autres		
Créances		347.247.999,95	3.552.873,50	8.554.976,42	0,00	0,00	359.355.849,87	
Back-to-back		255.478.292,56	0,00	741.316,47	0,00	0,00	256.219.609,03	
Actifs disponibles à la vente	12	0,00	0,00	0,00	0,00	51.890.510,00	51.890.510,00	
Total partie non courante		602.726.292,51	3.552.873,50	9.296.292,89	0,00	51.890.510,00	667.465.968,90	
Courant								
Créances		9.373.802,23	0,00	363.669,88	0,00	0,00	9.737.472,11	
Back-to-back		0,00	0,00	-6.991,70	0,00	0,00	-6.991,70	
Actifs disponibles à la vente	12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total partie courante		9.373.802,23	0,00	356.678,18	0,00	0,00	9.730.480,41	
Total autres actifs financiers		612.100.094,74	3.552.873,50	9.652.971,07	0,00	51.890.510,00	677.196.449,31	

<i>Autres actifs financiers</i>		31/12/2016					TOTAL	
<i>Non courant</i>	<i>Notes</i>	Endettement net			Autres			
		Nominal	Ajustements de juste valeur	Produits acquis	Fonds gérés pour compte de tiers	Autres		
Créances		340.009.875,12	4.882.092,01	7.877.016,18	0,00	30.214.879,01	382.983.862,32	
Back-to-back		231.123.077,30	0,00	704.426,88	0,00	0,00	231.827.504,18	
Actifs disponibles à la vente	12	0,00	0,00	0,00	0,00	51.271.902,18	51.271.902,18	
Total partie non courante		571.132.952,42	4.882.092,01	8.581.443,06	0,00	81.486.781,19	666.083.268,68	
Courant								
Créances		30.004.599,79	0,00	1.512.650,28	0,00	508.629,76	32.025.879,83	
Back-to-back		0,00	0,00	-5.638,68	0,00	0,00	-5.638,68	
Actifs disponibles à la vente	12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total partie courante		30.004.599,79	0,00	1.507.011,60	0,00	508.629,76	32.020.241,15	
Total autres actifs financiers		601.137.552,21	4.882.092,01	10.088.454,66	0,00	81.995.410,95	698.103.509,83	

Les créances comptabilisées en autres actifs financiers incluses dans l'endettement net sont principalement les placements financiers effectués par la Société dans le cadre des opérations de financement alternatif. Ils ont été effectués soit à la demande des investisseurs soit à des fins de gestion des flux de trésorerie. Ces actifs compensent économiquement les dettes financières contractées dans le cadre de ces opérations.

La ligne « back-to-back » contient les soldes ouverts des créances envers l'Etat issues de la reprise de la dette au 1^{er} janvier 2005.

- Trésorerie et équivalents de trésorerie :

Trésorerie et équivalents de trésorerie		31/12/2017				
		IFRS 7				
		Endettement net		Autres		TOTAL
		Nominal	Ajustements de juste valeur	Produits acquis	Fonds gérés pour compte de tiers	Autres
Billets de trésorerie		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes à terme		0,00	0,00	41,13	180.743.277,62	0,00
Comptes à vue		199.044.059,19	0,00	0,00	9,08	0,00
Espèces et chèques		8.019.891,35	0,00	0,00	0,00	64.605,66
Total trésorerie et équivalents de trésorerie		207.063.950,54	0,00	41,13	180.743.286,70	64.605,66
						387.871.884,03

Trésorerie et équivalents de trésorerie		31/12/2016				
		IFRS 7				
		Endettement net		Autres		TOTAL
		Nominal	Ajustements de juste valeur	Produits acquis	Fonds gérés pour compte de tiers	Autres
Billets de trésorerie		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes à terme		737.902,50	0,00	2.487,94	224.061.602,00	0,00
Comptes à vue		77.293.210,64	0,00	0,00	117,64	0,00
Espèces et chèques		4.923.489,88	0,00	0,00	0,00	62.323,10
Total trésorerie et équivalents de trésorerie		82.954.603,02	0,00	2.487,94	224.061.719,64	62.323,10
						307.081.133,70

La colonne « fonds gérés pour compte de tiers » reprend les placements investis dans le cadre du fond RER pour le compte de l'Etat belge. Le fond RER a été créé par l'Etat belge en 2001 afin de financer les travaux à réaliser pour la création du « Réseau Express Régional » (RER). Dans le contrat de gestion de l'ex-SNCB Holding pour les années 2005 – 2008, l'Etat belge a délégué la gestion des moyens disponibles dans le fond RER à la Société. L'ensemble des moyens dont la gestion est transférée à la Société est considéré par la Société comme une dette envers les pouvoirs publics (reprise dans les « Autres dettes »). En exécution de la loi du 21 décembre 2013 contenant diverses dispositions fiscales et financières (articles 113 à 121), les moyens disponibles du Fond RER conservés sur un compte auprès d'une institution désignée par l'Etat, ont été immédiatement placés au trésor public ou investis dans les instruments financiers émis par l'Etat Fédéral.

Le détail des instruments financiers dérivés et des dettes financières est présenté dans les notes 11 et 19.

2.2 Gestion des risques financiers

Les instruments financiers sont des contrats qui mènent à un actif financier chez une partie et un passif financier chez l'autre partie. Ceci comprend aussi bien les instruments financiers traditionnels (créances, dettes et titres) que les instruments financiers dérivés repris dans les états financiers mais aussi les créances et les obligations, principalement liées aux financements alternatifs, qui sont reprises hors bilan.

Les instruments comportent en principe des risques. La Société est soumise principalement au risque de marché, au risque de crédit et au risque de liquidité. La politique de risque de la Société a pour objectif de cartographier et d'analyser les risques auxquels la société est confrontée, de déterminer des limites et des contrôles des risques adéquats et de surveiller le respect des limites de risque. Le conseil d'administration de la Société est régulièrement informé des différents risques et reçoit un résumé précis de tous les instruments financiers. La politique et les systèmes pour la gestion des risques sont régulièrement réévalués et, le cas échéant, adaptés aux changements des conditions de marché et des activités de la société.

Le conseil d'administration de la Société a défini les principes pour la gestion des risques (« Politique financière »). Ces principes sont répartis en trois parties : la gestion de l'endettement, la gestion de la trésorerie et la gestion des instruments financiers dérivés. L'application et le suivi de ces principes sont assurés par le service de trésorerie de la Société, alors que le contrôle de l'application est assuré par l'audit interne de la société. Les mêmes principes sont d'application pour la gestion de trésorerie pour compte de tiers (Fonds RER) et pour les instruments qui sont repris hors bilan. La réalisation d'opérations dans le but d'effectuer un gain à court terme n'est pas autorisée.

Gestion de l'endettement

L'endettement reprend l'ensemble des dettes financières et des actifs financiers, autres que les instruments financiers dérivés et la trésorerie, qui sont repris dans l'endettement net de la Société. La société fait ici appel aux émissions d'emprunts bancaires, d'emprunts obligataires et financements alternatifs et à l'acquisition de dépôts à terme et titres à revenus fixes à différents termes et dans différentes devises.

La gestion de l'endettement, compte tenu des instruments financiers dérivés, requiert que :

- dans la mesure du possible, les remboursements de la dette nette soient contractés sur des échéances choisies en fonction de l'évolution prévue des cash-flows futurs et dans le but de niveler et de réduire au mieux les soldes de trésorerie.
- la dette nette à long terme de la Société soit contractée pour minimum 65% et maximum 75% en instruments à taux fixe et pour minimum 25% et maximum 35% en instruments à taux flottant. Tout dépassement de ces seuils maxima doit être approuvé par les organes de gestion.
- la durée résiduelle pondérée de la dette nette à long terme de la Société soit fixée à 5 ans minimum.
- l'échéancier de l'endettement net soit étalé dans le temps aussi bien en termes de liquidité qu'en termes de risque de taux d'intérêt.

- toute opération d'endettement ou de placement, qui génère un risque de change, soit immédiatement et entièrement couverte en EUR pour éliminer ce risque tant sur le principal que sur les intérêts.
- les cash-flows de chaque opération d'endettement ou de placement conclus soient composés d'un paiement en capital et d'intérêts sur le capital exigible. Les placements dans du capital porteur de risque n'est pas autorisé.
- les limites de placements soient respectées pour les opérations de placement.

Gestion de la trésorerie

La gestion de trésorerie comprend la gestion centralisée de la trésorerie (soit des cash-flows à l'horizon d'un an) de la Société et de ses filiales. Les conditions de rémunération des prêts ou emprunts à court terme au bénéfice ou à charge des entités du périmètre de consolidation sont celles prévalant sur le marché (« at arm's length »).

Points principaux de la gestion de la trésorerie :

- Tout surplus structurel de trésorerie doit être consacré dans la mesure du possible à la réduction de l'endettement net.
- Le déficit structurel de trésorerie doit être consolidé par des emprunts à long terme.
- Les surplus de trésorerie doivent être placés, aux conditions prévalant sur le marché (« at arm's length »), de préférence auprès de filiales ayant des déficits de trésorerie.
- En cas de surplus de trésorerie après déduction des placements nécessaires auprès de filiales ou en cas de placements nécessaires dans le cadre de transactions de leasing et de location à long terme, des limites de placement sont à respecter.
- Tout placement impliquant un risque de change doit être immédiatement et entièrement couvert en EUR pour éliminer ce risque, tant sur le principal que sur les intérêts.
- Pour financer les déficits de trésorerie restants, la Société a recours à des lignes de crédit (confirmées, non-confirmées et dites « evergreen ») et émet des billets de trésorerie en EUR ou des instruments similaires à court terme.

Gestion des instruments financiers dérivés

La société utilise les instruments financiers dérivés suivants pour la gestion des risques : les swaps, options et contrats de change à terme ayant comme sous-jacents un taux d'intérêt, l'inflation, un taux de change, des produits d'énergie ou un crédit.

Points principaux de gestion des opérations sur produits dérivés :

- Toute opération sur instruments financiers dérivés doit à tout moment pouvoir être adossée à une dette financière, un placement, un contrat commercial ou une créance sur l'Etat belge ou les Régions dans le cadre d'un préfinancement.
- Le risque de crédit des contreparties doit être réparti et couvert systématiquement par la clôture des CSA's (« Credit Support Annex »).

Instruments qui ne répondent pas à la définition d'instruments financiers

Les analyses de cette note se limitent aux instruments qui répondent à la définition d'instruments financiers : « *Des actifs (comme les charges payées d'avance) pour lesquels l'avantage économique futur est la réception de biens ou de services plutôt que le droit de recevoir de la trésorerie ou un autre actif financier, ne sont pas des actifs financiers* » (IAS 32 – AG11). « *Les passifs ou les actifs qui ne sont pas contractuels (comme les impôts sur le résultat qui résultent d'obligations légales imposées par les pouvoirs publics) ne sont pas des passifs financiers ou des actifs financiers* » (IAS 32 – AG12). Les totaux des rubriques repris dans les tableaux de cette note ne sont donc pas nécessairement réconciliables directement avec les rubriques du bilan.

Les tableaux ci-dessous réconcilient les totaux des différentes rubriques du bilan et les soldes des instruments contenus dans les différentes analyses.

	31/12/2017		
	IFRS 7	Non IFRS 7	Total
Actifs financiers			
Créances commerciales et autres débiteurs	1.865.020.477,93	243.574.975,87	2.108.595.453,80
Instruments financiers dérivés	254.565.239,76	0,00	254.565.239,76
Autres actifs financiers	677.196.449,31	0,00	677.196.449,31
Trésorerie et équivalents de trésorerie	387.871.884,03	0,00	387.871.884,03
Total actifs financiers	3.184.654.051,03	243.574.975,87	3.428.229.026,90
Passifs financiers			
Dettes financières	3.493.146.802,14	0,00	3.493.146.802,14
Instruments financiers dérivés	406.584.097,73	0,00	406.584.097,73
Dettes commerciales	397.766.453,51	25.913.498,62	423.679.952,13
Autres dettes	261.615.540,71	150.188.615,18	411.804.155,89
Total passifs financiers	4.559.112.894,09	176.102.113,80	4.735.215.007,89

	31/12/2016		
	IFRS 7	Non IFRS 7	Total
Actifs financiers			
Créances commerciales et autres débiteurs	1.989.945.362,52	225.713.968,14	2.215.659.330,66
Instruments financiers dérivés	299.541.061,76	0,00	299.541.061,76
Autres actifs financiers	698.103.509,83	0,00	698.103.509,83
Trésorerie et équivalents de trésorerie	307.081.133,70	0,00	307.081.133,70
Total actifs financiers	3.294.671.067,81	225.713.968,14	3.520.385.035,95
Passifs financiers			
Dettes financières	3.707.886.496,54	0,00	3.707.886.496,54
Instruments financiers dérivés	466.098.716,49	0,00	466.098.716,49
Dettes commerciales	383.776.851,91	17.652.301,61	401.429.153,52
Autres dettes	336.321.658,13	146.321.427,38	482.643.085,51
Total passifs financiers	4.894.083.723,07	163.973.728,99	5.058.057.452,06

2.2.1 Risque de marché : risque de change

Le risque de change auquel la Société est exposée, découle principalement des activités de financement en devises, et plus particulièrement des transactions de financements alternatifs.

Chaque opération d'endettement significative, même à court terme, qui génère un risque de change, est immédiatement et intégralement couverte en EUR (principal et intérêts) par l'utilisation d'instruments financiers dérivés. La couverture en EUR n'est pas obligatoire sur le remboursement des cash-flows de la dette qui sont assurés par un flux entrant de trésorerie en devise étrangère. La position couverte peut être assortie d'un taux d'intérêt flottant ou fixe. Les actifs et passifs relatifs aux opérations de financement alternatif sont dans certain cas en USD, mais la Société n'est pas exposée au risque de change.

a. Instruments financiers par devise

	31/12/2017			
	EUR	USD	Autres	Total
Actifs financiers				
Créances commerciales et autres débiteurs	1.864.807.204,70	0,00	213.273,23	1.865.020.477,93
Instruments financiers dérivés	142.665.426,34	111.899.813,42	0,00	254.565.239,76
Autres actifs financiers	446.678.325,42	230.518.123,89	0,00	677.196.449,31
Trésorerie et équivalents de trésorerie	387.678.027,09	142.207,36	51.649,58	387.871.884,03
Total actifs financiers	2.841.828.983,55	342.560.144,67	264.922,81	3.184.654.051,03
Passifs financiers				
Dettes financières	3.203.813.271,88	289.333.530,26	0,00	3.493.146.802,14
Instruments financiers dérivés	372.273.517,71	34.310.580,02	0,00	406.584.097,73
Dettes commerciales	397.513.592,13	22.062,35	230.799,03	397.766.453,51
Autres dettes	261.615.540,71	0,00	0,00	261.615.540,71
Total passifs financiers	4.235.215.922,43	323.666.172,63	230.799,03	4.559.112.894,09
Écart de couverture		18.893.972,04	34.123,78	

	31/12/2016			
	EUR	USD	Autres	Total
Actifs financiers				
Créances commerciales et autres débiteurs	1.989.945.362,52	0,00	0,00	1.989.945.362,52
Instruments financiers dérivés	168.058.880,10	131.379.885,51	102.296,15	299.541.061,76
Autres actifs financiers	445.833.193,12	252.270.316,71	0,00	698.103.509,83
Trésorerie et équivalents de trésorerie	306.198.251,77	27.090,50	855.791,43	307.081.133,70
Total actifs financiers	2.910.035.687,51	383.677.292,72	958.087,58	3.294.671.067,81
Passifs financiers				
Dettes financières	3.379.499.015,19	328.387.481,35	0,00	3.707.886.496,54
Instruments financiers dérivés	432.045.739,31	33.950.681,03	102.296,15	466.098.716,49
Dettes commerciales	383.690.036,38	60.624,10	26.191,43	383.776.851,91
Autres dettes	336.321.658,13	0,00	0,00	336.321.658,13
Total passifs financiers	4.531.556.449,01	362.398.786,48	128.487,58	4.894.083.723,07
Écart de couverture		21.278.506,24	829.600,00	

Le détail ci-dessus présente l'exposition en devises des actifs et passifs financiers de la Société. Hormis l'euro, la devise significative pour la Société est le Dollar américain. L'exposition en USD est issue des opérations de financement alternatif. Les risques de change issus de la position en USD sont couverts par des contrats « swaps » tel que présenté au point b. ci-dessous.

L'écart de couverture en USD mis en évidence ci-dessus est la conséquence d'une différence de méthode d'évaluation des dérivés (juste valeur) et des actifs financiers et dettes financières couverts (coût amorti).

b. Dérivés de change

	31/12/2017		31/12/2016	
	Total Valeur de marché	Total Nominal	Total Valeur de marché	Total Nominal
Devises achetées				
USD	115.563.816,67	73.102.433,30	135.482.106,70	80.841.847,95
Autres	0,00	0,00	102.296,15	1.744.948,83
Devises achetées - Total	115.563.816,67	73.102.433,30	135.584.402,85	82.586.796,78
Devises vendues				
USD	37.974.583,27	34.568.165,60	38.052.902,19	33.244.781,78
Autres	0,00	0,00	102.296,15	1.744.948,83
Devises vendues - Total	37.974.583,27	34.568.165,60	38.155.198,34	34.989.730,61
Options				
USD	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
Options - Total	0,00	0,00	0,00	0,00

Les dérivés de change conclus par la Société sont des contrats « swaps » conclus principalement dans le cadre des dettes et créances ayant trait aux opérations de financement alternatif. Ces contrats sont conclus à des fins de gestion des flux de trésorerie en devises. La Société a cependant fait le choix de ne pas appliquer la comptabilité de couverture au sens d'IAS 39, les instruments dérivés ne sont donc pas reconnus comme dérivés de couverture. Les instruments financiers dérivés sont reconnus à leur juste valeur par le biais du résultat net. Les devises achetées et vendues incluses dans les « Autres » (2016) sont liées à une transaction en SGD conclue au profit d'une filiale. Fin 2017 la Société ne détient plus d'instruments financiers dérivés au profit des filiales.

c. Analyse de sensibilité

IFRS 7 impose une analyse de sensibilité afin d'illustrer les impacts de variations théoriques des taux de change sur le résultat net et sur les fonds propres. L'analyse de sensibilité a été établie sur la situation de la Société à la date de clôture. En ce qui concerne le risque de change, le calcul de sensibilité consiste à évaluer l'impact dans les comptes en IFRS d'une variation de +/- 10% du cours de clôture pour les cours de change des USD (ou autre devise significative) par rapport à l'EUR.

Variation taux de change	Impact sur le résultat net	Impact sur les autres éléments du résultat global
2017		
USD + 10%	2.099.330,23	0,00
USD - 10%	-1.717.633,82	0,00
2016		
USD + 10%	2.364.278,47	0,00
USD - 10%	-1.934.409,66	0,00

2.2.2 Risque de marché : risque de taux d'intérêt

a. Risque de taux d'intérêt

La Société est confrontée à 3 types de risques d'intérêts. Le premier est lié aux effets des révisions des taux d'intérêts variables sur les flux de trésorerie. Ce risque est contrôlé constamment pour la position d'endettement net pour laquelle, avec ou sans l'utilisation de swaps de taux d'intérêts, la société s'efforce de laisser évoluer ce risque à l'intérieur des limites approuvées. Le comité de direction de la société peut pourvoir à une modification de ces limites dans le cas où cela serait une réponse aux conditions particulières de marché. Le deuxième type est lié aux effets des révisions des taux d'actualisation sur les justes valeurs. Etant donné que la Société a toujours l'intention de régler ses créances et dettes à la date d'échéance prévue, il n'y a pas, pour ce risque, de couverture particulière de prévue. Les révisions des taux d'actualisation peuvent avoir un impact significatif sur l'allocation du résultat pour une période définie mais n'ont pas d'impact sur le résultat sur la durée totale de l'opération. Un troisième type de risque est le risque de refinancement. La société s'efforce de limiter son exposition aux changements des conditions de marché en répartissant dans le temps les dates d'échéance des financements à taux fixes.

Au 31 décembre 2017, en moyenne 49,50% (2016 : 53,81 %) des obligations financières nettes porteuses d'intérêts (avant l'impact des instruments financiers dérivés) sont contractées à taux variables et 50,50% (2016 : 46,19%) à taux fixes. En tenant compte des instruments financiers dérivés conclus, le ratio variable-fixe au 31 décembre 2017 devient 14,68%/85,32% (2016 : 17,18%/82,82%).

	Valeur comptable 31/12/2017	Valeur comptable 31/12/2016
Taux fixe		
Actifs financiers	1.135.158.132,72	1.178.348.891,28
Créances commerciales et autres débiteurs	798.949.375,59	800.083.375,17
Autres actifs financiers	336.208.757,13	378.265.516,11
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,00	0,00
Passifs financiers	-2.013.546.472,33	-2.053.307.276,78
Dettes financières	-2.011.441.636,19	-2.034.608.411,34
Dettes commerciales	0,00	0,00
Autres dettes	-2.104.836,14	-18.698.865,44
Instruments financiers dérivés	-636.545.353,97	-753.223.557,62
Swaps de taux	-669.511.782,02	-805.123.007,29
Swaps de devise	32.966.428,05	51.899.449,67
Total taux fixe	-1.514.933.693,58	-1.628.181.943,12
Taux variable		
Actifs financiers	668.621.322,32	743.799.481,99
Créances commerciales et autres débiteurs	309.363.000,87	337.341.475,36
Autres actifs financiers	178.515.002,70	181.656.014,19
Trésorerie et équivalents de trésorerie	180.743.318,75	224.801.992,44
Passifs financiers	-1.529.624.593,41	-1.763.275.222,06
Dettes financières	-1.322.480.905,82	-1.494.836.431,44
Dettes commerciales	0,00	0,00
Autres dettes	-207.143.687,59	-268.438.790,62
Instruments financiers dérivés	600.274.763,82	681.665.513,19
Swaps de taux	648.823.560,29	735.464.107,88
Swaps de devise	-48.548.796,47	-53.798.594,69
Total taux variable	-260.728.507,27	-337.810.226,88
Total	-1.775.662.200,85	-1.965.992.170,00

Suite à la reprise de la dette par l'Etat belge au 1^{er} janvier 2005, des contrats de swaps ont été conclus avec l'Etat belge. Les intérêts capitalisés et les produits acquis relatifs à ces contrats de swaps ont été comptabilisés avec les créances « Back-to-back » dans la rubrique « Autres actifs financiers ». Dans un souci de consistance, l'impact de ces contrats de swaps a été pris en compte avec les autres contrats de swaps dans le tableau ci-dessus.

Les principales expositions au taux d'intérêt résultent, pour la Société, de financements en EUR et en USD.

La sensibilité au risque de taux a été déterminée sur base d'un déplacement théorique parallèle de la courbe de taux de 100 points de base.

b. Analyse de sensibilité du taux d'intérêt en cash-flow

Une variation de 100 bps à la hausse sur les taux d'intérêt variables (instruments financiers dérivés inclus) entraînerait une hausse de 857.318,38 EUR (2016 :311.566,80 EUR) des intérêts nets payés par la Société en 2017.

c. Analyse de sensibilité en juste valeur

L'évolution des taux d'intérêt de marché affecte la juste valeur des instruments financiers non dérivés comptabilisés avec l'option de juste valeur via le résultat net, ainsi que des instruments financiers dérivés. Cette évolution est prise en compte dans l'évaluation de la sensibilité du résultat net.

L'analyse de sensibilité en juste valeur a été établie sur la situation de la Société à la date de clôture. Une augmentation de 100 points de base entraîne un gain en résultat de 44.680.148,09 EUR (52.469.873,64 EUR) au 31 décembre 2017 (2016), dont 0,00 EUR (0,00 EUR) par les autres éléments du résultat global.

2.2.3 Risque de marché : risque de prix des matières premières

Au niveau des matières premières, la Société est principalement exposée aux risques de prix sur les prix de l'énergie (électricité, gaz naturel, et gasoil). Historiquement, le Société a conclu des contrats standards à prix fixes (gaz naturel), au prix du jour (gasoil) ou à un prix moyen avec ou sans une combinaison avec le prix du jour (gaz naturel) pour toute la durée des contrats. Avec pour objectif de pouvoir mieux repartir les risques de prix dans le temps et de pouvoir profiter d'opportunités sur les marchés, les stratégies d'achat des différents produits d'énergie ont été rationalisées. Un système de *cliquets* a été instauré dans chaque contrat, un par un et lorsque possible, par lequel un prix pour les différentes tranches a été défini. Le Comité de Direction a approuvé pour chaque contrat les valeurs limites de la stratégie concernée. Un comité énergie a été mis en place au sein de la Société qui veille à l'application adéquate des stratégies approuvées. Le Comité de Direction est informé régulièrement des résultats en découlant.

En ce qui concerne l'électricité, le gestionnaire d'infrastructure (Infrabel) agit comme « lead-buyer ». La Société a donné mandat à Infrabel pour la conclusion de contrats cadres jusqu'en 2020 pour le contrat « traction » (toute l'électricité prise via les sous-stations de traction, principalement pour la traction du matériel roulant) et pour le contrat distribution (pour toute l'électricité qui n'est pas prise via les sous-stations de traction). Dans le contrat « traction », un système de *cliquets* sera également prévu par la Société à partir de l'année de livraison 2018, en combinaison avec le prix « forward » et le prix « spot » ou prix du jour (clics journaliers). Dans le contrat « distribution », on utilise pour des raisons techniques, uniquement une combinaison du prix moyen et du prix du jour.

En ce qui concerne l'énergie, le gestionnaire d'infrastructure (Infrabel) agit comme « lead-buyer ». La Société a donné mandat à Infrabel pour la conclusion de contrats cadres jusqu'en 2020 pour le contrat « traction » (toute l'électricité prise via les sous-stations de traction, principalement pour la traction du matériel roulant) et jusqu'en 2018 pour le contrat distribution (pour toute l'électricité qui n'est pas prise via les sous-stations de traction). Dans le contrat « traction », un système de *cliquets* (cliquets quotidiens et cliquets libres) sera également prévu par la Société, en combinaison avec le prix moyen et le prix du jour. Pour

des raisons techniques, le contrat de « distribution » ne prévoit uniquement une combinaison du prix moyen et du prix du jour.

En ce qui concerne le gaz naturel (chauffage) et le gasoil (traction et chauffage) la Société agit comme « lead-buyer » pour un certain nombre de sociétés participantes au sein du paysage ferroviaire belge mais à l'extérieur du périmètre de consolidation. Les prix sont négociés par la Société au nom des sociétés participantes, mais la facturation de l'énergie achetée est directement faite aux sociétés individuelles. La Société applique les stratégies suivantes :

- Gaz naturel : Application du système de *cliquets* où, à l'intérieur des limites approuvées par le Comité de Direction, le prix des différentes tranches a été fixé pour une partie du volume. Le prix final est la moyenne des différents moments d'achat en combinaison avec le prix spot ou le prix journalier pour le volume restant. De cette manière, le risque réparti peut même être limité, lorsqu'une partie du prix est fixé et il est possible de réagir aux opportunités de marché. Afin d'assurer l'approvisionnement, le Conseil d'Administration de la Société a décidé de conclure des contrats cadre jusqu'en 2020. La Société a la possibilité de renouveler les contrats cadres, une fois, jusqu'en 2021.
- Gasoil : Le système de *cliquets* ne peut pas être appliqué ici. C'est pourquoi la société combine l'achat de gasoil au prix du jour avec la conclusion d'instruments financiers dérivés (swaps de diesel). L'utilisation d'instruments financiers dérivés offre la possibilité de profiter des opportunités de marché et de réduire la volatilité relative aux cash-flows futurs. Le Conseil d'Administration de la Société a décidé, pour 2015 à 2017 inclus, de couvrir un volume total basé sur 55% de l'utilisation moyenne estimée pour ces années.

Les coûts liés à la livraison d'énergie sont comptabilisés dans les charges d'exploitation. Les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés (swaps diesel) sont comptabilisées en tant que charges et produits financiers. L'impact du système de *cliquets* n'est pas séparé du contrat de base compte tenu de la relation étroite entre les caractéristiques économiques et les risques des dérivés et les caractéristiques économiques et les risques du contrat de base.

2.2.4 Risque de marché : risques de prix 'Autres actifs financiers'

Les placements (dépôts et titres à revenus fixes) comptabilisés dans la rubrique 'Autres actifs financiers' sont détenus par la Société dans le seul but de collecter des flux de trésorerie contractuels et font partie de la couverture des obligations contractuelles découlant des 'Dettes financières' (principalement les financements alternatifs). Certains de ces actifs sont volontairement valorisés à la juste valeur pour éliminer une discordance comptable. La Société décide donc qu'elle n'est pas soumise au risque de marché sur ces actifs.

2.2.5 Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière pour la Société dans le cas où un partenaire commercial ou la contrepartie d'un instrument financier ne respecte pas les obligations contractuelles conclues. Le risque de crédit de la Société est issu des créances commerciales, des placements, des actifs financiers « disponibles à la vente » et des instruments financiers dérivés. La Société n'utilise actuellement pas d'instruments financiers dérivés pour couvrir les risques de crédit.

Balance âgée des actifs financiers

Le tableau ci-dessous donne une répartition des actifs financiers entre ceux qui ne sont pas échus et ceux qui sont échus à la date de clôture de la période avec un détail des échus par nombre de mois échus.

Valeur nette comptable	Actifs NON dépréciés								Actifs dépréciés
	Non échus	depuis 0-1 mois	depuis 1-3 mois	Echus à la date de clôture depuis 3-6 mois	depuis 6-12 mois	depuis 1-2 ans	depuis plus de 2 ans		
31 décembre 2017									
Créances commerciales et autres débiteurs	1.865.020.447,93	1.824.505.710,34	20.177.899,67	6.166.523,08	343.421,71	192.593,02	-209.343,54	-121,99	13.843.765,64
Instruments financiers dérivés	254.565.239,76	254.565.239,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres actifs financiers	677.196.449,31	677.196.449,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Trésorerie et équivalents de trésorerie	387.871.884,03	387.871.884,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	3.184.654.021,03	3.144.139.283,44	20.177.899,67	6.166.523,08	343.421,71	192.593,02	-209.343,54	-121,99	13.843.765,64
31 décembre 2016									
Créances commerciales et autres débiteurs	1.989.945.362,52	1.970.131.454,51	7.155.551,67	9.644.668,75	1.726.507,48	1.355.623,33	-483.363,00	414.919,78	0,00
Instruments financiers dérivés	299.541.061,76	299.541.061,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres actifs financiers	698.103.509,83	698.103.509,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Trésorerie et équivalents de trésorerie	307.081.133,70	307.081.133,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	3.294.671.067,81	3.274.857.159,80	7.155.551,67	9.644.668,75	1.726.507,48	1.355.623,33	-483.363,00	414.919,78	0,00

Répartition géographique

Les actifs financiers détenus par la Société se répartissent dans les zones géographiques suivantes :

	Belgique	Eurozone	Autres Europe	Etats Unis	Autres	Total
31 décembre 2017						
Créances commerciales et autres débiteurs	1.499.028.348,02	357.181.017,80	4.893.550,55	3.900.721,52	16.840,04	1.865.020.447,93
Instruments financiers dérivés	196.364.958,02	10.162.852,67	45.922.844,68	2.114.584,39	0,00	254.565.239,76
Autres actifs financiers	275.367.955,59	30.123.146,37	263.584.536,55	75.877.273,85	32.243.536,95	677.196.449,31
Trésorerie et équivalents de trésorerie	387.871.884,03	0,00	0,00	0,00	0,00	387.871.884,03
Total	2.358.633.145,66	397.467.016,84	314.400.931,78	81.892.579,76	32.260.376,99	3.184.654.051,03
31 décembre 2016						
Créances commerciales et autres débiteurs	1.532.626.479,70	362.410.366,29	84.898.733,43	5.101.173,40	4.908.609,70	1.989.945.362,52
Instruments financiers dérivés	217.858.172,93	10.291.483,55	71.391.405,28	0,00	0,00	299.541.061,76
Autres actifs financiers	280.630.480,76	33.710.997,08	269.846.728,52	79.218.214,56	34.697.088,91	698.103.509,83
Trésorerie et équivalents de trésorerie	306.340.743,26	0,00	740.390,44	0,00	0,00	307.081.133,70
Total	2.337.455.876,65	406.412.846,92	426.877.257,67	84.319.387,96	39.605.698,61	3.294.671.067,81

Risque de crédit sur les créances commerciales et autres débiteurs

Les créances et autres débiteurs concernent en 2017 pour 63,67% (2016 : 60,04%) les créances sur l'Etat belge suite au préfinancement des investissements et les créances nettes relatives aux subsides d'exploitation (SPF) et pour 16,58% (2016 : 16,42%) les garanties payées à des institutions financières dans le cadre des contrats CSA. Les autres créances commerciales et autres débiteurs (2017 : 19,75% ; 2016 : 23,54%) sont réparties sur plusieurs tiers.

Risque de crédit des placements

La Société limite son risque de crédit sur les placements (dépôts ou titres à revenu fixe) en investissant exclusivement dans des contreparties qui satisfont aux critères de la politique financière. Les placements doivent avoir un caractère de prêt et ne peuvent avoir lieu dans du capital à risque. Les placements sont soumis à des conditions strictes concernant la qualité de crédit minimale en fonction de la durée du placement. La Société a mis en place des limites de placements par contreparties. Ces limites ne sont toutefois pas applicables aux placements et instruments qui bénéficient d'un rating AAA/Aaa, ou qui sont émis ou garantis par l'Etat belge, la Communauté flamande, la Région wallonne, la Communauté française et la Région de Bruxelles-Capitale. Etant donné la qualité de crédit des contreparties, la Société s'attend à ce que les contreparties respectent les obligations. Les placements sont suivis en continu et une décision est annuellement demandée au Conseil d'Administration afin de changer les contreparties qui ne satisfont plus aux critères fixés.

La Société considère la valeur comptable de ses placements évalués à la juste valeur comme une estimation correcte de son exposition maximale au risque de crédit. Les tableaux ci-dessous font, pour les placements valorisés à la juste valeur, la distinction entre la valeur contractuelle (nominale et produits acquis) et l'ajustement à la juste valeur.

Les actifs financiers « disponibles à la vente » dans lesquels la Société a investi concernent principalement des participations opérationnelles dans des entreprises qui ne satisfont pas au critère de filiale, joint-venture ou entreprise associée. Pour une analyse plus détaillée de ces actifs, voir note 11.

Les trésoreries et équivalents de trésorerie dans lesquels la Société a investi concernent principalement des avoirs détenus sur des comptes à vue et des dépôts à terme à moins de trois mois dans des institutions financières en Belgique ou au Trésor public Belge et d'instruments financiers émis par l'Etat fédéral ou les pouvoirs publics régionaux.

Les titres et dépôts dans lesquels la Société a investi ont les ratings (Standard & Poor's) suivants :

Rating	31/12/2017					
	Nominal		Ajustements		Produits acquis	
	Non courant	Courant	de juste valeur	Non courant	Courant	Total
Autres actifs financiers	695.790.363,89	9.373.802,23	-37.620.687,88	9.296.292,89	356.678,18	677.196.449,31
AA+	88.309.549,43	5.353.558,30	3.004.695,28	2.058.016,73	6.072,24	98.731.891,98
Financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Etatiques	88.309.549,43	5.353.558,30	3.004.695,28	2.058.016,73	6.072,24	98.731.891,98
Corporates	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AA	285.973.752,37	0,00	0,00	2.489.393,61	-6.991,70	288.456.154,28
Financiers	30.495.459,81	0,00	0,00	1.748.077,14	0,00	32.243.536,95
Etatiques	255.478.292,56	0,00	0,00	741.316,47	-6.991,70	256.212.617,33
Corporates	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AA-	115.900.894,97	4.020.243,93	0,00	60.973,72	67.478,52	120.049.591,14
Financiers	115.900.894,97	4.020.243,93	0,00	60.973,72	67.478,52	120.049.591,14
Etatiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Corporates	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A+	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Etatiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Corporates	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A	94.055.532,41	0,00	548.178,22	4.687.908,83	251.075,50	99.542.694,96
Financiers	94.055.532,41	0,00	548.178,22	4.687.908,83	251.075,50	99.542.694,96
Etatiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Corporates	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A-	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Etatiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Corporates	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
NR	111.550.634,71	0,00	-41.173.561,38	0,00	39.043,62	70.416.116,95
Financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Etatiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Corporates	18.486.563,33	0,00	0,00	0,00	39.043,62	18.525.606,95
Actions et parts	93.064.071,38	0,00	-41.173.561,38	0,00	0,00	51.890.510,00
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rating	31/12/2017					
	Nominal		Ajustements		Produits acquis	
	Non courant	Courant	de juste valeur	Non courant	Courant	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,00	387.871.842,90	0,00	0,00	41,13	387.871.884,03
A-1+	0,00	180.743.277,62	0,00	0,00	0,00	180.743.277,62
Financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Etatiques	0,00	180.743.277,62	0,00	0,00	0,00	180.743.277,62
Corporates	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
NR	0,00	207.128.565,28	0,00	0,00	41,13	207.128.606,41
Financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Etatiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Corporates	0,00	0,00	0,00	0,00	41,13	41,13
Comptes à vue	0,00	199.044.068,27	0,00	0,00	0,00	199.044.068,27
Espèces et chèques	0,00	8.084.497,01	0,00	0,00	0,00	8.084.497,01
Total	695.790.363,89	397.245.645,13	-37.620.687,88	9.296.292,89	356.719,31	1.065.068.333,34

Rating	31/12/2016					
	Nominal		Ajustements		Produits acquis	
	Non courant	Courant	de juste valeur	Non courant	Courant	Total
Autres actifs financiers	694.293.508,97	30.004.599,79	-36.791.683,35	8.581.443,06	2.015.641,36	698.103.509,83
AA+	73.539.349,89	0,00	4.778.541,83	900.322,84	0,00	79.218.214,56
Financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Etatiques	73.539.349,89	0,00	4.778.541,83	900.322,84	0,00	79.218.214,56
Corporates	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AA	263.939.070,66	0,00	0,00	2.585.522,43	-5.638,68	266.518.954,41
Financiers	32.815.993,36	0,00	0,00	1.881.095,55	0,00	34.697.088,91
Etatiques	231.123.077,30	0,00	0,00	704.426,88	-5.638,68	231.821.865,50
Corporates	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AA-	113.820.330,25	0,00	0,00	121.603,42	0,00	113.941.933,67
Financiers	113.820.330,25	0,00	0,00	121.603,42	0,00	113.941.933,67
Etatiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Corporates	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A+	33.244.781,78	0,00	103.550,18	0,00	253.379,77	33.601.711,73
Financiers	33.244.781,78	0,00	103.550,18	0,00	253.379,77	33.601.711,73
Etatiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Corporates	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Etatiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Corporates	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A-	68.797.924,28	30.004.599,79	0,00	4.973.994,37	976.783,07	104.753.301,51
Financiers	68.797.924,28	30.004.599,79	0,00	4.973.994,37	976.783,07	104.753.301,51
Etatiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Corporates	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
BBB-	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Etatiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Corporates	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
NR	140.952.052,11	0,00	-41.673.775,36	0,00	791.117,20	100.069.393,95
Financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Etatiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Corporates	48.006.374,57	0,00	0,00	0,00	791.117,20	48.797.491,77
Actions et parts	92.945.677,54	0,00	-41.673.775,36	0,00	0,00	51.271.902,18
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Nominal						
	Non courant	Courant	de juste valeur	Non courant	Courant	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,00	307.078.645,76	0,00	0,00	2.487,94	307.081.133,70
A-1+	0,00	224.061.602,00	0,00	0,00	0,00	224.061.602,00
Financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Etatiques	0,00	224.061.602,00	0,00	0,00	0,00	224.061.602,00
Corporates	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
NR	0,00	83.017.043,76	0,00	0,00	2.487,94	83.019.531,70
Financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Etatiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Corporates	0,00	737.902,50	0,00	0,00	2.487,94	740.390,44
Comptes à vue	0,00	77.293.328,28	0,00	0,00	0,00	77.293.328,28
Espèces et chèques	0,00	4.985.812,98	0,00	0,00	0,00	4.985.812,98
Total	694.293.508,97	337.083.245,55	-36.791.683,35	8.581.443,06	2.018.129,30	1.005.184.643,53

Les montants mentionnés comme « Corporate » sans rating (NR) sont exclusivement liés aux filiales. Les comptes à vue sont principalement détenus dans des institutions financières établies en Belgique dont le rating court terme est A-1 ou A-2.

Couverture du risque de crédit sur les instruments financiers dérivés

Le risque de crédit sur les contreparties avec lesquelles des instruments financiers dérivés ont été conclus, doit être réparti et couvert systématiquement par la conclusion de contrats CSA (« Credit Support Annex »). Dans le cadre de contrats de ce type, on calcule régulièrement quel montant net devrait être payé soit par la Société, soit par la contrepartie, en cas d'annulation de l'en-cours intégral des produits dérivés conclus entre les contreparties. Par le recours aux CSA, la Société a constitué et reçus des cautionnements envers les contreparties pour lesquelles la juste valeur du portefeuille d'instruments financiers dérivés a dépassé le seuil préalablement défini. Ces seuils ont été définis dans les CSA conclus, en fonction de la qualité de crédit de chaque contrepartie indépendamment (« rating »). Avec des contreparties ayant reçu un « negative credit watch », aucune opération nouvelle ne peut être conclue pendant la période de « negative credit watch ». Les cautionnements reçus et payés dans le cadre des CSA sont repris respectivement dans les rubriques « Créances commerciales et autres débiteurs » et « Autres dettes ».

Le tableau ci-dessous donne un aperçu de l'exposition au risque de crédit sur les instruments financiers dérivés, avant et après l'application des cautionnements constitués. Comme le montre le tableau ci-dessous, la Société a une exposition sur seulement un nombre limité de contreparties.

Couverture du risque de crédit sur les intruments financiers dérivés				31/12/2017
Contreperte	Risque de crédit	Cautionnements versés	Cautionnements reçus	Position nette
152	19.803.065,23	0,00	-26.400.000,00	-6.596.934,77
154	-352.758.189,98	305.339.368,00	0,00	-47.418.821,98
155	168.398,12	0,00	0,00	168.398,12
156	-1.950.093,44	0,00	0,00	-1.950.093,44
158	10.001.916,76	0,00	0,00	10.001.916,76
159	-3.756.619,50	3.900.000,00	0,00	143.380,50
160	-11.858.965,75	0,00	0,00	-11.858.965,75
161	-13.959.551,48	0,00	0,00	-13.959.551,48
162	-3.430.130,29	0,00	0,00	-3.430.130,29
163	-4.675.148,19	0,00	0,00	-4.675.148,19
Avec CSA	-362.415.318,52	309.239.368,00	-26.400.000,00	-79.575.950,52
520	0,00	0,00	0,00	0,00
Etat Belge	194.112.661,51	0,00	0,00	194.112.661,51
Eurofima	16.283.799,04	0,00	0,00	16.283.799,04
Sans CSA	210.396.460,55	0,00	0,00	210.396.460,55
Total	-152.018.857,97	309.239.368,00	-26.400.000,00	130.820.510,03

Couverture du risque de crédit sur les instruments financiers dérivés				31/12/2016
Contrepartie	Risque de crédit	Cautionnements versés	Cautionnements reçus	Position nette
150	0,00	0,00	0,00	0,00
152	38.349.169,42	0,00	-42.300.000,00	-3.950.830,58
154	-369.963.596,06	317.939.106,00	0,00	-52.024.490,06
155	0,00	0,00	0,00	0,00
156	-5.038.094,44	0,00	0,00	-5.038.094,44
158	10.123.660,52	0,00	0,00	10.123.660,52
159	-5.056.364,84	5.100.000,00	0,00	43.635,16
160	-27.170.376,15	0,00	0,00	-27.170.376,15
161	-25.641.750,50	1.100.000,00	0,00	-24.541.750,50
162	-9.746.204,75	0,00	0,00	-9.746.204,75
163	-12.640.898,65	2.700.000,00	0,00	-9.940.898,65
Avec CSA	-406.784.455,45	326.839.106,00	-42.300.000,00	-122.245.349,45
164	0,00	0,00	0,00	0,00
165	0,00	0,00	0,00	0,00
520	102.296,15	0,00	0,00	102.296,15
Etat Belge	214.651.228,20	0,00	0,00	214.651.228,20
Eurofima	25.473.276,37	0,00	0,00	25.473.276,37
Sans CSA	240.226.800,72	0,00	0,00	240.226.800,72
Total	-166.557.654,73	326.839.106,00	-42.300.000,00	117.981.451,27

2.2.6. Contrats cadres et semblables

La Société conclut déjà ses instruments financiers dérivés selon le contrat cadre de "International Swaps and Derivatives Association (ISDA)". En vertu de ce contrat cadre, il est possible de solder toutes les obligations réciproques dans une devise et un jour donnés en un montant dû par une partie à une autre partie. Dans des circonstances particulières, par exemple quand un événement de crédit se produit comme une faillite, toutes les transactions tombant sous l'application du contrat cadre sont clôturées et un montant à recevoir ou à payer est déterminé pour règlement de toutes les obligations réciproques.

Le ISDA-contrat cadre ne remplit pas les critères pour compenser les actifs et les passifs financiers. Ceci dû au fait que la Société ne dispose actuellement pas d'un droit juridique exécutoire pour compenser les montants reconnus. Ce droit est seulement exécutoire après qu'un événement futur, tel qu'une faillite, se produit.

Les montants bruts des instruments financiers dérivés par type de contrat sont détaillés dans la note 11. Les montants nets par contrepartie et en tenant compte des garanties payées et reçues sont détaillés au point 2.2.5. ci-dessus.

La Société fait partie, avec d'autres entreprises ferroviaires européennes, d'un mécanisme de compensation multilatéral (BCC). Cette organisation fixe périodiquement, sur base des créances et obligations réciproques qui lui sont présentés, les montants à payer et à recevoir par chaque partie pour solder toutes les obligations réciproques. Dès que le BCC a

communiqué ces montants à ses membres ceux-ci disposent d'un droit juridique exécutoire pour solder ces montants.

Le tableau ci-dessous détaille les montants des soldes reconnus ainsi que des créances et obligations avec les autres membres de l'organisation qui n'ont pas encore été présentés au 31 décembre 2017.

	Valeur comptable 31/12/2017
Montants compensés	
Créances commerciales et autres débiteurs	230.341,92
Autres dettes	1.017.769,80 -787.427,88
	-2.102.373,42
Montants éligible pour être compensés	
Créances commerciales et autres débiteurs	3.275.446,87
Autres dettes	-5.377.820,29
	-1.872.031,50
Total	

2.2.6 Risque de liquidité

Le risque que la société ne puisse s'acquitter de ses obligations financières est limité car la Société :

- dispose de liquidités suffisantes. La Société dispose fin 2017 de 207.063.950,54 EUR (2016 : 82.954.603,02 EUR) qui ne sont pas en gestion pour compte de tiers.
- a à disposition des lignes de crédit suffisantes, confirmées (2017 : 375 millions EUR ; 2016 : 375 millions EUR) et non confirmées (2017: 35 millions EUR ; 2016 : 35 millions EUR), complétées par un programme (non confirmé) de papier commercial (2017 : 4 milliards EUR ; 2016 : 4 milliards EUR).
- dispose d'une ligne de crédit (2017 : 600 millions EUR ; 2016 : 200 millions EUR) avec la Banque Européenne d'investissement qui lui permet de conclure des financements à long terme.
- a la possibilité de demander la garantie de l'Etat pour un montant de 1.138.007.506,22 EUR.
- prévoit un étalement des échéances de la dette nette dans le temps, conformément à sa politique financière. Ainsi, 20% au maximum de l'en-cours de la dette peut venir à échéance dans la même année, avec un maximum de 10% de la dette par trimestre.

A la fin 2017, la Société a tiré 350.057.888,33 EUR (2016 : 445.071.113,62 EUR) sur son programme de papier commercial et n'a pas fait utilisation des lignes de crédit disponibles (2016 : 0,00 EUR).

La Société s'attend à financer ses obligations d'investissements et ses obligations nettes à long terme à l'aide des cash-flows attendus issus des activités opérationnelles,

d'investissements et de financement. Les subsides en capital et d'exploitation prévus dans le contrat de gestion de la Société jouent ici un rôle important pour le financement des activités opérationnelles et d'investissement. La Société gère sa trésorerie sur base d'une analyse périodique de la liquidité. Cette analyse de la liquidité permet au service Trésorerie de la Société une gestion optimale des cash-flows (limiter les excédents ou les manques de trésorerie).

Le tableau ci-dessous présente les échéances des flux de trésorerie contractuels non actualisés futurs des obligations financières, y inclus l'estimation des paiements d'intérêts et en tenant compte des cash-flows découlant des placements, des créances « back-to-back », des remboursements de l'Etat pour les opérations convenues, les instruments financiers dérivés et les trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles.

* Y compris intérêts	Valeur comptable	Flux contractuels*	< 6 mois	6 à 12 mois	1 à 2 ans	2 à 5 ans	> 5 ans
31 décembre 2017							
Actifs financiers							
Créances commerciales et autres débiteurs	548.136.235,70	749.034.174,70	26.358.174,70	30.035.000,00	41.926.000,00	125.778.000,00	524.937.000,00
Instruments financiers dérivés	254.565.239,76	41.541.049,58	-1.033.308,06	-4.848.850,37	-6.112.964,91	74.037.988,13	-20.501.815,21
Autres actifs financiers	606.780.332,36	1.032.894.989,71	2.510.844,62	10.419.532,71	13.153.608,26	216.290.392,74	790.520.611,38
Trésorerie et équivalents de trésorerie	180.743.286,70	180.743.286,70	180.743.286,70	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des actifs financiers	1.590.225.094,52	2.004.213.500,69	208.578.997,96	35.605.682,34	48.966.643,35	416.106.380,87	1.294.955.796,17
Passifs financiers							
Dettes financières	3.493.146.802,14	4.083.061.332,14	553.337.425,94	141.167.931,93	260.212.979,21	1.239.018.083,60	1.889.324.911,46
Instruments financiers dérivés: passifs	406.584.097,73	430.725.018,97	286.528,29	27.374.442,07	-48.979.854,59	138.156.373,75	313.887.529,45
Dettes commerciales	397.766.453,51	397.766.453,51	397.764.512,46	1.911,45	0,00	29,60	0,00
Autres dettes	261.615.540,71	261.638.422,77	109.200.849,44	60.866.704,08	54.488.490,62	34.787.148,22	2.295.230,41
Total des passifs financiers	4.559.112.894,09	5.173.191.227,39	1.060.589.316,13	229.410.989,53	265.721.615,24	1.411.961.635,17	2.205.507.671,32
Total	-2.968.887.799,57	-3.168.977.726,70	-852.010.318,17	-193.805.307,19	-216.754.971,89	-995.855.254,30	-910.551.875,15

* Y compris intérêts	Valeur comptable	Flux contractuels*	< 6 mois	6 à 12 mois	1 à 2 ans	2 à 5 ans	> 5 ans
31 décembre 2016							
Actifs financiers							
Créances commerciales et autres débiteurs	562.213.635,53	784.083.068,00	19.481.068,00	30.035.000,00	41.926.000,00	125.778.000,00	566.863.000,00
Instruments financiers dérivés	299.541.061,76	-202.625,14	3.322.742,88	3.117.724,20	5.892.053,16	-15.362.379,69	2.827.234,31
Autres actifs financiers	598.034.115,88	1.043.097.401,73	31.353.293,07	280.545,29	7.617.131,36	133.096.101,47	870.750.330,54
Trésorerie et équivalents de trésorerie	224.061.719,64	224.061.719,64	224.061.719,64	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des actifs financiers	1.683.850.532,81	2.051.039.564,23	278.218.823,59	33.433.269,49	55.435.184,52	243.511.721,78	1.440.440.564,85
Passifs financiers							
Dettes financières	3.707.886.496,54	4.347.482.140,26	823.992.061,15	22.166.875,30	163.929.774,97	924.594.242,58	2.412.799.186,26
Instruments financiers dérivés: passifs	466.098.716,49	417.366.149,90	5.868.398,14	35.356.065,79	38.179.756,82	-44.887.118,84	382.849.047,99
Dettes commerciales	383.776.851,91	383.288.090,97	383.110.607,21	78,47	0,00	177.405,29	0,00
Autres dettes	336.321.658,13	386.855.000,69	121.199.399,85	42.908.797,10	77.996.597,17	75.960.427,48	68.789.779,09
Total des passifs financiers	4.894.083.723,07	5.534.991.381,82	1.334.170.466,35	100.431.816,66	280.106.128,96	955.844.956,51	2.864.438.013,34
Total	-3.210.233.190,26	-3.483.951.817,59	-1.055.951.642,76	-66.998.547,17	-224.670.944,44	-712.333.234,73	-1.423.997.448,49

2.2.7 Risque de « Fair value »

Le tableau ci-dessous ventile les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon les trois niveaux de hiérarchie de la juste valeur. Celle-ci est déterminée sur la base suivante:

Niveau 1 : des cours/prix cotés (non ajustés) issus de marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques,

Niveau 2 : des données autres que les cours/prix cotés de niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (par exemple, des prix), soit indirectement (par exemple, des éléments dérivés de prix),

Niveau 3 : des données sur l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (informations non observables).

	31/12/2017		
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs			
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net			
Dépôt	0,00	0,00	0,00
Titres à revenu fixe	70.517.643,31	30.013.861,02	0,00
Instruments financiers dérivés	0,00	240.133.837,11	14.431.402,64
Autres créances	0,00	110.705.812,36	0,00
Actifs financiers disponibles à la vente	0,00	0,00	51.890.510,00
Total	70.517.643,31	380.853.510,49	66.321.912,64
Passifs			
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net			
Dettes financières	0,00	0,00	127.859.616,34
Instruments financiers dérivés	0,00	408.436.494,13	-1.852.396,40
Autres passifs financiers	0,00	0,00	
Total	0,00	408.436.494,13	126.007.219,94

	31/12/2016		
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs			
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net			
Dépôt	0,00	0,00	0,00
Titres à revenu fixe	79.218.214,56	33.601.711,73	0,00
Instruments financiers dérivés	0,00	276.144.729,92	23.396.331,84
Autres créances	0,00	87.113.868,18	0,00
Actifs financiers disponibles à la vente	0,00	0,00	51.271.902,18
Total	79.218.214,56	396.860.309,83	74.668.234,02
Passifs			
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net			
Dettes financières	0,00	0,00	148.968.925,58
Instruments financiers dérivés	0,00	468.175.661,02	-2.076.944,53
Autres passifs financiers	0,00	2.076.676,41	0,00
Total	0,00	470.252.337,43	146.891.981,05

Les titres à revenus fixes (et dettes) valorisés à la juste valeur comprennent les placements (et financements) pour lesquels la société a décidé au moment de la reconnaissance initiale de les classer volontairement comme « valorisés à la juste valeur par le résultat net ». Les autres créances valorisées à la juste valeur comprennent les intérêts capitalisés et les intérêts courus sur les contrats swap avec l'Etat belge faisant partie des créances “Back-to-Back” qui, ensemble avec les instruments financiers dérivés, forment les instruments financiers détenus à des fins commerciales.

A la suite de la réorganisation au 1^{er} janvier 2014, la Société ne dispose plus d'un nombre représentatif de titres à revenu fixe cotés (Obligation). La Société ne dispose plus depuis lors de données directement observables sur les marchés, tels que défini aux paragraphes 81 et 82 de IFRS 13, afin de valoriser à leur juste valeur les dettes qui ont été volontairement reconnues « à la juste valeur par le résultat net » et des instruments financiers dérivés qui ne font pas partie d'un CSA. Dès lors, les justes valeurs de ces instruments sont depuis le 1^{er} janvier 2014, considérées comme niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs selon IFRS 13. Sur base de consultations périodiques du marché, la Société établit une estimation de la marge de crédit qui lui est applicable par rapport au coût de financement de l'Etat belge et qui lui permet de faire une estimation réaliste de la courbe de valorisation pour ces instruments.

Mutation des instruments financiers de niveau 3**EUR****Actifs**

Au 1^{er} Janvier	74.668.234,02
Cessions	-1.126,04
Paiements	339.718,68
Prise en charges dans le compte de résultats	-9.304.647,88
Transferts actifs-passifs	0,00
Transfert vers une autre rubrique	619.733,86
Au 31 Décembre	66.321.912,64

Passifs

Au 1^{er} Janvier	146.891.981,05
Paiements	-96.638,94
Prise en charges dans le compte de résultats	-20.788.122,17
Transferts actifs-passifs	0,00
Au 31 Décembre	126.007.219,94

Note 3 - Estimations comptables et jugements significatifs

La préparation des comptes conformément aux normes IFRS amène la Société à effectuer des jugements, des estimations et des hypothèses qui ont un impact sur l'application des règles d'évaluation et sur les montants des actifs, des passifs, des produits et des charges, et qui contiennent par nature un certain degré d'incertitude. Ces estimations sont basées sur l'expérience et sur des hypothèses que la Société estime raisonnables en fonction des circonstances. Par définition, les résultats réels pourraient être et seront souvent différents de ces estimations. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées pendant la période au cours de laquelle les estimations sont révisées et au cours de toutes périodes futures concernées. Les jugements et estimations concernent essentiellement les domaines suivants :

3.1 Juste valeur des dérivés et des autres instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif (tels que les dérivés négociés de gré à gré) est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. La Société sélectionne les méthodes et retient les hypothèses qui lui paraissent les plus adéquates en se basant principalement sur les conditions de marché existantes à la date de chaque clôture. La Société utilise la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie pour différents actifs financiers disponibles à la vente qui n'ont pas été négociés sur un marché actif.

Nous nous référons à la note 2.2.2.b. et c. pour une analyse de sensibilité du taux d'intérêt, cash flow et juste valeur des instruments financiers.

3.2 Avantages au personnel

La dette relative aux avantages au personnel est déterminée de façon actuarielle, sur la base d'un certain nombre d'hypothèses financières et démographiques. Toute modification de ces hypothèses impactera le montant de cette dette. Une hypothèse importante et ayant une grande sensibilité sur la dette est le taux d'actualisation. A chaque clôture, la Société détermine ce taux par référence au marché à la date de clôture des obligations d'entreprises de première catégorie et de maturité comparable à celle des engagements. Les autres hypothèses principales sont basées sur le marché ou reflètent la meilleure estimation de la Société (voir informations complémentaires reprises dans la note 17).

Une analyse de sensibilité aux hypothèses principales est reprise dans la note 17.5.

3.3 Durée d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles comprennent principalement du matériel roulant ainsi que des bâtiments et des gares. Les amortissements sont calculés à partir de la date à laquelle l'actif est prêt à être utilisé, selon la méthode linéaire et selon un taux correspondant à la durée d'utilité estimée de l'actif. Cette durée d'utilité a été estimée par la direction et correspond à la période durant laquelle il est prévu qu'un actif soit disponible à l'utilisation pour la Société. La durée d'utilité estimée tient compte de l'utilisation prévue par la Société, l'usure physique prévue qui dépend de facteurs opérationnels comme le programme d'entretien, le vieillissement technique et économique et les limitations juridiques et autres

limitations similaires (comme par exemple la période du contrat de leasing). Pour un détail des durées d'utilité estimées des immobilisations corporelles et incorporelles nous nous référerons aux notes 1.4. et 1.3. Cependant la durée d'utilité réelle peut être différente à cause de nombreux facteurs ce qui pourrait aboutir à une durée d'utilité plus courte ou plus longue. Si la durée d'utilité estimée paraît incorrecte, ou si les circonstances changent de telle sorte que la durée d'utilité estimée doive être révisée, cela pourrait entraîner une perte de valeur ou une charge d'amortissement augmentée ou réduite dans les périodes futures. Les durées d'utilité sont examinées à la clôture de chaque exercice comptable et ajustées de manière prospective, si nécessaire.

3.4 Pertes de valeur sur participations dans les filiales, coentreprises et entreprises liées

Les participations dans les filiales, coentreprises et entreprises liées sont soumises à un test de perte de valeur lorsqu'il y a une indication objective que la participation a pu subir une perte de valeur. Une perte de valeur sur ces participations est comptabilisée si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable.

Pour les participations non significatives, l'estimation retenue se base uniquement sur la quote-part dans les capitaux propres de l'exercice t-1.

3.5 Pertes de valeur sur immobilisations corporelles

Certaines immobilisations corporelles, ainsi que certains immeubles de placement, ont été évalués à la juste valeur lors de la transition aux IFRS au 1^{er} janvier 2014. Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de pertes de valeur lorsqu'il y a une indication qu'elles aient pu subir une perte de valeur. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable. La valeur recouvrable des terrains correspond à la juste valeur moins les coûts de vente. Les méthodes appliquées afin de déterminer la juste valeur sont décrites à la note 5.2. Pertes de valeur sur immobilisations corporelles.

3.6 Impôts différés : recouvrement d'actifs d'impôt différé

Les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés à des fins de déduction des écarts temporaires et des pertes reportables que s'il est probable que des bénéfices imposables futurs (sur la base d'un horizon de 3 années futures) permettront de compenser ces écarts et pertes et que les pertes fiscales resteront disponibles compte tenu de leur origine, de leur période d'occurrence et de leur conformité avec la législation relative à leur recouvrement.

3.7 Provisions

La Société comptabilise des provisions pour risques environnementaux et juridiques dès lors qu'il existe une obligation légale ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources et pouvant être estimée de façon fiable. Les montants comptabilisés reposent sur la meilleure estimation possible des analyses réalisées au moment de la clôture des comptes.

Note 4 - Immobilisations incorporelles

	Logiciels développés en interne	Autres	Total
Valeur comptable nette au 1^{er} janvier 2016	262.084.686,54	2.303,24	262.086.989,78
Acquisitions	39.511.956,79		39.511.956,79
Production immobilisée	3.876.492,60		3.876.492,60
Cessions		-9.555,00	-9.555,00
Autres transferts	-29.881,93	18.214,50	-11.667,43
Pertes de valeur	-864.850,02		-864.850,02
Amortissements de l'année	-48.021.142,86		-48.021.142,86
Valeur comptable nette au 31 décembre 2016	256.557.261,12	10.962,74	256.568.223,86
Valeur comptable nette au 1^{er} janvier 2017	256.557.261,12	10.962,74	256.568.223,86
Acquisitions	27.991.849,42		27.991.849,42
Production immobilisée	3.407.548,88		3.407.548,88
Cessions		-16.813,85	-16.813,85
Autres transferts		15.133,58	15.133,58
Pertes de valeur	-19.085.194,70		-19.085.194,70
Amortissements de l'année	-52.336.348,04		-52.336.348,04
Valeur comptable nette au 31 décembre 2017	216.535.116,68	9.282,47	216.544.399,15
	Logiciels développés en interne	Autres	Total
Au 31 décembre 2016			
Valeur d'acquisition	501.126.040,76	10.962,74	501.137.003,50
Amortissements cumulés	-240.784.816,78		-240.784.816,78
Pertes de valeur cumulées	-3.783.962,86		-3.783.962,86
Valeur comptable nette au 31 décembre 2016	256.557.261,12	10.962,74	256.568.223,86
Au 31 décembre 2017			
Valeur d'acquisition	532.397.311,15	9.282,47	532.406.593,62
Amortissements cumulés	-293.095.990,20		-293.095.990,20
Pertes de valeur cumulées	-22.766.204,27		-22.766.204,27
Valeur comptable nette au 31 décembre 2017	216.535.116,68	9.282,47	216.544.399,15

Les immobilisations incorporelles « Autres » concernent des certificats verts obtenus en contrepartie de l'installation de panneaux photovoltaïques. En 2017, 230 certificats verts ont été vendus pour un montant total de 18.002,00 EUR générant une plus-value de 1.188,15 EUR.

Les pertes de valeur comptabilisées en 2017 sur les logiciels développés en interne incluent un montant de 19.041.826,44 EUR dont 12.800.153,95 EUR pour le projet NDS et 6.241.672,49 EUR pour le projet Dice suite à l'abandon (partiel) de ces deux projets d'investissements qui étaient essentiellement en cours de développement. Le 3 octobre 2017, la Société a décidé de mettre fin partiellement aux investissements liés au projet NDS (New Distribution System). Pour les composants du système NDS qui ne seront plus utilisés et pour lesquels il a été mis fin définitivement aux développements en cours et à venir, les coûts activés jusqu'au 31 décembre 2016 ont fait l'objet d'une perte de valeur totale (12.800.153,95 EUR) tandis que les dépenses relatives à 2017 ont été prises en résultats (6.493.338,31 EUR). Pour les composants du système NDS qui seront encore utilisés après

2017 (correspondant à un montant de 10.453.890,72 EUR au 31 décembre 2017), ils seront amortis à partir de 2018 sur base de leur durée d'utilité restante. La Société a également décidé l'abandon complet des investissements liés au projet DICE (procédure de départ des trains). La totalité des coûts DICE activés jusqu'au 31 décembre 2016 ont fait l'objet d'une perte de valeur totale (6.241.672,49 EUR via les immobilisations incorporelles et 2.518.203,94 EUR via les immobilisations corporelles) tandis que les dépenses de 2017 ont été prises en résultats (3.475.810,84 EUR). Etant donné que les projets NDS et DICE sont entièrement subsidiés, des prises en résultats de subsides en capital ont été comptabilisées pour des montants correspondants.

Les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtées à l'emploi s'élèvent à 64.489.594,12 EUR (dont 59.918.592,00 EUR subsidiées) au 31 décembre 2017 et à 89.093.502,73 EUR (dont 85.919.623,74 EUR subsidiées) au 31 décembre 2016. Elles ont fait l'objet de tests de pertes de valeur (voir NDS et DICE ci-dessus).

Valeur comptable des immobilisations incorporelles	31/12/2017	31/12/2016
Acquises grâce à des subsides publics : logiciels développés en interne	207.013.061,21	246.347.005,80

Au 31 décembre 2017, 95,6 % des immobilisations incorporelles sont subsidiées.

La Société n'a pas d'immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée.

Note 5 - Immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles

	Terrains	Constructions	Infrastructure ferroviaire	Matériel roulant ferroviaire	Installations et équipements divers	Immobilisations corporelles en cours	Total
Valeur comptable nette au 1^{er} janvier 2016	888.955.029,17	770.742.064,05	45.812.141,39	4.034.780.569,91	190.834.697,20	1.152.274.230,83	7.083.398.732,55
Acquisitions	0,00	132.559,50	690.923,22		34.087,77	320.128.307,30	320.985.877,79
Fusion	4.309.992,17	8.856.393,53	207,36				13.166.593,06
Production immobilisée						140.873.655,66	140.873.655,66
Coûts d'emprunt						66.004,62	66.004,62
Cessions							0,00
Transferts vers							
autres actifs détenus en vue de la vente	-4.689.136,21	-17.995.921,81	-454.226,74	-4.073.521,68	-611.912,73	-936.465,88	-28.761.185,05
immeubles de placement	-19.971.256,68	-1.503.496,45			-3.654,64	-6.042.537,23	-27.520.945,00
à l'intérieur de la rubrique	227.443,07	211.546.367,53	11.454.343,65	131.719.620,66	39.861.178,83	-394.779.071,81	29.881,93
Pertes de valeur	-86.644.172,93	-1.062.303,98	-49.495,56	-32.947.963,19	-3.153.173,60		-123.857.109,26
Reprises de pertes de valeur							0,00
Amortissements		-44.782.638,34	-2.843.506,67	-246.110.173,63	-26.668.103,43		-320.404.422,07
Valeur comptable nette au 31 décembre 2016	782.187.898,59	925.933.024,03	54.610.386,65	3.883.368.532,07	200.293.119,40	1.211.584.123,49	7.057.977.084,23
Valeur comptable nette au 1^{er} janvier 2017	782.187.898,59	925.933.024,03	54.610.386,65	3.883.368.532,07	200.293.119,40	1.211.584.123,49	7.057.977.084,23
Acquisitions		94.848,65			65.711,96	302.776.821,38	302.937.381,99
Fusion		32.000.000,00					32.000.000,00
Production immobilisée						153.278.233,72	153.278.233,72
Coûts d'emprunt						134.935,18	134.935,18
Cessions					-46.378,79		-46.378,79
Transferts vers							
autres actifs détenus en vue de la vente	-742.410,14	-383.471,40		-265.163,57	-288.010,50	-4.668,65	-1.683.724,26
immeubles de placement	34.667,64	-32.042.573,28				-2.992.501,21	-35.000.406,85
à l'intérieur de la rubrique	959.533,20	76.886.670,64	12.909.662,98	126.454.347,66	50.596.384,24	-267.806.598,72	0,00
Autres transfert				1.875.708,14			1.875.708,14
Pertes de valeur	-3.488.854,60	-974.757,03	-117.636,98	-18.782.664,46	-1.854.154,13		-25.218.067,20
Reprises de pertes de valeur	671.871,72						671.871,72
Amortissements		-46.884.617,37	-3.013.968,46	-246.847.294,77	-26.264.000,92		-323.009.881,52
Valeur comptable nette au 31 décembre 2017	779.622.706,41	954.629.124,24	64.388.444,19	3.745.803.465,07	222.502.671,26	1.396.970.345,19	7.163.916.756,36

Au 31 décembre 2017, les acquisitions (y inclus la production immobilisée et les coûts d'emprunt) de la Société s'élèvent à 456.350.550,89 EUR. Elles comprennent principalement :

- les investissements dans le matériel roulant, notamment, les grandes révisions et les modernisations d'automotrices électriques et diesel, de locomotives et de voitures pour 115.537.109,39 EUR, l'acquisition du matériel M7 pour 78.685.817,78 EUR, l'adaptation du matériel roulant pour l'ETCS pour 12.347.739,34 EUR, l'acquisition de pièces de rechange pour 5.778.739,05 EUR et l'adaptation de 12 locomotives Traxx (EL 28) pour 3.328.735,91 EUR ;
- les investissements dans l'accueil, entre autres, Gand Saint-Pierre pour 15.315.488,56 EUR, Mons pour 13.611.973,73 EUR, Bruxelles Nord pour 13.064.740,68 EUR, Malines pour 7.502.827,16 EUR ou encore Bruxelles Midi pour 3.582.975,34 EUR ;
- les investissements dans les ateliers, notamment, ceux de Melle (23.642.209,63 EUR), de Kinkempois (20.478.227,95 EUR), de Hasselt (11.426.658,20 EUR), de

Malines (9.367.354,05 EUR), de Schaarbeek (8.327.533,04 EUR) ou encore de Salzinnes (4.833.784,57 EUR) ;

- un montant de 11.232.380,01 EUR consécutif au « dadingsovereenkomst » conclu le 10 novembre 2017 entre la Société et Infrabel. En son article 2§1, ce contrat prévoit un transfert des investissements d'Infrabel vers la Société pour les projets qui la concernent, suite à la modification du périmètre des activités de ces deux entreprises après la réforme du 1^{er} janvier 2014. Infrabel a donc transféré vers les Immobilisations en cours de la Société un montant de 11.232.380,01 EUR correspondant aux dépenses d'investissements Accueil entre le 1^{er} janvier 2014 et fin octobre 2017. Les subsides y relatifs (11.232.380,01 EUR) ont également été transférés à la Société.

Le montant de 32.000.000,00 EUR comptabilisé au niveau des constructions fait suite à la fusion par absorption, le 1^{er} octobre 2017, de la SPV LLN, constituée le 3 juin 2010 en exécution d'un contrat entre l'Etat fédéral, la Région Wallonne et l'ex-SNCB Holding. Ce contrat prévoyait le préfinancement par la Région Wallonne d'un parking à la gare de Louvain-la-Neuve. Les travaux ont pris fin en 2017 et comme prévu dans le contrat, la Société a acquis tout le patrimoine de la SPV LLN, principalement le parking pour un montant de 32.000.000 EUR subsidiés par la Région Wallonne.

Le taux de capitalisation utilisé pour déterminer les montants des coûts d'emprunt à incorporer aux immobilisations corporelles s'élève en moyenne à 2,11% en 2017 et à 2,30 % en 2016.

Les transferts au cours de l'année 2017 des immobilisations corporelles (constructions) vers les immeubles de placement sont la conséquence d'une analyse sur base des taux d'occupation pour utilisation propre au 31 décembre 2017 des bâtiments (les principaux transferts concernent le bâtiment de gare de Liège 18.298.347,12 EUR et le bâtiment de gare de Bruxelles Midi 3.769.697,96 EUR). Le transfert de 1.875.708,14 EUR vers les immobilisations corporelles – matériel roulant ferroviaire – est lié à l'activation de pièces de rechange importantes relatives à certains types de matériels roulants car elles remplissent les critères d'activation en tant qu'immobilisations corporelles. Ces pièces ont été activées au cours de l'année 2017 pour une valeur d'acquisition de 4.667.414,73 EUR et des amortissements cumulés de 2.791.706,59 EUR.

	Terrains	Constructions	Infrastructure ferroviaire	Matériel roulant ferroviaire	Installations et équipements divers	Immobilisations corporelles en cours	Total
Au 31 décembre 2016							
Valeur d'acquisition	866.322.379,39	1.666.078.794,76	159.970.505,63	6.547.071.905,74	584.564.995,18	1.211.584.123,49	11.035.592.704,19
Amortissements cumulés		-732.708.673,73	-88.116.155,77	-2.654.916.938,30	-376.240.998,82		-3.851.982.766,62
Pertes de valeur cumulées	-84.134.480,80	-7.437.097,00	-17.243.963,21	-8.786.435,37	-8.030.876,96		-125.632.853,34
Valeur comptable nette au 31 décembre 2016	782.187.898,59	925.933.024,03	54.610.386,65	3.883.368.532,07	200.293.119,40	1.211.584.123,49	7.057.977.084,23
Au 31 décembre 2017							
Valeur d'acquisition	866.274.449,40	1.733.071.727,52	168.317.838,12	6.617.646.490,05	596.402.811,01	1.396.970.345,19	11.378.683.661,29
Amortissements cumulés		-768.426.450,73	-87.643.470,84	-2.861.296.992,54	-365.711.343,10		-4.083.078.257,21
Pertes de valeur cumulées	-86.651.742,99	-10.016.152,55	-16.285.923,09	-10.546.032,44	-8.188.796,65		-131.688.647,72
Valeur comptable nette au 31 décembre 2017	779.622.706,41	954.629.124,24	64.388.444,19	3.745.803.465,07	222.502.671,26	1.396.970.345,19	7.163.916.756,36

5.1 Pertes de valeur sur immobilisations corporelles

En 2016, un test de pertes de valeur a été réalisé par les experts internes portant sur des terrains de la Société qui avaient fait l'objet d'une évaluation à la juste valeur au 1^{er} janvier 2014 dans le cadre de l'IFRS 1 'Première application des IFRS'. Suite à une modification des techniques d'évaluation, des pertes de valeur de 145.893.397,94 EUR ont été constatées au 31 décembre 2016 (86.644.172,93 EUR sur des terrains classés parmi les immobilisations corporelles, 58.528.141,93 EUR sur des terrains classés parmi les immeubles de placement et 721.083,08 EUR sur des terrains classés parmi les actifs non courants détenus en vue de la vente).

Les pertes de valeur comptabilisées en 2017 incluent notamment 14.310.062,98 EUR de mises hors service de matériel roulant (automotrices, locomotives et voitures) et 2.518.203,94 EUR suite à l'abandon complet du projet d'investissement DICE (Voir note 4. Immobilisations incorporelles). Des pertes de valeur ont également été comptabilisées en 2017 suite à des tests de pertes de valeur effectués en 2017 sur des terrains.

5.2 Immobilisations corporelles : location-financement

La Société détient les actifs suivants, inclus dans le total des immobilisations corporelles, dans le cadre de contrats de location-financement :

Constructions	
Au 31 décembre 2016	
Valeur d'acquisition	15.502.546,24
Amortissements cumulés	-1.841.801,71
Pertes de valeur cumulées	-5.959.691,46
Valeur comptable nette au 31 décembre 2016	7.701.053,07
Au 31 décembre 2017	
Valeur d'acquisition	15.502.546,24
Amortissements cumulés	-2.079.371,27
Pertes de valeur cumulées	-5.959.691,46
Valeur comptable nette au 31 décembre 2017	7.463.483,51

Au 31 décembre 2017 et 2016, les constructions prises en location-financement concerne le bâtiment Salik et un tréfonds suite au rachat par la Société en 2016 de la branche d'activité « Concessions Bruxelles Midi » à Eurostation.

5.3 Autres informations relatives aux immobilisations corporelles

Valeur comptable des immobilisations corporelles	31/12/2017	31/12/2016
Dont la propriété est		
données en nantissement de dettes	2.030.737.782,30	2.243.337.117,73
Total	2.030.737.782,30	2.243.337.117,73

Les immobilisations corporelles données en nantissement de dettes concernent principalement du matériel roulant (1.980.010.534,61 EUR en 2017 ; 2.191.260.886,75 EUR

en 2016) et dans une moindre mesure des bâtiments administratifs (50.727.247,69 EUR en 2017 ; 52.076.230,98 EUR en 2016).

Valeur comptable des immobilisations corporelles	31/12/2017	31/12/2016
Acquises grâce à des subsides publics		
<i>Terrains</i>	41.480.434,62	40.520.901,42
<i>Constructions</i>	883.020.299,38	851.000.518,16
<i>Infrastructure ferroviaire</i>	53.985.941,82	43.200.049,40
<i>Mat Roulant ferroviaire</i>	3.421.817.705,46	3.530.593.815,20
<i>Installations et équipements divers</i>	188.822.940,04	164.923.894,20
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>	1.385.261.062,53	1.198.866.775,64
Total	5.974.388.383,85	5.829.105.954,02

Au 31 décembre 2017, 83,4 % des immobilisations corporelles sont subsidiées (82,6 % en 2016).

Note 6 - Immeubles de placement

6.1 Immeubles de placement

	Terrains	Immeubles	Total
Valeur comptable nette au 1^{er} janvier 2016	367.824.245,14	73.737.486,34	441.561.731,48
Acquisitions		2.039.233,29	2.039.233,29
Production immobilisée		5.398,60	5.398,60
Transfert à l'intérieur de la rubrique	492,85	-492,85	0,00
Transferts vers/de			
actifs détenus en vue de la vente	-5.918.618,78	-13.585,60	-5.932.204,38
immobilisations corporelles	19.971.256,68	7.549.688,32	27.520.945,00
autres transferts	719.977,19		719.977,19
Pertes de valeur	-58.528.141,93	-1.422,92	-58.529.564,85
Amortissements de l'année		-4.054.265,71	-4.054.265,71
Valeur comptable nette au 31 décembre 2016	324.069.211,15	79.262.039,47	403.331.250,62
Valeur comptable nette au 1^{er} janvier 2017	324.069.211,15	79.262.039,47	403.331.250,62
Acquisitions		1.214.495,18	1.214.495,18
Production immobilisée		237,29	237,29
Transferts vers/de			
actifs détenus en vue de la vente	-1.722.266,31	-107.646,43	-1.829.912,74
immobilisations corporelles	501.411,27	34.498.995,58	35.000.406,85
autres transferts	236,87		236,87
Pertes de valeur	-2.607.755,74	-3.578,70	-2.611.334,44
Reprises de pertes de valeur	1.800.568,71		1.800.568,71
Amortissements de l'année		-7.781.588,55	-7.781.588,55
Valeur comptable nette au 31 décembre 2017	322.041.405,95	107.082.953,84	429.124.359,79

En 2017, les transferts de 34.498.995,58 EUR provenant des immobilisations corporelles sont la conséquence d'une analyse sur base des taux d'occupation pour utilisation propre au 31 décembre 2017 des bâtiments (voir Note 5. Immobilisations corporelles).

Au 31 décembre 2016, des pertes de valeur de 58.528.141,93 EUR ont été comptabilisées sur des terrains qui ont fait l'objet d'une évaluation à la juste valeur lors de la transition aux IFRS au 1^{er} janvier 2014 (voir note 5.2. Pertes de valeur sur immobilisations corporelles).

	Terrains	Immeubles	Total
Au 31 décembre 2016			
Valeur d'acquisition	377.984.743,04	196.541.193,68	574.525.936,72
Amortissements cumulés		-113.910.147,75	-113.910.147,75
Pertes de valeur cumulées	-53.915.531,89	-3.369.006,46	-57.284.538,35
Valeur comptable nette au 31 décembre 2016	324.069.211,15	79.262.039,47	403.331.250,62
Au 31 décembre 2017			
Valeur d'acquisition	376.989.078,42	233.632.792,73	610.621.871,15
Amortissements cumulés		-125.793.201,19	-125.793.201,19
Pertes de valeur cumulées	-54.947.672,47	-756.637,70	-55.704.310,17
Valeur comptable nette au 31 décembre 2017	322.041.405,95	107.082.953,84	429.124.359,79

6.2 Autres informations relatives aux immeubles de placement

Au 31 décembre 2017 et 2016, il n'y a pas d'immeuble de placement dont la propriété est donnée en nantissement de dettes.

Au 31 décembre 2017 (2016), 21,7% (15,8%) des immeubles de placement sont subsidiés :

Valeur comptable des immeubles de placement	31/12/2017	31/12/2016
Acquis grâce à des subsides publics		
Terrains	544.262,94	499.270,55
Immeubles	92.384.804,44	67.123.036,15
Total	92.929.067,38	67.622.306,70

Les immeubles de placement incluent des terrains et bâtiments entièrement ou partiellement donnés en location dans le cadre de contrats de location simple :

	Terrains	Immeubles et équipements de terrains	Total	Terrains	Immeubles et équipements de terrains	Total
Coût d'acquisition	210.018.373,20	212.990.586,88	423.008.960,08	219.197.736,25	81.986.200,94	301.183.937,19
Amortissements cumulés au 1 janvier	-22.739.797,00	-108.083.372,12	-130.823.169,12	-24.749.609,99	-44.095.593,81	-68.845.203,80
Amortissements de l'année		-6.912.688,02	-6.912.688,02		-3.101.136,34	-3.101.136,34
Valeur comptable nette au 31 décembre	187.278.576,20	97.994.526,74	285.273.102,94	194.448.126,26	34.789.470,79	229.237.597,05

Comptabilisés en résultat net pour la période se terminant au	31/12/2017	31/12/2016
Produits locatifs	22.193.023,11	25.181.898,51
Charges opérationnelles directes	9.605.561,70	9.942.170,54

Juste valeur des immeubles de placement

La juste valeur des terrains a été déterminée selon deux méthodes principales. Les terrains situés autour des gares et pour lesquels des projets de développement existent ont été

évalués soit sur la base de comparables de marché, soit sur la base de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, en considérant l'utilisation la plus avantageuse des terrains, et compte tenu d'hypothèses réalistes et prudentes quant à leur destination potentielle. Les autres terrains ont été évalués sur la base de comparables de marché. Lorsque la nature des terrains le justifiait, des ajustements ont été effectués pour capturer les spécificités des terrains utilisés pour des activités ferroviaires, ces spécificités n'étant pas nécessairement prises en compte dans les prix de marché dérivés de transactions plus générales. Les évaluations effectuées sont des évaluations de niveau 2 (basées sur des données de marché observables relatives à l'actif, autres que des données observables sur des marchés actifs) ou de niveau 3 (basées sur des données non observables relatives à l'actif).

La juste valeur des immeubles est déterminée sur la base des loyers annuels nets [auxquels un taux de rendement est appliqué] en ce qui concerne les immeubles occupés (loués), et sur la base de la moyenne des prix de vente moins coûts de vente des 5 dernières années en ce qui concerne les immeubles non occupés (loués).

	Terrains	Immeubles	Total
Juste valeur au 31 décembre 2016	324.069.211,15	498.153.144,22	822.222.355,37
Juste valeur au 31 décembre 2017	322.041.405,95	612.415.368,64	934.456.774,59

Note 7 - Participations dans des filiales

7.1 Participations dans des filiales

	2017	2016
Valeur comptable nette au 1^{er} janvier	163.540.411,42	175.370.957,95
Acquisitions	53.099,57	
Fusion par absorption	-62.000,00	-11.035.489,65
Pertes de valeur		-795.056,88
Reprise de pertes de valeur	795.056,88	
Transfert vers une autre rubrique du bilan (note 15.1)	-5.701.551,55	
Valeur comptable nette au 31 décembre	158.625.016,32	163.540.411,42

Le 21 mars 2017, une convention a été signée entre Transurb, Infrabel et la SNCB prévoyant la vente par Transurb à Infrabel des actions qu'elle détient dans Tuc Rail et le rachat par la Société de l'action de Tuc Rail dans Eurostation. Fin juin 2017, la Société a racheté cette action au prix de 53.099,57 EUR pour la revendre à B-Parking le 13 février 2018.

Le 30 juin 2017, un compromis de vente a été signé entre la Société et CMI en vue de l'acquisition par CMI de 82% de Transurb, filiale de la Société à hauteur de 92%. La perte de valeur de 795.056,88 € comptabilisée au 31 décembre 2016 a été reprise. Ensuite, en application de la norme IFRS 5, la participation de 92% dans Transurb a été transférée vers les actifs non courants détenus en vue de la vente pour sa valeur comptable de 5.701.551,55 EUR (voir Note 15.1. Actifs non courants détenus en vue de la vente).

Le 1^{er} octobre 2017, la Société a procédé à la fusion par absorption de la SPV LLN. En cas de fusion par absorption, les actifs et les passifs de chacune des sociétés sont additionnés et la valeur comptable des actions dans la comptabilité de la société absorbante est remplacée par la quote-part que ces actions représentent dans les capitaux propres de la société absorbée. Nous vous renvoyons à la Note 5. Immobilisations corporelles.

Le montant de -11.035.489,65 EUR en 2016 concerne la Foncière Rue de France et South Station suite à leur fusion avec la Société.

Les filiales sont :

Nom	Quote-part dans le capital en % au 31 décembre		Localisation du siège social	Numéro de TVA
	2017	2016		
Eurostation	100,00	99,97	Bruxelles	BE 0446 601 757
Europarc	75,00	75,00	Liège	BE 0451 150 562
B-Parking	100,00	100,00	Bruxelles	BE 0899 348 834
YPTO	100,00	100,00	Bruxelles	BE 0821 220 410
Railtour	95,44	95,44	Bruxelles	BE 0402 698 765
SPV LLN	-	100,00	Bruxelles	BE 0826 478 107
Transurb*	92,00	92,00	Bruxelles	BE 0413 393 907

*Société transférée vers les actifs non courants détenus en vue de la vente

Note 8 - Participations dans des coentreprises et entreprises associées

8.1 Participations dans des coentreprises et entreprises associées

	31/12/2017	31/12/2016
<u>Notes</u>		
Participations dans des coentreprises	8.2	13.237.730,80
Participations dans des entreprises associées	8.3	319.368.816,21
Valeur comptable nette	332.606.547,01	325.118.012,01

8.2 Participations dans des coentreprises

	2017	2016
Valeur comptable nette au 1^{er} janvier	5.749.195,80	7.643.369,64
Acquisitions	7.488.535,00	282.900,00
Reprises de pertes de valeur		1.718.990,78
Transfert vers les actifs non courants détenus en vue de la vente (note 15.1)		-3.896.064,62
Valeur comptable nette au 31 décembre	13.237.730,80	5.749.195,80

Le 17 février 2017, la Société a racheté 50% des actions détenues par Clear Channel Belgium dans Publifer au prix de 7.488.535 EUR, devenant ainsi l'actionnaire unique de Publifer.

En 2016, les acquisitions concernent la participation dans Belgian Mobility Card. Le transfert de 2016 vers les actifs non courants détenus en vue de la vente concerne les participations dans ATO et Liège Container Terminal.

Les coentreprises sont :

Nom	Quote-part dans les droits de vote en % au 31 décembre		Localisation du siège social	Numéro de TVA
	2017	2016		
Publifer	100,00	50,00	Bruxelles	BE 0402 695 933
BeNe RI	50,00	50,00	Bruxelles	BE 0479.863.354
Thalys Int	28,00	28,00	Bruxelles	BE 0455.370.557
Belgian Mob Card	25,00	25,00	Bruxelles	BE 0822.658.483

La quote-part de la SNCB dans l'état de la situation financière et le résultat global des coentreprises est :

	31/12/2017				
	Publifor	BeNe RI	Thalys Int.	Belgian Mob Card	Total
Quote-part dans l'état de la situation financière des coentreprises :					
Actifs courants	7.985.370,14	4.883.357,51	2.071.310,24	367.007,79	15.307.045,68
Actifs non courants	1.302.509,25	2.548.181,15	139.228,89	59.767,18	4.049.686,48
Passifs courants	-7.704.084,35	-3.248.366,14	-1.374.184,59	-6.209,00	-12.326.635,08
Passifs non courants				-66.363,19	-72.572,19
Actifs net	1.583.795,04	4.183.172,53	830.145,54	360.411,78	6.957.524,88
Quote-part dans le résultat des coentreprises :					
Produits	13.591.398,36	12.600.280,08	4.106.760,74	256.806,35	30.555.245,53
Charges	-13.654.135,36	-12.617.089,05	-4.023.719,66	-216.325,12	-30.511.269,19
Résultat net	-62.737,00	-16.808,97	83.041,08	40.481,23	43.976,34

	31/12/2016				
	Publifor	BeNe RI	Thalys Int.	Belgian Mob Card	Total
Quote-part dans l'état de la situation financière des coentreprises :					
Actifs courants	3.321.775,70	5.947.200,88	2.137.910,20	428.177,84	11.835.064,62
Actifs non courants	288.489,05	2.820.434,25	278.874,67	94.142,18	3.481.940,15
Passifs courants	-2.636.998,73	-4.567.653,63	-1.577.167,49	-92.305,83	-8.874.125,68
Passifs non courants			-92.512,92	0,00	-92.512,92
Actifs net	973.266,02	4.199.981,50	747.104,46	430.014,19	6.350.366,17
Quote-part dans le résultat des coentreprises :					
Produits	4.776.963,27	12.605.170,43	4.337.926,72	312.584,21	22.032.644,63
Charges	-4.428.482,47	-12.498.791,07	-4.248.162,00	-301.696,61	-21.477.132,15
Résultat net	348.480,80	106.379,36	89.764,72	10.887,60	555.512,48

8.3 Participations dans des entreprises associées

	2017	2016
Valeur comptable nette au 1^{er} janvier	319.368.816,21	320.842.601,87
Reprises de perte de valeur		128.656,57
Transfert vers les actifs non courants détenus en vue de la vente (note 15.1)		-1.602.442,23
Valeur comptable nette au 31 décembre	319.368.816,21	319.368.816,21

Le transfert vers les actifs non courants détenus en vue de la vente de 1.602.442,23 EUR en 2016 concerne la participation dans Terminal Athus.

Les entreprises associées sont :

Nom	Quote-part dans les droits de vote en % au 31 décembre		Localisation du siège social	Numéro de TVA
	2017	2016		
Eurofima	9,80	9,80	Bâle	N.C.
Optimobil	24,01	24,01	Bruxelles	BE 0471 868 277
HR RAIL	49,00	49,00	Bruxelles	BE 0541.691.352
Railteam	10,00	10,00	Amsterdam	NL 818547182B01
THI Factory	40,00	40,00	Bruxelles	BE 0541.696.005
Lineas Group	31,12	31,12	Bruxelles	BE 0822.966.806

La quote-part de la Société dans les droits de vote de HR-Rail s'élève à 49% mais son pourcentage de détention dans cette société est de 20%. Infrabel en détient 20% et l'Etat les 60 % restants.

La quote-part de la Société dans l'état de la situation financière et le résultat global des entreprises associées est :

	31/12/2017						
	Eurofima	Lineas Group	Optimobil	HR Rail	Railteam	THI Factory	Total
Actifs	1.669.930.063,73	142.456.252,96	200.063,76	258.449.852,06	22.112,90	293.989.554,66	2.368.655.304,03
Passifs	-1.558.818.196,69	-77.679.296,75	-76.872,17	-246.806.210,08	-10.546,60	-52.328.766,83	-1.936.731.793,01
Produits	52.529.363,06	168.727.418,03	404.511,29	976.553.143,13	0,00	201.367.005,39	1.404.518.659,63
Résultat global	1.174.477,24	9.782.366,57	36.328,94	413.864,39	0,00	14.403.081,41	26.140.122,67

	31/12/2016						
	Eurofima	Lineas Group	Optimobil	HR Rail	Railteam	THI Factory	Total
Actifs	1.907.496.171,74	132.285.989,05	149.890,27	252.133.625,97	22.112,90	273.552.718,01	2.565.640.507,94
Passifs	-1.801.631.590,39	-77.527.053,53	-63.027,62	-240.903.848,39	-10.546,60	-46.295.011,59	-2.166.431.078,12
Produits	63.830.096,00	152.013.697,40	348.969,64	979.799.578,99	40.336,70	178.821.672,18	1.374.854.350,91
Résultat global	1.178.473,98	-3.833.039,23	13.820,37	-2.195.231,97	5.271,30	1.268.746,08	-3.561.959,47

Note 9 - Créances commerciales et autres débiteurs

9.1 Créances commerciales et autres débiteurs

Notes	31/12/2017			31/12/2016		
	Valeur brute	Réduction de valeur	Valeur nette	Valeur brute	Réduction de valeur	Valeur nette
Non-courant						
Créances commerciales	0,00		0,00	0,00		0,00
Autres débiteurs	749.093.164,66	0,00	749.093.164,66	800.386.298,70	-1.291.065,97	799.095.232,73
Créances sur pouvoirs publics	648.156.525,62		648.156.525,62	683.091.170,54		683.091.170,54
Créances de location-financement	9.3 100.353.579,50	0,00	100.353.579,50	106.360.628,46	-1.291.065,97	105.069.562,49
Montants relatifs aux contrats de construction	10 0,00		0,00	10.298.578,53		10.298.578,53
Autres créances	583.059,54		583.059,54	635.921,17		635.921,17
Total partie non-courante	749.093.164,66	0,00	749.093.164,66	800.386.298,70	-1.291.065,97	799.095.232,73
Courant						
Créances commerciales	687.652.981,36	-7.409.310,04	680.243.671,32	554.247.487,19	-5.759.413,55	548.488.073,64
Créances commerciales	124.809.592,03	-7.075.292,48	117.734.299,55	114.507.527,16	-5.707.780,84	108.799.746,32
Montants relatifs aux contrats de construction	10 1.230.212,43		1.230.212,43	3.797.242,33		3.797.242,33
Créances sur pouvoirs publics	516.463.637,40		516.463.637,40	390.608.391,57		390.608.391,57
Créances commerciales sociétés liées	45.149.539,50	-334.017,56	44.815.521,94	45.334.326,13	-51.632,71	45.282.693,42
Autres débiteurs	679.772.597,55	-513.979,73	679.258.617,82	875.317.789,86	-7.241.765,57	868.076.024,29
Créances sur pouvoirs publics	53.327.794,23		53.327.794,23	146.515.796,86		146.515.796,86
Charges à reporter	126.425.189,25		126.425.189,25	116.317.844,51		116.317.844,51
Produits acquis	22.402.918,47		22.402.918,47	28.056.750,96		28.056.750,96
Acomptes sur stock	2.210.256,23	-205.490,94	2.004.765,29	2.425.363,79	-167.282,10	2.258.081,69
Créances de location-financement	9.3 4.977.883,19		4.977.883,19	4.809.385,80		4.809.385,80
Autres créances sociétés liées	1.977.402,95	0,00	1.977.402,95	3.746.382,91	-166.777,64	3.579.605,27
Autres créances	468.451.153,23	-308.488,79	468.142.664,44	573.446.265,03	-6.907.705,83	566.538.559,20
Total partie courante	1.367.425.578,91	-7.923.289,77	1.359.502.289,14	1.429.565.277,05	-13.001.179,12	1.416.564.097,93

Les créances commerciales et autres débiteurs au 31 décembre 2017 incluent des créances sur les pouvoirs publics pour un montant total de 1.217.947.957,25 EUR :

- dans le cadre du contrat de gestion : 500.773.899,94 EUR de créances relatives aux subsides d'exploitation et 13.203.000,00 EUR de créances relatives aux subsides d'investissements ;
- dans le cadre des contrats particuliers de financement d'investissements pour 701.233.942,03 EUR dont matériel RER : 395.354.671,13 EUR ; HLE 18 : 110.991.288,66 EUR ; Desiro : 90.917.656,66 EUR ; Te Kort TGV : 50.680.077,57 EUR ; Gare de Mons : 23.600.301,01 EUR et SPV LLN : 29.689.947,00 EUR ;
- d'interventions publiques autres que l'Etat pour 1.184.408,34 EUR ;
- de créance envers l'administration fiscale pour 1.552.706,94 EUR concernant un litige relatif au plan de relance.

Elles incluent également des autres créances courantes pour un montant de 309.239.368,00 EUR relatives aux cautionnements versés en numéraire dans le cadre des Credit Support Annex (CSA) avec des institutions financières.

9.2 Crédances commerciales et autres débiteurs : réductions de valeur

La valeur nominale des créances commerciales et autres débiteurs faisant l'objet de réductions de valeur s'élève à 7.923.289,77 EUR (14.292.245,09 EUR) au 31 décembre 2017 (2016). Le tableau ci-dessous indique les variations des réductions de valeur cumulées sur ces créances.

	2017	2016
Réductions de valeur sur créances commerciales et autres débiteurs partie non-courante		
Au 1 ^{er} janvier	1.291.065,97	0,00
Dotations aux réductions de valeur		1.291.065,97
Reprises de réductions de valeur	-1.291.065,97	
Au 31 décembre	0,00	1.291.065,97
Réductions de valeur sur créances commerciales et autres débiteurs partie courante		
Au 1 ^{er} janvier	13.001.179,12	15.075.462,25
Dotations aux réductions de valeur	3.023.346,11	18.240.437,16
Utilisation de réductions de valeur sur créances annulées car irrécupérables	-7.551.501,90	-16.938.647,51
Reprises de réductions de valeur	-549.733,56	-3.376.072,78
Au 31 décembre	7.923.289,77	13.001.179,12

L'exposition de la Société au risque de crédit et au risque de change relatifs aux créances commerciales et autres débiteurs, à l'exclusion des contrats de construction et des charges à reporter, figure en note 2.

9.3 Crédances de location-financement

	A moins d'un an	Entre un an et cinq ans	A plus de cinq ans	Total
Investissements nets au 31/12/2017				
Paiements minimaux futurs	8.557.694,27	34.230.777,10	113.525.689,71	156.314.161,08
Produits financiers non acquis	-3.579.811,08	-13.481.294,75	-33.921.592,56	-50.982.698,39
Total	4.977.883,19	20.749.482,35	79.604.097,15	105.331.462,69
Investissements nets au 31/12/2016				
Paiements minimaux futurs	8.557.694,28	34.230.777,10	122.084.244,97	164.872.716,35
Produits financiers non acquis	-3.748.308,48	-14.251.485,83	-36.993.973,75	-54.993.768,06
Total	4.809.385,80	19.979.291,27	85.090.271,22	109.879.948,29

Les créances de location-financement de 105.331.462,69 EUR au 31 décembre 2017 concernent les contrats avec Lineas Group ainsi que des baux emphytéotiques de 99 ans avec des tiers relatifs aux terrains et bâtiments.

Les valeurs résiduelles non garanties revenant à la Société dans le cadre des contrats de location-financement s'élèvent à 4.957.137,53 EUR (4.957.998,53 EUR) au 31 décembre 2017 (2016).

Note 10 - Contrats de construction

		31/12/2017	31/12/2016
	<u>Notes</u>		
Montant des produits des contrats (pour la période)	25.1.1	13.170.707,76	34.446.242,24
Cumul des coûts encourus		94.764.836,93	87.422.720,32
Cumul des bénéfices comptabilisés		649.337,63	932.455,44
Montant des avances reçues	21	20.339.882,84	9.326.052,12

Le total des contrats de construction vis-à-vis des clients, dont le total des coûts encourus augmentés des profits et/ou diminués des pertes comptabilisés dépasse les facturations intermédiaires, est repris dans les états financiers à l'actif parmi les créances commerciales courantes et non courantes :

		31/12/2017	31/12/2016
	<u>Note</u>		
Cumul des : Coûts encourus		93.362.287,62	82.981.819,90
Bénéfices/Pertes comptabilisées		-39.675,22	59.954,36
Cumul des : Facturations intermédiaires		-92.092.399,97	-79.244.531,93
Transfert de/vers dettes commerciales		0,00	10.298.578,53
Montant brut dû par clients pour les travaux des contrats de construction	9.1	1.230.212,43	14.095.820,86
dont non courant	9.1	0,00	10.298.578,53
courant	9.1	1.230.212,43	3.797.242,33

Le total des contrats de construction vis-à-vis des clients, dont les facturations intermédiaires dépassent le total des coûts encourus augmentés des profits et/ou diminués des pertes comptabilisées sont repris dans les états financiers au passif parmi les dettes commerciales courantes :

		31/12/2017	31/12/2016
	<u>Note</u>		
Cumul des : Coûts encourus		1.402.549,31	4.440.900,42
Bénéfices comptabilisées		689.012,85	872.501,08
Cumul des : Facturations intermédiaires		-2.960.875,85	-10.138.575,65
Montant brut dû aux clients pour les travaux des contrats de construction	21	869.313,69	4.825.174,15

Le montant des avances reçues reprises au passif parmi les dettes commerciales non courantes se décompose comme suit :

		31/12/2017	31/12/2016
	<u>Note</u>		
Avances reçues		119.650.000,00	82.300.000,00
Transfert vers créances commerciales non courantes	9.1	0,00	10.298.578,53
Intérêts capitalisés		2.090.420,93	2.018.123,06
Cumul des : Coûts encourus		-101.400.538,09	-85.290.649,47
Avances reçues des clients pour les travaux des contrats de construction	21	20.339.882,84	9.326.052,12

Note 11 - Instruments financiers dérivés

11.1 Instruments financiers dérivés par catégories

Au sein de la Société, la juste valeur des swaps est décomposée en trois parties :

- le nominal : différence entre la valeur du nominal de la jambe à recevoir et celui de la jambe à payer, converti au cours de clôture.
- l'ajustement de juste valeur.
- les produits acquis et charges à imputer.

La juste valeur des instruments financiers dérivés, séparés en court terme et long terme et par type, est présentée dans le tableau ci-dessous :

Instruments financiers dérivés		31/12/2017		
Actif	Nominal	Ajustements de juste valeur	Produits acquis	Total
Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie				
Swaps de taux	41.262.573,46	213.042.036,80	0,00	254.304.610,26
Swaps de devise	43.584.201,02	195.303.723,68	0,00	238.887.924,70
Swaps de pétrole	-2.321.627,56	17.593.120,91	0,00	15.271.493,35
Swaps d'inflation	0,00	145.192,21	0,00	145.192,21
Autres instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
Total partie non courante	41.262.573,46	213.042.036,80	0,00	254.304.610,26
Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie				
Swaps de taux	0,00	234.206,17	26.423,33	260.629,50
Swaps de devise	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps de pétrole	0,00	0,00	-8.996,70	-8.996,70
Swaps d'inflation	0,00	234.206,17	35.420,03	269.626,20
Autres instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
Total partie courante	0,00	234.206,17	26.423,33	260.629,50
Passif	Nominal	Ajustements de juste valeur	Charges à imputer	Total
Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie				
Swaps de taux	-84.353.249,20	-311.889.468,34	84.349,47	-396.158.368,07
Swaps de devise	-55.138.641,90	-303.728.303,78	-714.574,12	-359.581.519,80
Swaps de pétrole	-29.214.607,30	-3.031.818,15	798.923,59	-31.447.501,86
Swaps d'inflation	0,00	-16.831,36	0,00	-16.831,36
Autres instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00	-5.112.515,05
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
Total partie non courante	-84.353.249,20	-311.889.468,34	84.349,47	-396.158.368,07
Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie				
Swaps de taux	83.408,53	-142.022,55	-10.367.115,64	-10.425.729,66
Swaps de devise	83.408,53	-141.999,11	661.227,37	-10.586.939,03
Swaps de pétrole	0,00	-23,44	0,00	602.636,79
Swaps d'inflation	0,00	0,00	-441.403,98	-23,44
Autres instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00	-441.403,98
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
Total partie courante	83.408,53	-142.022,55	-10.367.115,64	-10.425.729,66

Instruments financiers dérivés		31/12/2016		
Actif	Nominal	Ajustements de juste valeur	Produits acquis	Total
Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie				
Sw aps de taux	-7.862.989,83	273.152.825,75	0,00	265.289.835,92
Sw aps de devise	7.338.967,12	26.715.839,14	0,00	34.054.806,26
Sw aps de pétrole	0,00	0,00	0,00	0,00
Sw aps d'inflation	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
Total partie non courante	-524.022,71	299.868.664,89	0,00	299.344.642,18
Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie				
Sw aps de taux	0,00	183.210,58	13.209,00	196.419,58
Sw aps de devise	0,00	0,00	0,00	0,00
Sw aps de pétrole	0,00	183.210,58	13.209,00	196.419,58
Sw aps d'inflation	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
Total partie courante	0,00	183.210,58	13.209,00	196.419,58
Passif	Nominal	Ajustements de juste valeur	Charges à imputer	Total
Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie				
Sw aps de taux	-4.926.973,53	-403.170.820,83	-679.048,89	-408.776.843,25
Sw aps de devise	-33.244.781,78	-4.657.036,79	941.881,19	-36.959.937,38
Sw aps de pétrole	0,00	0,00	0,00	0,00
Sw aps d'inflation	0,00	-7.788.172,37	0,00	-7.788.172,37
Autres instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
Total partie non courante	-38.171.755,31	-415.616.029,99	262.832,30	-453.524.953,00
Instruments financiers dérivés liés à la gestion des flux de trésorerie				
Sw aps de taux	0,00	-1.200.230,02	-11.373.533,47	-12.573.763,49
Sw aps de devise	0,00	-1.200.229,70	-11.898.841,45	-13.099.071,15
Sw aps de pétrole	0,00	0,00	992.777,10	992.777,10
Sw aps d'inflation	0,00	-0,32	-4.446,80	-4.447,12
Autres instruments financiers dérivés	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
Total partie courante	0,00	-1.200.230,02	-11.373.533,47	-12.573.763,49

Suite à la reprise de la dette par l'Etat belge au 1^{er} janvier 2005, des contrats swaps ont été conclus avec l'Etat belge. Les produits acquis de ces contrats dérivés sont comptabilisés avec les créances Back-to-Back dans les autres actifs financiers. Au 31 décembre 2017, il s'agit d'un montant de 110.582.179,48 EUR (2016 : 86.910.077,36 EUR).

Pour plus d'information, l'exposition de la Société aux risques financiers est présentée dans la note 2.

11.2 Tableau de mutation de valeur des instruments financiers dérivés

Variation des instruments financiers dérivés								
31.12.2016	Paiements en nominal nets	Intérêts nets payés	Autres paiements nets	Charges d'intérêts nets	Autres charges nets	Effets de change	Variations de la juste valeur	31.12.2017
-156.586.078,48	1.235.522,48	33.422.288,37		-32.145.911,18		0,00	22.793.644,68	-131.280.534,13
-1.912.354,02	452.423,02	-1.012.910,73		529.406,70		-5.999.434,69	-7.639.498,70	-15.582.368,42
191.972,46	0,00		-42.891,98		69.549,81	0,00	179.333,32	397.963,61
-8.251.194,69	0,00		774.359,85		-752.741,51	0,00	2.675.657,32	-5.553.919,03
-166.557.654,73	1.687.945,50	32.409.377,64	731.467,87	-31.616.504,48	-683.191,70	-5.999.434,69	18.009.136,62	-152.018.857,97

Les coupons payés et/ou reçus dans le cadre des swaps pétrole et inflation ne sont pas considérés comme des intérêts.

Note 12 - Autres actifs financiers

12.1 Généralités

Les autres actifs financiers au sein de la Société peuvent être partagés en créances (créances sur des filiales, titres à revenus fixes émis par des institutions financières et pouvoirs publics et des dépôts gardés dans des banques), créances « back-to-back » sur l'Etat suite à la reprise de la dette au 1^{er} janvier 2005 et les actifs financiers « disponibles à la vente ». Le détail des différentes catégories, séparées en court et long terme ainsi qu'une description des différents risques est repris à la note 2.

12.2 Autres actifs financiers : actifs financiers disponibles à la vente

Le tableau ci-dessous présente les mouvements des années 2017 et 2016 pour les actifs financiers disponibles à la vente :

		2017	2016
	<u>Note</u>		
Au 1^{er} janvier		51.271.902,18	51.266.028,69
Acquisitions		0,00	5.873,49
Cessions		-1.126,04	0,00
Produits d'intérêts		0,00	0,00
Intérêts reçus		0,00	0,00
Transfert des Actifs non courants détenus en vue de la vente	15.1	619.733,86	0,00
Au 31 décembre		51.890.510,00	51.271.902,18
Partie non courante		51.890.510,00	51.271.902,18
Partie courante		0,00	0,00

Dans le cadre de la restructuration du Groupe Eurostation au 1^{er} janvier 2016, la Société a racheté à Eurostation une action des sociétés De Leewe II et Sobru. En 2017, la Société a vendu l'action qu'elle détenait dans Sobru à Eurostation (1.126,04 EUR).

En 2017, la SNCB a vendu 82% de Transurb à CMI et en a conservé 10%, comptabilisés en tant qu'actif financier (AFS) pour un montant de 619.733,86 € correspondant à son coût d'acquisition.

12.3 Actifs financiers donnés en gage

Le tableau ci-dessous indique quelles parties des créances reconnues ont été fournies en garantie dans le cadre de transactions de financement alternatif :

	31/12/2017	31/12/2016
Non courant		
Donné en gage	186.479.512,00	170.405.756,85
Non donné en gage	172.876.337,87	212.578.105,47
Total non courant	359.355.849,87	382.983.862,32
Courant		
Donné en gage	9.447.352,99	0,00
Non donné en gage	290.119,12	32.025.879,83
Total courant	9.737.472,11	32.025.879,83
Total créances	369.093.321,98	415.009.742,15

Nous vous renvoyons à la note 2.1. pour le détail des créances reconnues au sein des Autres actifs financiers.

Note 13 - Stocks

	31/12/2017	31/12/2016
Pièces relatives au matériel roulant	200.169.391,91	199.406.236,81
Matières premières	9.051.244,07	9.770.615,35
En-cours de production	1.989.114,08	2.112.955,30
Produits finis	136.872,32	92.235,52
Valeur nette comptable	211.346.622,38	211.382.042,98
Dont		
Valeur nette comptable recouvrable dans les 12 mois	81.049.698,53	79.387.302,47
Valeur nette comptable recouvrable à plus de 12 mois	130.296.923,85	131.994.740,51

En 2017 (2016), une réduction de valeur sur stocks de 11.417.062,38 EUR (12.817.887,05 EUR) a été comptabilisée dans le résultat net.

Pour les pièces relatives au matériel roulant, les réductions de valeur actées sont fonction du rythme d'amortissement du matériel roulant auxquelles elles se rapportent. Une réduction de valeur sur les consommables n'est comptabilisée que si la rotation du stock n'a pas lieu pendant un an au moins. Le pourcentage de réduction de valeur appliqué est déterminé en fonction du taux connu de la rotation du stock.

Note 14 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31/12/2017	31/12/2016
<u>Note</u>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Comptes à terme et billets de trésorerie	180.743.318,75	224.801.992,44
Comptes bancaires	204.616.883,66	79.871.444,81
Liquidités	2.511.681,62	2.407.696,45
Total	387.871.884,03	307.081.133,70
Trésorerie et équivalents de trésorerie du tableau des flux de trésorerie		
Découverts bancaires utilisés pour les besoins de la gestion de la trésorerie	20.1 0,00	0,00
	387.871.884,03	307.081.133,70

Le solde de trésorerie et équivalents de trésorerie qui n'est pas disponible pour la Société est de 180.743.286,70 EUR (224.061.719,64 EUR) au 31 décembre 2017 (2016).

L'exposition de la Société aux risques financiers est présentée dans la note 2.2.

Note 15 - Actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente et activités abandonnées

15.1 Actifs (non courants) détenus en vue de la vente

Au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016, les actifs non courants détenus en vue de la vente sont :

	31/12/2017	31/12/2016
Actifs non-courants détenus en vue de la vente		
Immobilisations corporelles	62.017.257,40	65.779.886,09
Immeubles de placement	4.080.601,18	4.320.715,51
Pertes de valeur cumulées sur immobilisations corporelles et immeubles de placement	-39.955.322,06	-38.262.606,70
Participations dans coentreprises et des entreprises associées	1.602.442,23	4.949.020,84
Total	27.744.978,75	36.787.015,74

En 2017, les transferts vers les actifs non courants détenus en vue de la vente concernent principalement des terrains de placement (2.465.300,58 EUR) et des bâtiments (491.117,83 EUR) qui ont été transférés dans cette rubrique suite à la décision de les vendre. Par ailleurs, en 2017, du matériel roulant a notamment été cédé pour une valeur comptable de 2.190.279,46 EUR et des terrains et bâtiments pour une valeur comptable de 2.794.364,51 EUR.

Les mouvements des participations dans les coentreprises et les entreprises associées détenues en vue de la vente sont les suivants :

	31/12/2017	31/12/2016
Note		
Valeur comptable nette au 1^{er} janvier	4.949.020,84	0,00
Transfert venant des filiales	7	5.701.551,55
Transfert vers les Autres actifs financiers	12	-619.733,86
Transfert venant des coentreprises	8.2	3.896.064,62
Transfert venant des entreprises associées	8.3	1.602.442,23
Cession de ATO		-3.346.578,61
Cession 82% Transurb		-5.081.817,69
Cession de Liège Container Terminal		-549.486,01
Valeur comptable nette au 31 décembre	1.602.442,23	4.949.020,84

Le 30 juin 2017, un compromis de vente a été signé entre la SNCB et CMI en vue de l'acquisition par CMI de 82% de Transurb. En application de la norme IFRS 5, la totalité de la participation (92%) a été transférée vers les actifs non courants détenus en vue de la vente. Aussitôt après son transfert, le 20 juillet 2017, la vente des 82% à CMI (5.081.817,69 EUR) s'est réalisée et la Société a perçu un montant provisoire de 7.765.817,73 EUR. Au vu des garanties accordées et des ajustements de prix prévus, aucune plus-value n'a été comptabilisée au niveau du compte de résultat. Un montant de 2.684.000,04 EUR est comptabilisé en Autres dettes (voir Note 24. Autres dettes). La Société conserve une participation de 10% dans Transurb (619.733,86 EUR) comptabilisée dans la rubrique Autres actifs financiers (voir Note 12. Autres actifs financiers).

Le 24 août 2017, la Société a vendu les 50% qu'elle détenait dans ATO à la société Van Moer Logistics pour un montant de 4.200.000 EUR. Cette opération a généré une plus-value de 853.421,39 EUR.

Au 31 décembre 2016, suite à la décision de la Société de céder le contrôle de sa participation dans Terminal Athus et en application de la norme IFRS 5, cette participation a été transférée en 2016 vers les actifs non courants détenus en vue de la vente pour 1.602.442,23 EUR (après comptabilisation d'une reprise de pertes de valeur). Cette valeur est inférieure à sa valeur de marché. Au 31 décembre 2017, l'intention de la Société est toujours de vendre cette participation, les négociations sont en cours.

Nom	Quote-part dans les droits de vote en % au 31 décembre		Localisation du siège social	Numéro de TVA
	2017	2016		
Terminal Athus	25,42	25,42	Athus	BE 0419.149.074
	31/12/2017			31/12/2016
	Terminal Athus		Terminal Athus	
Actifs	3.607.403,96	Actifs		2.924.486,17
Passifs	-1.011.903,89	Passifs		-992.289,10
Produits	4.937.218,72	Produits		4.845.828,87
Résultat global	330.004,13	Résultat global		430.167,74

15.2 Profits et pertes relatifs aux immobilisations incorporelles, corporelles et immeubles de placement non courants détenus en vue de la vente

	2017	2016
Dotations aux pertes de valeur	3.063.286,87	10.261.421,46
Moins-values sur cessions	-1.351.504,06	-1.009.837,90
Plus-values sur cessions	7.999.586,17	18.326.511,24

Les profits et pertes de la période ont été enregistrés dans l'état du résultat global aux rubriques « Autres produits d'exploitation » et « Autres charges d'exploitation ». Ils incluent la plus-value générée suite à la vente de ATO. Mais également des plus-et moins-values générées suite à des ventes de matériel roulant et principalement suite à des ventes de terrains et de bâtiments qui ont généré des plus-values pour 6.624.208,44 EUR.

Note 16 - Capital

L'évolution du capital se présente comme suit :

	Actions ordinaires	Actions de jouissance	Total
Au 31 décembre 2016			
CAPITAL			
Montant souscrit	249.022.345,57	0,00	249.022.346
Nombre d'actions	1.053.611.251	20.000.000	1.073.611.251
Au 31 décembre 2017			
CAPITAL			
Montant souscrit	249.022.345,57	0,00	249.022.346
Nombre d'actions	1.053.611.251	20.000.000	1.073.611.251

Le capital social de la Société est composé de :

- 333.754.509 actions ordinaires d'une valeur nominale de 2,47893525 euros chacune, attribuées à l'Etat belge ;
- 719.856.742 actions ordinaires d'une valeur nominale de 3,09866906 euros chacune, attribuées à l'Etat belge ;
- 20.000.000 actions de jouissance dont 16.615.153 détenues par l'Etat belge et 3.384.847 détenues par des actionnaires privés.

Chaque action émise par la Société donne droit à un vote à l'assemblée générale, sauf les actions de jouissance pour lesquelles un droit de vote est représenté par 10 actions.

L'Etat possède directement et indirectement 99,97% des droits de vote de la Société.

Note 17 - Dettes pour avantages au personnel

17.1 Récapitulatif des dettes pour avantages au personnel

Les dettes pour les avantages au personnel reconnues à l'état de la situation financière s'analyse comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
Dettes inscrites à l'état de la situation financière au titre :		
Avantages postérieurs à l'emploi	299.435.527,38	301.130.590,27
Autres avantages à long terme	88.682.316,69	92.118.625,55
Indemnités de cessation d'emploi	19.683.913,58	23.162.289,72
Avantages à court terme (jours de congé uniquement)	41.674.885,51	34.926.198,09
Total des dettes inscrites à l'état de la situation financière:	449.476.643,16	451.337.703,63
- dont courant	123.444.735,57	121.202.901,19
- dont non courant	326.031.907,59	330.134.802,44

17.2 Description des avantages au personnel

17.2.1 Avantages postérieurs à l'emploi

Les différents avantages postérieurs à l'emploi accordés au personnel sont les suivants :

Cotisation patronale à la Caisse de Solidarité Sociale

Les agents statutaires pensionnés, ainsi que leurs ayants droit (enfants et conjoint) et les ayants droit des agents décédés, sont couverts par la Caisse de Solidarité Sociale. Cette Caisse est partiellement financée par la Société. La cotisation due par les Chemins de fer belges est exprimée en pourcentage des pensions reçues.

Couverture hospitalisation

Dans le cadre du protocole d'accord social 2008-2010, il a été convenu que les Chemins de fer belges poursuivent le financement des primes d'une assurance collective qui couvre les frais liés à une hospitalisation en chambre à deux lits. Cette couverture s'applique aux agents statutaires en activité de service ou pensionnés, ainsi qu'à leurs ayants droit (enfants, conjoint) affiliés au Fonds des Œuvres Sociales et aux agents contractuels en activité.

Prestations en cas d'accident du travail

Etant donné que le personnel statutaire ne bénéficie pas du système légal de couverture en cas d'accident du travail, un système propre aux Chemins de fer belges a été instauré. Ainsi, les membres du personnel et leurs ayants droit bénéficient d'indemnités en cas d'accident du travail, en ce compris les accidents survenant sur le lieu de travail ou sur le chemin du travail, et les maladies professionnelles. Les indemnités comprennent des remboursements de soins médicaux, des rentes viagères dont le montant dépend du niveau d'incapacité de travail, et de rentes et indemnités aux ayants droit en cas de décès suite à un accident de travail. Certaines rentes sont indexées.

Cotisation patronale au fonds syndical

Dans le cadre de l'accord syndical 2016-2019 conclu avec les organisations reconnues, les Chemins de fer belges versent auxdites organisations un montant annuel de 10 EUR par affilié pensionné.

Plans de pension

Depuis le 1^{er} janvier 2007, l'Etat a repris les obligations assumées auparavant par les Chemins de fer belges en matière de pensions du personnel statutaire. L'obligation des Chemins de fer belges se limite désormais au versement de la cotisation patronale à l'Etat. En ce qui concerne le personnel contractuel, un plan de pension du type « cotisations définies » est applicable pour un nombre limité de personnes.

A l'exception de la couverture hospitalisation qui est assurée auprès d'une compagnie d'assurance, les avantages postérieurs à l'emploi ne sont pas préfinancés dans un véhicule de financement externe et n'ont donc aucun actif de couverture, ni de droits à remboursement.

17.2.2 Autres avantages à long terme

Les différents autres avantages à long terme accordés au personnel sont les suivants :

Primes d'ancienneté

Des décosrations civiques sont versées au personnel après un certain nombre d'années de service.

Jours de congé liés à l'âge

Des jours de congé additionnels sont octroyés au personnel statutaire à 45 et 50 ans. Une dette correspondante est déterminée uniquement pour la population pour laquelle des prestations doivent être assurées.

Congé de disponibilité

Sous certaines conditions, des congés de disponibilité peuvent être accordés pour une période allant de un à trois ans. Une indemnité sera versée aux agents concernés.

Jours de crédit

Les jours de crédit octroyés au personnel peuvent être reportés au-delà des 12 mois qui suivent la clôture de l'exercice. Conformément à la norme IAS 19 révisée, ils sont considérés comme autres avantages à long terme.

Il n'y a pas d'actifs de couverture pour ces avantages, ni de droits à remboursement.

17.2.3 Indemnités de cessation d'emploi

Les différentes indemnités de cessation d'emploi accordées au personnel sont les suivantes :

Interruption de carrière à temps partiel

Les membres du personnel statutaire peuvent bénéficier de « préretraites » à temps partiel instaurées par différents systèmes. Ces systèmes s'appliquent à certaines catégories de personnel et prévoient, pour les personnes qui ont atteint un âge minimum, des allocations complémentaires compensant partiellement la perte de temps de travail. Seules les

indemnités octroyées aux personnes entrées dans les systèmes d'interruption de carrière jusqu'en 2006 (date de modification des systèmes) sont considérées comme indemnités de cessation d'emploi.

Système de temps partiel

Des systèmes de compensation en cas de temps partiel existent pour certaines catégories de personnel ne pouvant bénéficier du congé de préretraite. Il s'agit de régimes volontaires de travail à temps partiel, prévoyant une allocation complémentaire compensant partiellement la perte de temps de travail. Seules les indemnités octroyées aux personnes entrées dans les systèmes de temps partiel jusqu'en 2006 (date de modification des systèmes) sont considérées comme indemnités de cessation d'emploi.

Il n'y a pas d'actifs de couverture pour ces avantages, ni de droits à remboursement.

17.3 Dettes pour avantages au personnel (hors court terme)

Les montants reconnus à l'état de la situation financière pour l'ensemble des avantages accordés au personnel à l'exception des avantages à court terme sont les suivants :

	31/12/2017			Total	31/12/2016			Total
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi		Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	
Passif / (actif) net à l'état de la situation financière								
Valeur actuelle de l'obligation à la clôture	299.435.527,38	88.682.316,69	19.683.913,58	407.801.757,65	301.130.590,27	92.118.625,55	23.162.289,72	416.411.505,54
Juste valeur des actifs du régime à la clôture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	299.435.527,38	88.682.316,69	19.683.913,58	407.801.757,65	301.130.590,27	92.118.625,55	23.162.289,72	416.411.505,54
Dont : Passifs nets comptabilisés	299.435.527,38	88.682.316,69	19.683.913,58	407.801.757,65	301.130.590,27	92.118.625,55	23.162.289,72	416.411.505,54
Dont : Actifs nets comptabilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont : Régimes non financés	299.435.527,38	88.682.316,69	19.683.913,58	407.801.757,65	301.130.590,27	92.118.625,55	23.162.289,72	416.411.505,54
Dont : Régimes intégralement ou partiellement financés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les montants relatifs aux plans du type « prestations définies », reconnus à l'état du résultat global se décomposent comme suit :

	31/12/2017			Total	31/12/2016			Total
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi		Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	
Notes								
Charge enregistrée en résultat								
Coût des services rendus	8.856.290,46	46.083.775,24	79.215,86	55.019.281,56	10.146.998,85	45.623.051,86	15.620,85	55.785.671,56
Intérêt financier net (*)	5.123.107,68	281.717,76	142.499,04	5.547.324,48	6.177.717,48	390.621,36	299.733,72	6.868.072,56
Écarts actuariels (avantages à long terme et indemnités de cessation d'emploi)	-	-245.048,09	-1.408.125,48	-1.653.173,57	-	882.671,52	-1.042.407,57	-159.736,05
Transferts	329.983,26	-252.844,07	-68.977,45	8.161,74	-1.556.650,20	-2.066.612,44	-161.557,57	-3.784.820,21
Coût des services passés	0,00	302.305,04	0,00	302.305,04	0,00	0,00	0,00	0,00
Effet des réductions ou liquidations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Effet du plafonnement de l'actif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Charge totale enregistrée en résultat	14.309.381,40	46.169.905,88	-1.255.388,03	59.223.899,25	14.768.066,13	44.829.732,30	-888.610,57	58.709.187,86
Dont :								
Comptabilisé en frais de personnel	26	9.186.273,72	45.888.188,12	-1.397.887,07	53.676.574,77	8.590.348,65	44.439.110,94	-1.188.344,29
Comptabilisé en charges financières	27	5.123.107,68	281.717,76	142.499,04	5.547.324,48	6.177.717,48	390.621,36	299.733,72
Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global		-4.346.032,77			-4.346.032,77	25.174.662,86		25.174.662,86

(*) Dont : rendement attendu des actifs du régime = 0

Conformément à la norme IAS 19 révisée, les écarts actuariels relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi sont reconnus dans les autres éléments du résultat global. Les écarts actuariels des autres avantages à long terme et des indemnités de cessation d'emploi sont comptabilisés dans le résultat net.

Le total des primes versées par la Société en 2017 dans le cadre des plans du type « cotisations définies » s'élève à 443.736,48 EUR.

Les mouvements de la valeur actuelle de l'obligation pendant la période peuvent être résumés comme suit :

Mouvement de la valeur actuelle de l'obligation :

	31/12/2017				31/12/2016			
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total
Valeur actuelle de l'obligation								
Au 1 ^{er} janvier	301.130.590,27	92.118.625,55	23.162.289,72	416.411.505,54	272.634.506,70	101.791.380,79	26.880.236,57	401.306.124,06
Coût des services rendus	8.856.290,46	46.083.775,24	79.215,86	55.019.281,56	10.146.998,85	45.623.051,86	15.620,85	55.785.671,56
Cotisations des participants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Coût des services passés (modification de régime et réduction de régime)	0,00	302.305,04	0,00	302.305,04	0,00	0,00	0,00	0,00
Effet des liquidations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Coût financier	5.123.107,68	281.717,76	142.499,04	5.547.324,48	6.177.717,48	390.621,36	299.733,72	6.868.072,56
Ecart actuairels de la période	-4.346.032,77	-245.048,09	-1.408.125,48	-5.999.206,34	25.174.662,86	882.671,52	-1.042.407,57	25.014.926,81
Prestations versées	-11.658.411,52	-49.606.214,74	-2.222.988,11	-63.487.614,37	-11.446.645,42	-54.502.487,54	-2.829.336,28	-68.778.469,24
Transferts	329.983,26	-252.844,07	-68.977,45	8.161,74	-1.556.650,20	-2.066.612,44	-161.557,57	-3.784.820,21
Valeur actuelle de l'obligation à la fin de la période	299.435.527,38	88.682.316,69	19.683.913,58	407.801.757,65	301.130.590,27	92.118.625,55	23.162.289,72	416.411.505,54

La répartition de la valeur actuelle de l'obligation, séparément pour la population active et la population inactive (pensionnés et ayants droit), est la suivante :

	31/12/2017				31/12/2016			
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total
Valeur actuelle de l'obligation à la fin de la période								
Obligation relative au personnel actif	86.367.113,05	88.682.316,69	19.683.913,58	194.733.343,32	93.593.092,77	92.118.625,55	23.162.289,72	208.874.008,04
Obligation relative au personnel retraité ou aux inactifs (ayants-droits, ...)	213.068.414,33	0,00	0,00	213.068.414,33	207.537.497,50	0,00	0,00	207.537.497,50
Total de l'obligation à la fin de la période	299.435.527,38	88.682.316,69	19.683.913,58	407.801.757,65	301.130.590,27	92.118.625,55	23.162.289,72	416.411.505,54

La réconciliation à l'état de la situation financière se présente comme suit :

	31/12/2017				31/12/2016			
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total
Situation du régime								
Valeur actuelle de l'obligation au 1 ^{er} janvier	301.130.590,27	92.118.625,55	23.162.289,72	416.411.505,54	272.634.506,70	101.791.380,79	26.880.236,57	401.306.124,06
Juste valeur des actifs du régime au 1 ^{er} janvier				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	301.130.590,27	92.118.625,55	23.162.289,72	416.411.505,54	272.634.506,70	101.791.380,79	26.880.236,57	401.306.124,06
Montant non comptabilisé dû au plafonnement de l'actif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif / (actif) net à l'état de la situation financière								
Au 1 ^{er} janvier	301.130.590,27	92.118.625,55	23.162.289,72	416.411.505,54	272.634.506,70	101.791.380,79	26.880.236,57	401.306.124,06
Charge totale comptabilisée dans les états financiers	14.309.381,40	46.169.905,88	-1.255.388,03	59.223.899,25	14.768.066,13	44.829.732,30	-888.610,57	58.709.187,86
Écart actuairels reconnus dans les autres éléments du résultat global	-4.346.032,77	-	-	-4.346.032,77	25.174.662,86	-	-	25.174.662,86
Cotisations effectuées ou prestations versées directement par l'employeur	-11.658.411,52	-49.606.214,74	-2.222.988,11	-63.487.614,37	-11.446.645,42	-54.502.487,54	-2.829.336,28	-68.778.469,24
A la fin de la période	299.435.527,38	88.682.316,69	19.683.913,58	407.801.757,65	301.130.590,27	92.118.625,55	23.162.289,72	416.411.505,54
Montant cumulé des gains et pertes comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	0,00	-	-	0,00	0,00	-	-	0,00

Pour l'année 2018, la Société estime que les cotisations et les prestations versées directement seront de 11,5 millions EUR pour les avantages postérieurs à l'emploi, de 47,5 millions EUR (en ce compris les jours de crédit) pour les avantages à long terme et de 2,0 millions EUR pour les indemnités de cessation d'emploi.

17.4 Décomposition des écarts actuariels

Les écarts actuariels se décomposent comme suit :

	31/12/2017				31/12/2016			
	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total	Postérieurs à l'emploi	A long terme	Indemnités de cessation d'emploi	Total
Écarts actuariels de la période								
Ecarts dus aux changements d'hypothèses financières	-1.421.153,12	23.681,47	-78.367,63	-1.475.839,28	25.507.508,03	1.278.943,01	1.011.364,93	27.797.815,97
Ecarts dus aux changements d'hypothèses démographiques	-719.939,37	0,00	0,00	-719.939,37	-397.449,90	5.342,99	0,00	-392.106,91
Ecarts d'expérience	-2.204.940,28	-268.729,56	-1.329.757,85	-3.803.427,69	64.604,73	-401.614,48	-2.053.772,50	-2.390.782,25
Total des écarts actuariels	-4.346.032,77	-245.048,09	-1.408.125,48	-5.999.206,34	25.174.662,86	882.671,52	-1.042.407,57	25.014.926,81

17.5 Hypothèses actuarielles et analyse de sensibilité

Hypothèses actuarielles

Les dettes pour avantages au personnel sont calculées de façon actuarielle, sur base de la méthode des unités de crédit projetées. Les principaux paramètres (hypothèses financières et démographiques) utilisés pour le calcul de la dette sont résumés ci-dessous :

	31/12/2017	31/12/2016
Taux d'actualisation		
Pour les avantages postérieurs à l'emploi	1,74%	1,71%
Pour les autres avantages à long terme	0% - 1,24%	0% - 1,25%
Pour les indemnités de cessation d'emploi	0% - 0,71%	0% - 0,66%
Taux de rendement attendu des actifs du régime	0,00%	0,00%
Taux d'inflation	2,00%	2,00%
Taux d'évolution des coûts médicaux	2,00%	2,00%
Tables de mortalité	MR et MR-1 (si nés après 1950)/FR	MR et MR-1 (si nés après 1950)/FR

Au 31 décembre, le taux d'actualisation appliqué pour actualiser les engagements est déterminé par référence au taux de marché à la date de clôture des obligations d'entreprises de première catégorie et de maturité comparable à celle des engagements (source : Bloomberg).

L'hypothèse d'augmentation des frais médicaux (inflation comprise) a été déterminée sur base du contrat en vigueur. Toutes les hypothèses reflètent la meilleure estimation de la Société.

	31/12/2017	31/12/2016
Pour les avantages postérieurs à l'emploi	16,06	15,84
Pour les autres avantages à long terme (*)	10,96	10,67
Pour les indemnités de cessation d'emploi	8,00	7,80
Duration totale moyenne pondérée	15,26	14,99

(*) sans tenir compte de l'obligation relative aux jours de crédit

Les hypothèses de mortalité sont basées sur les tables de mortalité officielles belges et sur l'expérience observée au sein de la Société.

Espérance de vie moyenne

	Personnel actif (espérance de vie à la retraite)	Inactifs
Hommes	20,5	15,4
Femmes	23,6	10,3

Analyses de sensibilité

	Effet sur la valeur actuelle de l'obligation au 31/12/2017	
	Augmentation	Diminution
Taux d'actualisation (variation de 0,5%)		
Avantages postérieurs à l'emploi	-22.660.699,44	24.650.829,83
Autres avantages à long terme	-1.150.396,92	1.220.662,54
Indemnités de cessation d'emploi	-764.677,37	799.745,52
Evolution des coûts médicaux (variation de 1%)	10.197.824,72	-8.018.932,72
Mortalité (variation de l'espérance de vie de 1 an)	19.514.562,44	-

Note 18 - Provisions

Les mouvements des années 2016 et 2017 se synthétisent comme suit :

	Litiges juridiques	Assainissement du sol	Secteur Fret	Autres provisions	Total
Au 1^{er} janvier 2016	40.337.351,69	128.801.272,63	36.423.581,06	1.287.253,46	206.849.458,84
Fusion avec South Station/Activité concessions	1.624.417,00				1.624.417,00
Comptabilisé à l'état du résultat global	75.000.439,05	-4.748.782,48	-10.689.386,80	520.265,90	60.082.535,67
Dotations de l'exercice	86.009.342,65	2.408.482,12		1.086.470,05	89.504.294,82
Utilisations de l'exercice	-7.172.571,77	-1.084.408,12	-10.837.857,51	-340.231,95	-19.435.069,35
Reprises de l'exercice	-4.155.519,24	-5.132.230,91		-225.972,20	-9.513.722,35
Changement de taux	76.261,89	-1.255.901,90	53.481,98		-1.126.158,03
Passage du temps (note 27.2)	242.925,52	315.276,33	94.988,73		653.190,58
Au 31 décembre 2016	116.962.207,74	124.052.490,15	25.734.194,26	1.807.519,36	268.556.411,51
Dont					
Non courant	82.964.375,45	82.960.513,79	16.365.102,95	1.320.000,00	183.609.992,19
Courant	33.997.832,29	41.091.976,36	9.369.091,31	487.519,36	84.946.419,32
	Litiges juridiques	Assainissement du sol	Secteur Fret	Autres provisions	Total
Au 1^{er} janvier 2017	116.962.207,74	124.052.490,15	25.734.194,26	1.807.519,36	268.556.411,51
Comptabilisé à l'état du résultat global	-5.996.943,57	-5.708.855,91	-10.775.101,86	163.982,76	-22.316.918,58
Dotations de l'exercice	6.925.913,66	4.856.941,79		741.828,70	12.524.684,15
Utilisations de l'exercice	-4.526.242,61	-1.483.897,39	-10.775.101,86	-312.421,57	-17.097.663,43
Reprises de l'exercice	-8.449.012,55	-6.579.518,22		-265.424,37	-15.293.955,14
Changement de taux	-32.740,75	-2.620.520,81			-2.653.261,56
Passage du temps (note 27.2)	85.138,68	118.138,72			203.277,40
Au 31 décembre 2017	110.965.264,17	118.343.634,24	14.959.092,40	1.971.502,12	246.239.492,93
Dont					
Non courant	82.370.036,10	66.381.930,55	6.120.609,40	1.223.945,72	156.096.521,77
Courant	28.595.228,07	51.961.703,69	8.838.483,00	747.556,40	90.142.971,16

La provision pour litiges juridiques est ajustée à la date de clôture sur base d'une réestimation par Legal Affairs des risques encourus dans le cadre des litiges en cours et de la valeur actualisée des flux futurs attendus selon la courbe IRS. Elle s'élève à 110.965.264,17 EUR au 31 décembre 2017. Conformément à la norme IAS 37, aucun détail relatif à ces litiges n'est donné compte tenu de la nécessité de préserver les intérêts propres de la Société.

La provision assainissement du sol s'élève à 118.343.634,24 EUR au 31 décembre 2017. Elle a été constituée pour faire face aux frais de dépollution à long terme des terrains sur base des coûts estimés par les services techniques et de leur timing de réalisation ainsi que de la courbe des taux.

Dans le cadre du plan de sauvetage de l'activité Cargo de la Société, l'Etat a introduit, en décembre 2009, auprès de la Commission Européenne un dossier soumettant à son approbation les mesures opérationnelles, organisationnelles et financières proposées par le Groupe SNCB. Par décision du 26/05/2010, la Commission Européenne a approuvé les mesures d'aide à la restructuration des activités fret de la Société pour un montant total de 145 millions EUR, soit :

1. 30 millions EUR par augmentation de capital de la SNCB Holding dans la Société, augmentation concrétisée en janvier 2011 (7,5 millions EUR le 26/01/2011 et 22,5 millions EUR le 30/01/2011) ;

2. 30 millions EUR afin d'aligner les rémunérations du personnel statutaire détaché chez Lineas Group aux conditions de marché (Korting) ;
3. 85 millions EUR afin d'aligner le coût des prestations "Gare" et "Conduite" aux conditions de marché (Delta Factor Cost).

Au 31 décembre 2017, la provision Fret a été maintenue au montant approuvé par l'U.E. soit un solde de 14.959.092,40 EUR au 31 décembre 2017.

Note 19 - Dettes financières

19.1 Dettes financières

La présente note fournit des informations sur les termes contractuels des emprunts portant intérêts conclus par la Société. Pour plus d'informations sur l'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt, au risque de change et de liquidité, nous renvoyons le lecteur à la note 2.

Un détail des dettes financières, par type et séparées en court et moyen terme est présenté dans le tableau ci-dessous :

Dettes financières		31/12/2017				TOTAL	
Dettes financières - non courantes	Notes	IFRS 7					
		Nominal	Endettement net Ajustements de juste valeur	Charges à imputer	Autres		
Emprunts bancaires		1.761.948.202,37	0,00	3.093.125,82	0,00	1.765.041.328,19	
Emprunts obligataires		638.709.981,86	0,00	4.385.898,99	0,00	643.095.880,85	
Dettes de location-financement	19.2	11.832.176,11	0,00	0,00	0,00	11.832.176,11	
Autres dettes financières		357.058.540,41	37.688.412,40	7.084.265,99	0,00	401.831.218,80	
Total		2.769.548.900,75	37.688.412,40	14.563.290,80	0,00	2.821.800.603,95	
Dettes financières - courantes							
Décomptes bancaires	14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Emprunts bancaires		121.001.230,64	0,00	3.388.605,33	0,00	124.389.835,97	
Emprunts obligataires		0,00	0,00	8.178.662,09	0,00	8.178.662,09	
Dettes de location-financement	19.2	535.863,04	0,00	59.479,21	0,00	595.342,25	
Billets de trésorerie		350.057.888,33	0,00	0,00	0,00	350.057.888,33	
Autres dettes financières		187.082.094,99	0,00	1.042.374,56	0,00	188.124.469,55	
Total		658.677.077,00	0,00	12.669.121,19	0,00	671.346.198,19	
Total dettes financières		3.428.225.977,75	37.688.412,40	27.232.411,99	0,00	3.493.146.802,14	

Dettes financières		31/12/2016				TOTAL	
Dettes financières - non courantes	Notes	IFRS 7					
		Nominal	Endettement net Ajustements de juste valeur	Charges à imputer	Autres		
Emprunts bancaires		1.830.752.795,14	0,00	3.322.256,72	0,00	1.834.075.051,86	
Emprunts obligataires		633.371.743,09	0,00	4.173.331,92	0,00	637.545.075,01	
Dettes de location-financement	19.2	12.368.039,15	0,00	0,00	0,00	12.368.039,15	
Autres dettes financières		343.056.608,54	50.353.497,93	6.100.192,84	0,00	399.510.299,31	
Total		2.819.549.185,92	50.353.497,93	13.595.781,48	0,00	2.883.498.465,33	
Dettes financières - courantes							
Décomptes bancaires	14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Emprunts bancaires		147.033.789,93	0,00	3.413.412,79	0,00	150.447.202,72	
Emprunts obligataires		0,00	0,00	8.197.301,09	0,00	8.197.301,09	
Dettes de location-financement	19.2	442.786,65	0,00	59.614,46	0,00	502.401,11	
Billets de trésorerie		445.071.113,62	0,00	0,00	0,00	445.071.113,62	
Autres dettes financières		217.883.844,48	0,00	2.286.168,19	0,00	220.170.012,67	
Total		810.431.534,68	0,00	13.956.496,53	0,00	824.388.031,21	
Total dettes financières		3.629.980.720,60	50.353.497,93	27.552.278,01	0,00	3.707.886.496,54	

Le tableau ci-dessous donne un aperçu exhaustif des mouvements sur les dettes financières :

	Variation des dettes financières								
	31.12.2016	Nouvelles opérations	Paiements	Charges d'intérêts	Produits divers	Effets de change	Variations de la juste valeur	Autres	31.12.2017
Découverts bancaires	0,00	0,00	-37.348,67	37.348,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts bancaires	1.984.522.254,58	5.999.042,49	-116.249.788,41	24.262.060,12	0,00	-9.102.404,62	0,00	0,00	1.889.431.164,16
Emprunts obligataires	645.742.376,10	5.338.238,77	-18.224.918,99	18.418.847,06	0,00	0,00	0,00	0,00	651.274.542,94
Dettes de location-financement	12.870.440,26	0,00	-1.744.153,36	1.301.231,46	0,00	0,00	0,00	0,00	12.427.518,36
Billets de trésorerie	445.071.113,62	350.000.000,00	-444.435.220,50	0,00	-578.004,79	0,00	0,00	0,00	350.057.888,33
Autres dettes financières	619.680.311,98	88.209.569,24	-97.610.268,17	19.799.703,03	0,00	-28.061.590,69	-12.665.085,53	603.048,49	589.955.688,35
Total	3.707.886.496,54	449.546.850,50	-678.301.698,10	63.819.190,34	-578.004,79	-37.163.995,31	-12.665.085,53	603.048,49	3.493.146.802,14

La Société n'a conclu aucun nouveau financement en 2017. Le solde des nouvelles opérations, hors émissions sur le programme de papier commercial et la capitalisation des intérêts, concerne :

- la reconnaissance dans la rubrique des dettes financières d'une dette qui n'avait pas été reconnue jusqu'à présent en conformité avec les dispositions de SIC27. Suite à un événement externe il a été décidé de reconnaître les obligations de paiements et les comptes d'investissements liés ;
- un refinancement prévu contractuellement avec Eurofima pour un montant total de 55,3 millions € pour lequel le financement existant à un taux flottant a été remplacé par un nouveau financement à taux flottant d'une durée de 10 ans ;
- des transactions avec des filiales dans le cadre du « cash pooling ». En application de la décision du Conseil d'Administration concernant le « cash pooling » en 2015, les excédents de trésorerie des filiales ne sont plus détenus à l'extérieur du groupe ou sous forme d'avance auprès de la Société mais sous forme de compte courant auprès de la Société.

Le total des paiements peut-être subdivisé en remboursements du montant nominal de la dette existante (614.124.372,55 EUR) et le paiement des intérêts (64.177.325,35 EUR). Le solde des remboursements (nominal) hors remboursement des billets de trésorerie, concerne :

- les remboursements aux dates d'échéance contractuelles ;
- les remboursements des avances des filiales (cf. remarques ci-dessus).

La juste valeur des dettes financières est reprise dans la note 30.

Caractéristiques des dettes financières

Le tableau ci-dessous donne l'allocation des différentes dettes financières par devises d'émission, type de taux et durée restante.

Caractéristiques des dettes financières		31/12/2017			
		Devise	Coupon	Echéance finale	Nominal (Devise) Valeur comptable (EUR)
Découverts bancaires		EUR	N/A	< 1an	0,00 0,00 0,00
			Total EUR		0,00 0,00
Total découverts bancaires					0,00
Emprunts bancaires		EUR	Variable	< 1an 1 - 2 ans 2 - 5 ans > 5 ans 0% - 2% 2% - 4%	114.350.000,00 63.000.000,00 100.000.000,00 457.129.902,25 200.000.000,00 371.651.300,00 400.000.000,00 15.000.000,00
			Total EUR		1.721.131.202,25
		USD	4% - 6% 6% - 8%	> 5 ans > 5 ans	36.576.254,50 371.355.342,68 43.373.580,68
			Total USD		79.949.835,18
Total emprunts bancaires					1.889.431.164,16
Emprunts obligataires		EUR	Variable Zéro Coupon 0% - 2% 2% - 4% 4% - 6%	2 - 5 ans > 5 ans > 5 ans 2 - 5 ans > 5 ans 1 - 2 ans 2 - 5 ans > 5 ans	109.000.000,00 213.000.000,00 190.000.000,00 25.000.000,00 100.000.000,00 40.000.000,00 20.000.000,00 55.000.000,00
			Total EUR		752.000.000,00
Total emprunts obligataires					651.274.542,94
Dettes de location-financement		EUR	2% - 4% > 10%	> 5 ans > 5 ans	7.363.474,97 5.004.564,18
			Total EUR		12.368.039,15
Total dettes de location-financement					12.427.518,36
Billets de trésorerie		EUR	Variable	< 1an	350.000.000,00
			Total EUR		350.000.000,00
Total billets de trésorerie					350.057.888,33
Autres dettes financières		EUR	Variable 4% - 6%	< 1an 2 - 5 ans	183.061.851,06 186.930.294,00
			Total EUR		369.992.145,06
		USD	4% - 6% 6% - 8%	2 - 5 ans > 5 ans	51.720.512,81 45.704.015,13 111.449.171,40
			Total USD		208.873.699,34
Total autres dettes financières					589.955.688,35
Total dettes financières					3.493.146.802,14

Caractéristiques des dettes financières		31/12/2016				
		Devise	Coupon	Echéance finale	Nominal (Devise)	Valeur comptable (EUR)
Découverts bancaires		EUR	N/A	< 1an	0,00	0,00
			Total EUR		0,00	0,00
Total découverts bancaires						0,00
Emprunts bancaires		EUR	Variable	< 1an	140.519.000,00	140.440.739,30
				1 - 2 ans	114.350.000,00	114.346.575,85
				2 - 5 ans	163.000.000,00	263.136.766,45
				> 5 ans	413.344.692,18	413.362.329,46
			0% - 2%	2 - 5 ans	200.000.000,00	200.677.222,22
				> 5 ans	371.651.300,00	372.355.342,68
			2% - 4%	> 5 ans	415.000.000,00	405.538.024,36
			Total EUR		1.817.864.992,18	1.909.857.000,32
		USD	4% - 6%	> 5 ans	34.588.057,01	34.729.813,76
			6% - 8%	> 5 ans	40.794.780,31	39.935.440,50
			Total USD		75.382.837,32	74.665.254,26
Total emprunts bancaires						1.984.522.254,58
Emprunts obligataires		EUR	Variable	2 - 5 ans	109.000.000,00	109.041.315,83
			Zéro Coupon	> 5 ans	213.000.000,00	101.736.780,54
			0% - 2%	> 5 ans	190.000.000,00	189.512.725,97
			2% - 4%	2 - 5 ans	25.000.000,00	25.729.452,31
				> 5 ans	100.000.000,00	102.211.011,69
			4% - 6%	2 - 5 ans	60.000.000,00	61.544.246,57
				> 5 ans	55.000.000,00	55.966.843,19
			Total EUR		752.000.000,00	645.742.376,10
Total emprunts obligataires						645.742.376,10
Dettes de location-financement		EUR	2% - 4%	> 5 ans	7.380.218,64	7.439.833,10
			> 10%	> 5 ans	5.430.607,16	5.430.607,16
			Total EUR		12.810.825,80	12.870.440,26
Total dettes de location-financement						12.870.440,26
Billets de trésorerie		EUR	Variable	< 1an	445.000.000,00	445.071.113,62
			Total EUR		445.000.000,00	445.071.113,62
Total billets de trésorerie						445.071.113,62
Autres dettes financières		EUR	Variable	< 1an	187.879.244,69	187.879.244,69
			4% - 6%	2 - 5 ans	105.475.414,00	105.606.609,09
				> 5 ans	72.422.109,06	72.472.231,11
			Total EUR		365.776.767,75	365.958.084,89
		USD	4% - 6%	> 5 ans	68.295.038,55	90.165.553,76
			6% - 8%	< 1an	31.624.848,18	30.981.382,86
				> 5 ans	105.782.637,53	132.575.290,47
			Total USD		205.702.524,26	253.722.227,09
Total autres dettes financières						619.680.311,98
Total dettes financières						3.707.886.496,54

19.2 Dettes financières relatives aux contrats de location-financement

Les échéances des dettes relatives aux contrats de location-financement sont les suivantes :

	A moins d'1 an	Entre un 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Valeur actualisée des paiements minimaux futurs -				
31/12/2017				
Paiements minimaux futurs	1.744.153,36	6.976.613,44	21.261.865,02	29.982.631,82
Intérêts / charges futures d'intérêts sur contrats	-1.148.811,11	-3.428.759,94	-12.977.542,41	-17.555.113,46
Total	595.342,25	3.547.853,50	8.284.322,61	12.427.518,36
Valeur actualisée des paiements minimaux futurs -				
31/12/2016				
Paiements minimaux futurs	1.744.153,36	6.976.613,44	23.006.018,38	31.726.785,18
Intérêts / charges futures d'intérêts sur contrats	-1.241.752,25	-4.050.795,38	-13.563.797,29	-18.856.344,92
Total	502.401,11	2.925.818,06	9.442.221,09	12.870.440,26

Les loyers conditionnels comptabilisés en résultat au titre de contrats de location-financement s'élèvent à 90.414,40 EUR en 2017 (2016 : 63.684,82 EUR) et concernent des indexations.

Les engagements en matière de loyers minima futurs exigibles en vertu des contrats de locations simples non –résiliables sont repris à la note 32.

Note 20 - Actifs / passifs d'impôts différés

	31/12/2017	31/12/2016
Impôts courants		
Créances d'impôt courant	0,00	0,00
Dettes d'impôt courant	0,00	0,00
Situation nette d'impôts courants	0,00	0,00
Impôts différés		
Actifs d'impôt différé	20.942.917,37	
Passifs d'impôt différé		
Situation nette d'impôts différés	20.942.917,37	0,00

Les mouvements de l'année se synthétisent comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
Actifs d'impôts différés		
Au 1 ^{er} janvier	0,00	
Impôts imputés en résultat net	19.518.905,49	
Impôts imputés aux autres éléments du résultat global	1.424.011,88	
Au 31 décembre	20.942.917,37	0,00

	Etat de la situation financière	
	31/12/2017	31/12/2016
Impôts différés actifs		
Pertes fiscales récupérables et autres déductions fiscales	222.227.490,59	485.406.217,43
Provision litige juridique, assainissement du sol et produits dérivés	63.451.783,66	
Dettes pour avantages au personnel	35.796.409,24	48.633.799,98
Instruments financiers à la juste valeur	21.039.228,38	46.854.178,68
Impôts différés actifs bruts	342.514.911,87	580.894.196,09
Impôts différés passifs		
Immobilisations corporelles et immeubles placement	10.901.783,47	47.897.534,36
Impôts différés passifs bruts	10.901.783,47	47.897.534,36
Moins: impôts différés actifs non reconnus	-310.670.211,03	-532.996.661,73
Situation nette d'impôts différés	20.942.917,37	0,00

Les autres déductions fiscales concernent les crédits d'investissements. Les crédits d'investissements et les pertes fiscales reportables ont une valeur économique qui est reconnue dans les comptes sous la forme d'un actif d'impôt différé lorsqu'il est probable que ces crédits d'investissements et ces pertes fiscales pourront être utilisés en raison de bénéfices taxables attendus au cours des exercices comptables futurs. La capacité de la Société à recouvrer les actifs d'impôts différés est appréciée au travers d'une analyse basée notamment sur les plans d'affaires et sur les aléas liés aux conjonctures économiques et aux incertitudes des marchés sur lesquels la Société intervient.

Au 31 décembre 2017, la Société a reconnu un actif d'impôts différés de 20.942.917,37 EUR dont 20.342.444,55 EUR relatif à des crédits d'investissement et 600.472,82 EUR relatifs à des pertes fiscales reportables. La Société conclut que cet actif d'impôt différé sera recouvrable en utilisant les bénéfices futurs taxables estimés sur base des budgets

approuvés sur un horizon de trois années. La Société s'attend à générer un bénéfice taxable à partir de 2018.

L'actif d'impôt différé non reconnu au 31 décembre 2017 s'élève à 310.670.211,03 EUR qui provient essentiellement des pertes fiscales reportables après 2020.

Les pertes fiscales récupérables et les autres déductions fiscales sont illimitées dans le temps.

Note 21 - Dettes commerciales

	<u>Notes</u>	31/12/2017	31/12/2016
Dettes commerciales - non courantes			
Avances reçues relatives aux contrats de construction	10	20.339.882,84	9.326.052,12
Total		20.339.882,84	9.326.052,12
Dettes commerciales - courantes			
Fournisseurs hors parties liées		329.429.161,83	306.284.232,10
Fournisseurs parties liées		73.041.593,77	80.993.695,15
Montants relatifs aux contrats de construction	10	869.313,69	4.825.174,15
Total		403.340.069,29	392.103.101,40
Total dettes commerciales		423.679.952,13	401.429.153,52

Les dettes commerciales non courantes concernent les avances reçues dans le cadre des contrats de cofinancement.

Note 22 - Dettes sociales

		31/12/2017	31/12/2016
Précompte retenu		19.296,35	21.697,58
Rémunérations		0,00	1.589,50
Pécules de vacances		50.648.757,65	51.072.703,52
Autres dettes sociales		35.268.057,34	34.109.009,56
Total dettes sociales		85.936.111,34	85.205.000,16
Dont			
Dettes sociales échues (ONSS)		0,00	0,00
Dettes sociales non échues		85.936.111,34	85.205.000,16

Note 23 – Subsides

23.1 Subsides en capital

Les mouvements de l'année se synthétisent comme suit :

	2017	2016
Subsides en capital		
Au 1 ^{er} janvier	6.437.609.736,46	6.104.800.377,68
Nouveaux subsides	653.473.545,31	683.971.050,59
Affectés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-381.074.527,61	-351.161.691,81
Solde au 31 décembre	6.710.008.754,16	6.437.609.736,46
Dont		
Non courant	6.340.272.273,66	6.071.226.882,70
Courant	369.736.480,50	366.382.853,76

Les subsides en capital, obtenus dans le cadre des investissements en immobilisations incorporelles et corporelles, sont présentés au passif de l'état de la situation financière et sont reconnus en résultat d'exploitation au même rythme que les amortissements des immobilisations pour lesquelles ils ont été obtenus. Les subsides en capital acquis mais non encore encaissés sont repris à la rubrique Créances commerciales et autres débiteurs.

Le montant de -381.074.527,61 EUR en 2017 (2016 : -351.161.691,81 EUR) concerne pour -381.635.264,51 EUR (2016 : -361.032.561,66 EUR) la prise en résultat des subsides en capital et pour 560.726,90 EUR (2016 : 9.870.869,85 EUR) la reconstitution des subsides non amortis annulés suite à des cessions d'actifs subsidiés.

23.2 Subsides d'exploitation

Les mouvements de l'année se synthétisent comme suit :

	2017	2016
Subsides d'exploitation à recevoir		
Au 1 ^{er} janvier	371.549.485,08	384.189.525,50
Nouveaux subsides	1.188.181.050,50	1.130.259.144,31
Encaissements	-1.061.522.000,00	-1.141.099.184,73
Autres mouvements	0,00	-1.800.000,00
Solde au 31 décembre	498.208.535,58	371.549.485,08

Les subsides d'exploitation comprennent la dotation de base (fixe et variable), les dotations pour la sécurité et la lutte contre le terrorisme et le radicalisme ainsi que le plan de relance économique (jusqu'à 2016).

Les subsides acquis pour compenser la part de l'Etat dans la gratuité du déplacement domicile-travail sont comptabilisés dans le chiffre d'affaire.

Les subsides d'exploitation acquis mais non encore encaissés sont repris à la rubrique Créances commerciales et autres débiteurs.

23.3 Subsides financiers

Les mouvements de l'année se synthétisent comme suit :

	2017	2016
Subsides financiers à recevoir		
Au 1 ^{er} janvier	12.096.450,70	12.540.907,37
Nouveaux subsides	26.400.090,79	26.858.850,25
Encaissements	-26.346.024,89	-27.303.306,92
Impact fusions	5.524.113,97	0,00
Autres mouvements	-282.379,98	0,00
Solde au 31 décembre	17.392.250,59	12.096.450,70

Les subsides financiers comprennent des produits financiers qui découlent des créances sur l'Etat dans le cadre des conventions de préfinancements « Tekort TGV », des projets régionaux prioritaires et des préfinancements relatifs au matériel roulant. A partir de 2017, suite à la fusion par absorption de la SPV LLN, les créances de cette dernière envers la Région Wallonne sont comptabilisées dans les subsides financiers à recevoir. Les intérêts acquis dans le cadre des conventions « Back-to-back » ne sont pas considérés comme des subsides.

Les créances relatives aux subsides financiers sont comptabilisées dans la rubrique Créances commerciales et autres débiteurs.

Les nouveaux subsides financiers sont comptabilisés dans le résultat net en déduction des charges financières.

Note 24 - Autres dettes

		31/12/2017	31/12/2016
	Notes		
Autres dettes - non courantes			
Dettes envers les sociétés liées		0,00	19.245.775,16
Fonds gérés pour compte de tiers (Fonds RER)	33	106.364.528,22	149.062.114,21
Commissions opérations financement alternatif nettes reçues à reporter		31.141.458,49	35.152.445,55
Cautionnements en numéraires		236.107,88	236.107,88
Autres dettes		0,00	812.000,00
Total		137.742.094,59	204.508.442,80
Autres dettes - courantes			
Dettes envers les sociétés liées		2.333.325,20	1.882.446,01
TVA, impôts et précomptes à payer		14.372,39	6.828,75
Fonds gérés pour compte de tiers (Fonds RER)	33	74.379.159,37	75.000.000,00
Commissions opérations financement alternatif nettes reçues à reporter		4.010.987,06	4.550.021,20
Dettes diverses sur pouvoirs publics		3.130.552,10	5.369.897,20
Cautionnements en numéraires		27.399.331,03	43.578.982,00
Produits à reporter		112.605.575,22	105.199.063,82
Charges à imputer		17.309.000,96	20.592.302,48
Autres dettes		32.879.757,97	21.955.101,25
Total		274.062.061,30	278.134.642,71
Total autres dettes		411.804.155,89	482.643.085,51

Au 31 décembre 2017, la dette vis-à-vis de HR Rail (société liée) de 17.169.098,75 EUR comptabilisée lors de la réorganisation de 2014 a été transférée dans la rubrique Dettes financières puis a été remboursée à HR Rail. Des intérêts de 467.750,27 EUR liés à cette dette ont été payés en 2017.

Les dettes envers l'Etat dans le cadre du Fonds RER s'élèvent à 180.743.687,59 EUR. Ce même montant, non disponible pour la Société, est comptabilisé dans la rubrique Trésorerie et équivalents de trésorerie (voir Note 14. Trésorerie et équivalents de trésorerie).

Le montant net des cautionnements versés en numéraire dans le cadre des Credit Support Annex (CSA) avec des institutions financières s'élève à 282.839.368,00 EUR (309.239.368,00 de Créances commerciales et autres débiteurs et 26.400.000,00 EUR d'Autres dettes).

Les dettes diverses sur les pouvoirs publics comprennent, notamment, la partie des subsides d'exploitation et des subsides en capital reçus dans le cadre des mesures anti-terrorisme excédant les charges réelles d'exploitation et d'investissement de la Société (2.470.603,14 EUR).

Les produits à reporter comprennent principalement les produits relatifs aux relations inter-réseaux.

Les autres dettes au 31 décembre 2017 comprennent notamment :

- un montant de 14.467.174,70 EUR comptabilisé en contrepartie de la créance contestée par la NS et relatif au « samenwerkingafspraak » concernant l'ICZ Bruxelles- Amsterdam ;
- un montant de 2.684.000,04 EUR de plus-value générée suite à la vente de 82% de Transurb à CMI comptabilisé en Autres dettes jusqu'au moment de la détermination définitive du prix de vente.

Note 25 - Produits et charges d'exploitation

25.1 Produits d'exploitation

25.1.1 Chiffre d'affaires

	31/12/2017	31/12/2016
Marketing & Sales	797.056.162,46	735.461.694,84
Technics	112.624.076,05	111.903.734,17
Transport:	63.964.859,69	72.223.922,96
<i>Trains</i>	54.416.580,26	57.525.016,99
<i>Freight Services</i>	5.708.803,27	11.428.860,07
<i>Autres</i>	3.839.476,16	3.270.045,90
<i>Stations</i>		
Stations	115.612.948,23	136.006.045,55
<i>Gestion immobilière et concessions</i>	102.442.240,47	101.559.803,31
<i>Produits des contrats de construction</i>	10 13.170.707,76	34.446.242,24
Divers	1.944.052,71	2.871.441,45
Total chiffre d'affaires	1.091.202.099,14	1.058.466.838,97 *

*Dans un souci de comparabilité, les chiffres comparatifs au 31 décembre 2016 ont été retraités pour un montant de 487.790,46 EUR suite au changement de classement d'un compte de la rubrique Chiffre d'affaires vers la rubrique Autres produits d'exploitation.

Le chiffre d'affaires de la direction Marketing & Sales regroupe le chiffre d'affaires de l'activité domestique (principalement les recettes liées au trafic et les commissions sur la vente de produits pour tiers pour 701.268.419 EUR) et de l'activité internationale (principalement les produits liés à l'activité de transporteur sur le territoire belge et les commissions perçues sur la vente de billets internationaux pour 95.787.744 EUR).

Le chiffre d'affaires de la direction Technics concerne l'entretien et la réparation de matériel ferroviaire dans les ateliers pour d'autres entreprises.

Outre les prestations de services effectuées par du personnel de la Société dans les terminaux de marchandises pour Lineas Group (Freight Service), le chiffre d'affaires de la direction Transport concerne la location de matériel et les prestations de conduite pour d'autres entreprises (Trains) et, dans une moindre mesure, les prestations de Corporate Security Services.

25.1.2 Autres produits d'exploitation

	31/12/2017	31/12/2016
Prise en résultat des commissions brutes relatives aux opérations de financement alternatif	4.805.928,43	7.146.417,48
Plus-values sur cessions d'immobilisations incorporelles, corporelles, immeubles de placement, actifs non courants détenus en vue de la vente et autres actifs financiers	7.999.607,71	18.326.511,24
Plus-values sur cession d'une entreprise à THI Factory	0,00	3.420.000,00
Amendes, indemnités et compensations reçues	6.127.211,01	28.061.532,57 *
Relance économique activités commerciales	2.908.023,68	1.131.596,19
Relance économique (litige)	8.480.480,12	0,00
Autres	11.225.402,77	20.240.764,61
Total autres produits d'exploitation	41.546.653,72	78.326.822,09

*Dans un souci de comparabilité, les chiffres comparatifs au 31 décembre 2016 ont été retraités pour un montant de 487.790,46 EUR suite au changement de classement d'un compte de la rubrique Chiffre d'affaires vers la rubrique Autres produits d'exploitation.

En 2017, les plus-values sur cessions de 7.999.586,17 EUR concernent principalement la vente de terrains et bâtiments et de participations détenus en vue de la vente.

Au 31 décembre 2016, la plus-value sur cession d'une entreprise à THI Factory concerne l'adaptation prévue contractuellement de la souche relative à l'apport 2015 à THI Factory.

Le montant de 8.480.480,12 EUR en 2017 concerne le plan de relance (litige 2013) et correspond au montant nominal reçu de l'administration fiscale pour des prestations d'octobre à décembre 2012, suite à une décision en faveur de la Société reçue le 24 octobre 2017.

25.2 Charges d'exploitation

25.2.1 Services et biens divers

	31/12/2017	31/12/2016
Redevance infrastructure	660.523.407,77	631.521.124,80
Entretiens & réparations / assainissements	90.017.162,17	84.714.649,40
Energie de traction	82.470.733,25	83.424.562,46
Frais ICT	79.745.549,99	65.158.576,58
Frais liés aux projets pour tiers	12.436.515,65	33.222.750,58
Frais liés au personnel (dont frais HR Rail)	47.337.359,36	44.772.341,47
Prestations de conduite, location matériel roulant inclus	31.077.214,76	35.937.070,59
Relations inter-réseaux	15.306.752,46	14.733.392,32
Coûts Diabolo	29.191.363,47	23.005.520,00
Energie autre que traction / fournitures	20.808.073,21	21.259.507,78
Consulting (hors ICT)	4.930.019,69	5.365.234,38
Commissions	13.148.688,31	13.632.754,05
Relations publiques	10.668.484,08	9.772.733,12
Assurances, frais juridiques et Indemnités payées à des tiers	13.234.141,30	9.079.179,53
Loyers et charges locatives immeubles et terrains	2.675.871,74	4.073.965,07
Provisions pour litiges juridiques	18 -6.082.082,25	75.622.937,00
Provisions environnement	18 -847.697,50	-5.064.058,81
Provision Secteur Fret	18 -10.775.101,86	-10.784.375,53
Autres provisions	18 163.982,76	-345.157,57
Autres	62.911.590,04	66.110.644,93
Total services et biens divers	1.158.942.028,40	1.205.213.352,15

25.2.2 Autres charges d'exploitation

	31/12/2017	31/12/2016
Taxes et précomptes	3.373.483,53	3.067.464,26
Réductions de valeur sur créances commerciales et autres débiteurs, stocks et contrats de construction	12.573.605,81	28.879.307,50
Moins-values sur cessions d'immobilisations incorporelles, corporelles, immeubles de placement et actifs non courants détenus en vue de la vente	1.351.504,06	1.009.837,90
Perte suite fusion Foncière Rue de France et achat branche d'activité	0,00	9.987.631,41
Autres charges d'exploitation	3.606.168,67	1.392.078,64
Total autres charges d'exploitation	20.904.762,07	44.336.319,71

Note 26 - Frais de personnel

26.1 Frais de personnel

	<u>Notes</u>	31/12/2017	31/12/2016
Salaires, rémunérations et autres avantages à court terme		1.044.315.208,97	1.026.095.238,69
Avantages de type cotisations définies	17	443.736,48	366.123,58
Avantages postérieurs à l'emploi	17	9.186.273,72	8.590.348,65
Autres avantages à long terme	17	45.888.188,12	44.439.110,94
Indemnités de cessation d'emploi	17	-1.397.887,07	-1.188.344,29
Total frais du personnel		1.098.435.520,22	1.078.302.477,57

La charge financière relative aux avantages au personnel est enregistrée en résultats financiers – cfr. note 27.

26.2 Effectif du personnel

	2017	2016
A. Effectif du personnel		
Effectif moyen du personnel (en ETP)		
Ouvriers	9.936	10.352
Employés	8.098	8.223
Personnel de direction	335	319
Frais pour l'entreprise	1.098.174.753	1.036.361.664
B. Intérimaires		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	N.D.	N.D.
Frais pour l'entreprise	116.262	260.147

Note 27 - Produits et charges financiers

27.1 Produits financiers

	31/12/2017	31/12/2016
	<u>Note</u>	
Produits d'intérêt sur		
actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance non dépréciés	47.922,67	11.475,00
actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance dépréciés	0,00	0,00
prêts et créances non dépréciés	22.701.862,09	20.905.790,61
prêts et créances dépréciés	0,00	1.131,09
actifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat net	2.734.803,73	3.562.419,36
actifs financiers détenus à des fins de trading	-744.441,48	-132.983,58
actifs financiers disponibles à la vente	12.2	0,00
Variation de juste valeur des actifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat net	444.628,04	0,00
Variation de juste valeur des passifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat net	12.665.085,53	1.261.671,60
Variation de juste valeur des instruments financiers dérivés	60.830.731,76	47.700.908,11
Variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente transférée en résultat net	0,00	0,00
Reprises de pertes de valeur des actifs financiers disponibles à la vente	0,00	0,00
Reprises de pertes de valeur des placements détenus jusqu'à leur échéance	0,00	0,00
Reprises de pertes de valeur des prêts et créances	0,00	0,00
Gains de change	6.303.267,38	16.414.391,68
Gains sur cessions des prêts et créances	0,00	0,00
Dividendes perçus	8.033.305,70	5.482.795,64
Autres produits financiers	14.491.362,06	740.374,73
Total produits financiers	127.508.527,48	95.947.974,24

27.2 Charges financières

	31/12/2017	31/12/2016
	<u>Notes</u>	
Charge d'intérêt sur		
dettes financières au coût amorti	28.169.025,10	33.168.596,18
passifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat net	5.723.928,88	6.784.821,40
passifs financiers détenus à des fins de trading	20.710.208,47	24.389.927,23
dettes de location-financement	1.301.231,46	1.377.784,86
dettes pour avantages au personnel	17.3	5.547.324,48
provisions	18	203.277,40
Intérêts intercalaires activés		-134.935,18
Variation de juste valeur des actifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat net	1.773.846,55	1.777.871,41
Variation de juste valeur des passifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat net	0,00	4.409.378,55
Variation de juste valeur des instruments financiers dérivés	42.821.595,14	40.636.127,10
Variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente transférée en résultat net	0,00	0,00
Pertes de valeur des actifs financiers disponibles à la vente	12.2	0,00
Pertes de valeur des placements détenus jusqu'à leur échéance	0,00	0,00
Pertes de valeur des prêts et créances	18.323,13	1.131,09
Pertes sur cessions des prêts et créances	0,00	0,00
Pertes de change	8.769.583,98	15.689.034,13
Autres charges financières (inclusif coût NPV et amortissement 'Tekort TGV')	3.495.761,68	3.322.822,25
Total charges financières	118.399.171,09	139.012.752,72

Les intérêts perçus sur les contrats « Back-to-back » et les subsides financiers (voir note 23.3) ont été portés en diminution des charges d'intérêts.

Note 28 - Charges d'impôt sur le résultat global

Les tableaux ci-dessous présentent une réconciliation entre la (charge) / le produit d'impôts sur le résultat global avant impôts au taux d'imposition statutaire belge et la (charge) / le produit d'impôts sur le résultat global au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016 au taux effectif d'imposition de la Société :

	31/12/2017	Résultat global
Résultat avant impôts		67.125.965,79
Impôts calculés sur base du taux d'imposition (33,99%)		-22.816.115,77
Effet des dépenses non déductibles fiscalement		-11.556.600,00
Autres résultats non déductibles fiscalement		-463.839,14
Utilisations d'actifs d'impôts différés non reconnus dans le passé		34.834.165,06
Reconnaissance d'actifs d'impôts différés		20.942.917,37
(Charges) / produits d'impôt sur le résultat global		20.940.527,52

	31/12/2016	Résultat global
Résultat avant impôts		-277.872.525,47
Impôts calculés sur base du taux d'imposition (33,99%)		94.448.871,41
Effet des dépenses non déductibles fiscalement		-11.563.511,38
Revenus définitivement taxés		1.770.422,13
Autres résultats non taxables		-11.817.704,26
Intérêts notionnels venus à expiration		-12.209.358,79
Corrections relatives aux années antérieures		-493.183,83
Modification de comptabilisation d'actifs d'impôts différés		-60.140.693,41
(Charges) / produits d'impôt sur le résultat global		-5.158,13

	31/12/2017	31/12/2016
	<u>Note</u>	
Impôts courants par le résultat net		-2.389,85
Impôts différés par le résultat net	20	19.518.905,49
Impôts différés par les autres éléments du résultat global	20	1.424.011,88
(Charges) / produits d'impôt sur le résultat global		20.940.527,52
		-5.158,13

Note 29 – Actifs et passifs éventuels

Les actifs éventuels s'élèvent à 483.282,81 EUR (2016 : 6.897.657,34 EUR) et représentent principalement les sommes réclamées par la Société à des tiers responsables d'incapacités de travail du personnel. En 2016, les actifs éventuels incluaient le montant des récupérations de frais dues par des tiers et pas encore encaissées par la Société (6.380.980,32 EUR).

Les passifs éventuels s'élèvent à 2.013.805,46 EUR (2016 : 504.714,66 EUR) et représentent les litiges juridiques intentés contre la Société pour lesquels la probabilité de sortie de ressources est faible à cette date.

Note 30 - Informations complémentaires sur les instruments financiers

30.1 Actifs financiers

	Catégorie selon IAS 39	Valeur comptable au 31/12/2017	Juste valeur au 31/12/2017	Valeur comptable au 31/12/2016	Juste valeur au 31/12/2016
Actifs financiers non courants					
Créances commerciales et autres débiteurs	Prêts et créances au coût amorti	744.130.986,30	744.130.986,30	794.131.733,37	794.131.733,37
	Prêts et créances à la juste valeur par le résultat net	0,00	0,00	0,00	0,00
Instruments financiers dérivés	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat net détenus à des fins de transaction	254.304.610,26	254.304.610,26	299.344.642,18	299.344.642,18
Autres actifs financiers	Actifs disponibles à la vente à la juste valeur par les capitaux propres	51.890.510,00	51.890.510,00	51.271.902,18	51.271.902,18
	Actifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat net	100.280.428,83	100.280.428,83	112.566.546,52	112.566.546,52
	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat net détenus à des fins de transaction	110.593.934,60	110.593.934,60	86.923.913,48	86.923.913,48
	Actifs financiers au coût amorti	404.701.095,47	485.371.823,70	415.320.906,50	494.192.248,09
Total		1.665.901.565,46	1.746.572.293,69	1.759.559.644,23	1.838.430.985,82
Actifs financiers courants					
Créances commerciales et autres débiteurs	Prêts et créances au coût amorti	1.120.765.858,76	1.120.765.858,76	1.195.609.838,32	1.195.609.838,32
	Prêts et créances à la juste valeur par le résultat net				
		123.632,87	123.632,87	203.790,83	203.790,83
Instruments financiers dérivés	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat net détenus à des fins de transaction				
		260.629,50	260.629,50	196.419,58	196.419,58
Autres actifs financiers	Actifs disponibles à la vente à la juste valeur par les capitaux propres				
		0,00	0,00	0,00	0,00
	Actifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat net				
		251.075,50	251.075,00	253.379,77	253.379,77
	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat net détenus à des fins de transaction				
		-11.755,12	-11.755,12	-13.836,13	-13.836,13
	Actifs financiers au coût amorti	4.131.529,49	4.131.529,49	31.780.697,51	31.855.904,27
	Placements détenus jusqu'à leur échéance au coût amorti	5.359.630,54	5.350.903,12	0,00	0,00
Total		1.130.880.601,54	1.130.871.873,62	1.228.030.289,88	1.228.105.496,64

L'analyse ci-dessus ne concerne que les actifs financiers selon IFRS 7, en excluant dès lors les charges à reporter, les montants relatifs aux contrats de constructions, etc.

La Société considère la valeur nominale des « créances commerciales et autre débiteurs », pour le moment non réévalués à la juste valeur, comme une estimation raisonnable de leur juste valeur. Cette rubrique comprend principalement, d'une part, des créances à court terme sans composante de financement significative et, d'autre part, des créances porteuses d'intérêts à long terme avec l'Etat.

Les justes valeurs de comparaison des actifs financiers valorisés au coût amorti, repris dans la rubrique « autres actifs financiers » sont calculées en utilisant les mêmes modèles et hypothèses que ceux utilisés pour la valorisation des actifs, dont la Société a choisi volontairement la reconnaissance dans la catégorie « Actifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat net ».

Le tableau ci-dessous détaille les modifications de la juste valeur des actifs financiers reconnus comme évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La ligne autres variations contient toutes les variations qui sont la conséquence de remboursements, capitalisations et, dans le cas d'actifs en devises étrangères, de l'impact des écarts de conversion.

	2017	2016
Au 1^{er} janvier	113.023.717,12	128.946.290,41
<i>Risque de marché</i>	-3.202.938,33	-1.841.408,84
<i>Risque de crédit</i>	1.873.719,82	63.537,43
Variations de la juste valeur	-1.329.218,51	-1.777.871,41
Autres variations	-11.039.361,41	-14.144.701,88
Au 31 décembre	100.655.137,20	113.023.717,12

Le composant "risque de crédit" a été isolé des variations comptabilisées de la juste valeur en comparant les variations de la juste valeur si une courbe de valorisation risque neutre avait été utilisée.

30.2 Passifs financiers

	Catégorie selon IAS 39	Valeur comptable au 31/12/2017	Juste valeur au 31/12/2017	Valeur comptable au 31/12/2016	Juste valeur au 31/12/2016
Passifs financiers non courants					
Dettes financières	Passifs financiers au coût amorti	2.694.542.968,31	3.034.573.617,99	2.735.834.501,79	3.114.931.869,16
Instruments financiers dérivés	Passifs financiers à juste valeur par le résultat net Passifs financiers à la juste valeur par le résultat net détenus à des fins de transaction	127.257.635,64 396.158.368,07	127.257.635,64 396.158.368,07	147.663.963,54 453.524.953,00	147.663.963,54 453.524.953,00
Dettes commerciales	Passifs financiers au coût amorti	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres dettes	Passifs financiers au coût amorti	106.600.636,10	106.600.636,10	166.467.320,84	166.467.320,84
Total	Passifs financiers à la juste valeur par le résultat net	0,00 3.324.559.608,12	0,00 3.664.590.257,80	2.076.676,41 3.505.567.415,58	2.076.676,41 3.884.664.782,95
Passifs financiers courants					
Dettes financières	Passifs financiers au coût amorti Passifs financiers à juste valeur par le résultat net	670.744.217,49 601.980,70	670.564.475,83 601.980,70	823.083.069,17 1.304.962,04	822.942.021,41 1.304.962,04
Instruments financiers dérivés	Passifs financiers à la juste valeur par le résultat net détenus à des fins de transaction	10.425.729,66	10.425.729,66	12.573.763,49	12.573.763,49
Dettes commerciales	Passifs financiers au coût amorti	397.766.453,51	397.766.453,51	383.776.851,91	383.776.851,91
Autres dettes	Passifs financiers au coût amorti Passifs financiers à la juste valeur par le résultat net	155.014.904,61 0,00	155.014.904,61 1.234.373.544,31	167.777.660,88 0,00	167.777.660,88 0,00
Total		1.234.553.285,97	1.234.373.544,31	1.388.516.307,49	1.388.375.259,73

L'analyse ci-dessus ne concerne que les passifs financiers selon IFRS 7, en excluant dès lors les produits à reporter, les montants relatifs aux contrats de constructions, etc.

La Société considère la valeur nominale des « dettes commerciales » et des « Autres dettes », comme une estimation raisonnable de leur juste valeur. Les « Dettes

commerciales » se composent principalement des dettes à court terme sans composante de financement significative et les « autres dettes » comprennent principalement la dette reconnue envers l'Etat pour la gestion des moyens dans le cadre du Fond RER (court et long terme) et les cautionnements reçus dans le cadre des contrats CSA.

Les justes valeurs de comparaison des actifs dettes valorisées au coût amorti sont calculées en utilisant les mêmes modèles et hypothèses que ceux utilisés pour la valorisation des dettes dont la Société a choisi volontairement la reconnaissance dans la catégorie « Passifs financiers à la juste valeur par le résultat net ».

Le tableau ci-dessous détaille les modifications de la juste valeur des passifs financiers reconnus comme évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La ligne autres variations contient toutes les variations qui sont la conséquence de remboursements, capitalisations et, dans le cas de passifs en devises étrangères, de l'impact des écarts de conversion.

	2017	2016
Au 1^{er} janvier	151.045.601,99	202.709.660,36
<i>Risque de marché</i>	-8.538.988,75	-3.588.146,39
<i>Risque de crédit</i>	-4.126.096,78	6.735.853,34
Variations de la juste valeur	-12.665.085,53	3.147.706,95
Autres variations	-10.520.900,12	-54.811.765,32
Au 31 décembre	127.859.616,34	151.045.601,99

Le composant “risque de crédit” a été isolé des variations comptabilisées de la juste valeur en comparant les variations de la juste valeur si une courbe de valorisation risque neutre avait été utilisée.

Note 31 - Opérations de financement alternatif

La Société est entrée dans des opérations de locations transfrontalières (actifs vendus ou loués à un Trust et ensuite immédiatement reloués à la Société) ayant pour objectif de réaliser un avantage financier partagé avec le Trust. Ces opérations, dites « Opérations de financement alternatifs », sont comptabilisées en fonction de leur substance économique dans le respect des dispositions de l'interprétation SIC-27. Les actifs immobilisés sous-jacents de ces transactions peuvent être regroupés comme suit :

- du matériel roulant (locomotives électriques et diesel, automotrices, trains à grande vitesse et voitures pour passagers) : les contrats y relatifs ont une durée initiale de base entre 17 et 28 ans ;
- des bâtiments administratifs : les contrats y relatifs ont une durée initiale de base de 29,5 ans.

Les transactions comportent quelques restrictions quant à l'utilisation des actifs sous-jacents (par exemple : pas de ventes, pas de sous-location sans l'approbation préalable du Trust). Les risques sont limités aux risques liés à la propriété de l'actif, aux risques qui découlent de la législation belge et au risque de crédit sur les contreparties pour lesquelles le compte d'investissement a été maintenu.

La Société a maintenu les immobilisations corporelles à l'état de la situation financière et n'a pas reconnu de perte ou de gain suite à la vente au Trust. Ces immobilisations corporelles relatives aux financements alternatifs font principalement l'objet de contrats de location-financement envers les sociétés du Groupe SNCB tel qu'explicité à la note 9.3.

Les comptes d'investissements (investissement d'une portion des fonds issus de la vente ou de la location principale) et les obligations de paiement envers le Trust (sur la durée du contrat) sont reconnus à l'état de la situation financière, à l'exception des comptes d'investissements dont la contrepartie est une entité gouvernementale ou une organisation supranationale (ou garantie par une entité gouvernementale). Les comptes d'investissements et les obligations de paiements hors-bilan représentent au 31 décembre 2017 (2016), 1.073.866.888,26 EUR (1.387.342.317,38 EUR). Les comptes d'investissements et les obligations de paiement envers le Trust sont reconnus en appliquant la norme IAS 39 dans les rubriques Autres actifs financiers et Dettes financières. Au 31 décembre 2017 (2016), 318.324.178,08 EUR (331.515.161,47 EUR) sont reconnus en comptes d'investissements. D'autre part, 961.518.672,27 EUR (986.361.122,97 EUR) sont reconnus pour les obligations de paiement envers le Trust au 31 décembre 2017 (2016).

Pour certaines transactions, la Société a eu recours à des instruments dérivés afin de couvrir les risques de taux d'intérêts et de change. Dans ce cas, la Société a utilisé l'option juste valeur prévue par IAS 39 pour la comptabilisation des actifs et passifs financiers. L'utilisation d'instruments dérivés est présentée à la note 11. A fin 2017 (2016), la juste valeur négative des instruments dérivés utilisés dans le cadre des financements alternatifs représente 16.281.289,18 EUR (12.579.625,82 EUR). L'analyse de la gestion des risques liés à l'utilisation d'instruments financiers, y compris les instruments financiers liés aux financements alternatifs, est présentée à la note 2.2.

Les commissions obtenues dans le cadre de ces opérations sont reconnues par le biais du résultat de manière linéaire sur la durée de ces opérations. En 2017 (2016), 4.803.775,66 EUR (7.144.264,71 EUR) ont été reconnus en résultats. La baisse du montant pris en résultat des commissions est la conséquence de la fin contractuelle d'un certain nombre d'opérations en 2017.

En fonction du type de transaction, la Société a plusieurs options à la fin de la durée initiale de base du contrat y compris :

- l'exercice de l'option d'achat ;
- le retour de l'actif au Trust qui l'utilisera pour son propre compte ;
- le retour de l'actif au Trust pour qui la Société agira comme agent de vente pour l'actif ;
- l'extension du contrat par une location ou un contrat de service au-delà de la durée initiale de base du contrat ; ou
- la recherche d'une tierce partie qui assumera les obligations restantes envers le Trust par le biais d'une location ou d'un contrat de service.

Note 32 - Droits et engagements

Le montant des engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement est de 497.506.598,29 EUR (582.258.133,73 EUR) au 31 décembre 2017 (2016).

Le montant des engagements contractuels pour l'acquisition de services est de 1.091.129.887,13 EUR (1.049.085.605,71 EUR) au 31 décembre 2017 (2016).

Le montant des engagements contractuels pour l'acquisition de stocks est de 244.657.108,99 EUR (209.945.116,71 EUR) au 31 décembre 2017 (2016).

Les garanties personnelles constituées par la Société pour compte de tiers s'élèvent à 188.767.279,55 EUR (205.671.651,43 EUR) au 31 décembre 2017 (2016).

Les lignes de crédit accordées par les tiers pour la Société sont de 2.113.007.506,22 EUR (1.513.007.506,22 EUR) au 31 décembre 2017 (2016).

Les engagements en matière de loyers minima futurs exigibles en vertu des contrats de locations simples non-résiliabiles sont de 5.860.890,32 EUR (10.726.856,54 EUR) au 31 décembre 2017 (2016), dont 1.470.765,27 EUR (3.836.736,42 EUR) à moins d'un an, 4.390.125,05 EUR (6.843.530,04 EUR) à plus d'un an moins de 5 ans et 0 EUR (46.590,08 EUR) à plus de 5 ans.

Les garanties constituées par des tiers pour compte de la Société sont de 1.987.007.652,96 EUR (2.127.484.158,56 EUR) au 31 décembre 2017 (2016) et concernent principalement les garanties constituées par l'Etat dans le cadre des opérations de financement alternatif.

Les biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits de la Société sont de 280.599.761,79 EUR (331.477.624,57 EUR) au 31 décembre 2017 (2016) et concernent des prépaiements dans le cadre des opérations de financement alternatif.

Les stocks appartenant à des tiers mais reçus en consignation par la Société qui en supporte les risques s'élèvent à 10.336.260,55 EUR (12.097.437,77 EUR) au 31 décembre 2017 (2016).

Les garanties réelles constituées par la Société sur avoirs propres sont de 2.506.336.348,57 EUR (2.923.025.039,05 EUR) au 31 décembre 2017 (2016) et concernent les placements donnés en gage dans le cadre des opérations de financement alternatif et la valeur comptable du matériel dans les opérations.

Les garanties bancaires reçues sont de 447.282.015,10 EUR (448.361.004,07 EUR) au 31 décembre 2017 (2016).

Au 31 décembre 2017, la Société a un engagement de 10.000.000,00 EUR relatifs à l'« overdraft facility » vis-à-vis de Lineas Group tirable à partir du 7 avril 2016 jusqu'au 7 avril 2021. Suite à la cession de sa participation dans Liège Container International, la Société a également un engagement de 200.000,00 EUR correspondant à la partie variable du prix de vente dépendant de l'issue d'un litige en cours.

Les comptes d'investissements relatifs aux opérations de financement alternatif non reconnus à l'état de la situation financière sont repris à la note 31.

Note 33 - Informations relatives aux parties liées

33.1 Sociétés consolidées

La liste des filiales, des coentreprises et entreprises associées est reprise dans les notes 7 et 8.

33.2 Relations avec l'Etat

33.2.1 Liens de participation

L'Etat possède directement et indirectement 99,97% des droits de vote de la Société.

33.2.2 Contrats de gestion

L'Etat a conclu avec la Société un contrat de gestion portant sur la période 2008-2012. Dans ce contrat de gestion, il est stipulé que la Société constitue un élément essentiel du système des transports en Belgique. Il lui est confié, dans le cadre d'une politique de groupe cohérente, la mission de veiller à ce que les activités s'inscrivent dans le cadre de la politique de mobilité durable menée par le Gouvernement et à contribuer à la satisfaction des besoins de déplacement.

La concrétisation du prochain contrat de gestion est actuellement en cours.

La société a pour objet :

1. le transport de voyageurs, en ce compris l'accueil et l'information de sa clientèle, et de marchandises par chemin de fer ;
2. le transport de marchandises en général et les services de logistique prévus à cet effet ;
3. l'acquisition, la maintenance, la gestion et le financement de matériel roulant ferroviaire ;
4. la sécurité et le gardiennage dans le domaine ferroviaire ;
5. l'acquisition, la conception, la construction, le renouvellement, l'entretien et la gestion des gares ferroviaires, des points d'arrêts non gardés et de leurs dépendances ainsi que de leurs abords, en ce compris la conception, le développement, la modernisation et la valorisation des centres urbains ;
6. le développement d'activités commerciales ou autres, destinées à favoriser directement ou indirectement ses services ou à optimiser l'utilisation de ses biens.

La société peut, par elle-même ou par voie de participation à des organismes et personnes morales existants ou à créer, belges, étrangers ou internationaux, faire toutes opérations commerciales, industrielles ou financières se rapportant directement ou indirectement, en tout ou en partie, à son objet ou qui seraient susceptibles d'en faciliter ou d'en favoriser la réalisation ou le développement, y compris la constitution de sûretés pour dettes de sociétés liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation.

Sont notamment considérées comme susceptibles de favoriser la réalisation ou le développement de l'objet, la fabrication et la vente de biens ou services ayant trait directement ou indirectement à l'activité ferroviaire.

La société peut en outre agir comme administrateur, porteur d'une procuration, mandataire ou liquidateur dans d'autres sociétés ou entreprises.

33.2.3 Services aux administrations

La Société fournit des services de transport et de télécommunications à l'Etat belge et à différentes administrations de l'Etat belge. Toutes ces transactions s'effectuent dans le cadre de relations normales client/fournisseur à des conditions n'étant pas plus favorables que celles proposées aux autres clients et fournisseurs. Les services fournis à ces administrations ne représentent pas de composante significative des revenus nets de la Société.

33.3 Relations entre sociétés du Groupe SNCB

Dans le cadre de l'exécution du contrat de gestion, la Société est amenée à avoir des relations avec les autres sociétés du Groupe SNCB. Les principales relations qui sont effectuées par la Société au profit de certaines Sociétés du Groupe sont les suivantes :

- prestations de trésorerie, de coordination comptable, etc. ;
- prestations de conduite et prestations en gares freight services.

33.4 Données chiffrées relatives aux relations avec les pouvoirs publics et les sociétés du Groupe SNCB

Les subsides accordés par les pouvoirs publics sont détaillés à la note 23.

Outre ces subsides, les opérations suivantes ont été réalisées avec des parties liées :

33.4.1 Ventes de biens et prestations de services

Les biens sont vendus et les services sont prestés à des conditions normales de marché.

	31/12/2017	31/12/2016
Ventes de prestations de services		
Filiales	19.494.854,19	12.704.884,55
Coentreprises	2.223.250,94	2.016.768,53
Lineas Groupe (entreprise associée)	57.638.572,77	64.262.937,25
Autres entreprises associées	64.293.134,84	62.653.662,66
Total	143.649.812,74	141.638.252,99

33.4.2 Achats de biens et de prestations de services

	31/12/2017	31/12/2016
Achats de biens		
Filiales	51.284.790,47	60.563.349,17
Coentreprises	0,00	31.907,71
Lineas Groupe (entreprise associée)	0,00	1.600.000,00
Autres entreprises associées	0,00	429.680,33
Achats de prestations de services		
Filiales	121.174.703,35	126.351.215,28
Coentreprises	11.670.007,14	20.081.967,76
Lineas Groupe (entreprise associée)	1.614.124,40	7.427.403,39
Autres entreprises associées	52.187.076,73	49.110.066,25
Total	237.930.702,09	265.595.589,89

Ces prestations de services sont également effectuées à des conditions normales de marché.

33.4.3 Crédances et dettes envers les parties liées (hors principaux dirigeants) suite à la vente/achat de biens/services

	31/12/2017	31/12/2016
Crédances envers parties liées		
Filiales	26.025.602,71	89.431.422,97
Coentreprises	516.164,52	1.322.762,38
Lineas Groupe (entreprise associée)	94.960.128,67	102.754.843,58
Autres entreprises associées	27.660.167,37	27.189.503,27
Total	149.162.063,27	220.698.532,20
Dettes envers parties liées		
Filiales	207.659.549,83	231.352.838,03
Coentreprises	2.535.688,93	5.381.115,33
Lineas Groupe (entreprise associée)	5.440.869,93	-1.181.092,59
Autres entreprises associées	120.492.510,54	122.385.523,83
Total	336.128.619,23	357.938.384,60

Ces opérations ont été conclues à des conditions normales de marché.

Les créances envers les pouvoirs publics sont :

	31/12/2017	31/12/2016
Créances envers les pouvoirs publics		
Opération Back to Back (parmi Autres actifs financiers)	256.212.617,33	231.821.865,50
Financement TGV	50.680.077,57	52.373.779,42
Financement matériel RER	392.071.326,77	406.990.844,15
Financement matériel Desiro	90.917.656,66	95.258.943,96
Financement HLE 18	110.991.288,66	115.358.904,35
Interventions exploitation	500.773.899,94	376.471.361,05
Interventions investissement	13.203.000,00	95.119.000,00
Investissements financés par le Fonds RER	3.283.344,36	2.139.594,08
Gare de Mons (région wallonne)	23.600.301,01	24.503.099,14
SPV LLN	29.689.947,00	28.028.833,11
Plan de relance	1.552.706,94	22.957.000,00
Subsides autres tiers	1.184.408,34	414.360,35
CEE	0,00	599.639,36
Total	1.474.160.574,58	1.452.037.224,47

Le tableau ci-dessus ne comprend pas le Fonds RER acté tant à l'actif (voir note 14) qu'au passif du bilan (voir note 24) pour un montant de 180.743.687,59 EUR en 2016.

33.5 Relations avec les principaux dirigeants

Les administrateurs et les membres des Comités de Direction de la Société sont considérés comme les principaux dirigeants de la Société.

Le montant total des rémunérations aux administrateurs et des membres des Comités de Direction s'élevait à 1.965.776,79 EUR en 2016 et à 1.691.479,88 EUR en 2017. Ils n'ont pas reçu de prêts ou d'avances de la part de la Société. Pour la liste des administrateurs et des membres du Comité de Direction nous faisons référence à la note 1.

Ces montants totaux de rémunération des principaux dirigeants comprennent les éléments suivants :

- avantages à court terme : salaire annuel (base et variable) ainsi que les autres avantages salariaux à court terme comme l'assurance médicale, l'usage privé de la voiture de société, ... ainsi que les contributions payées à la sécurité sociale sur ces avantages ;
- indemnités de cessation d'emploi ;
- avantages postérieurs à l'emploi : primes d'assurances payées par la Société. Les primes couvrent essentiellement un plan de pension complémentaire ;
- indemnités de rupture éventuelles.

La rémunération des principaux dirigeants se ventile comme suit :

	31/12/2017	31/12/2016
Salaires et autres avantages à court terme	1.617.612,75	1.877.219,79
Indemnités de cessation d'emploi	0,00	0,00
Avantages postérieurs à l'emploi	73.867,13	88.557,00
Autres avantages à long terme	0,00	0,00
Total	1.691.479,88	1.965.776,79

Aucun prêt n'a été consenti aux principaux dirigeants.

Note 34 - Honoraire du commissaire

La Société a comptabilisé en 2017 un montant de 478.216,00 EUR (2016 : 327.220,40 EUR) relatif aux honoraires des réviseurs d'entreprise de la Société dans le cadre de leurs mandats de commissaires.

Ce montant est détaillé comme suit :

	31/12/2017		31/12/2016	
	Commissaire	Réseau du commissaire	Commissaire	Réseau du commissaire
Missions d'attestations	461.024,80		324.720,40	
Missions de conseils fiscaux	17.191,20			
Autres missions			2.500,00	
Total	478.216,00		327.220,40	
		0,00		0,00

Note 35 - Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif impactant les états financiers de la Société n'a été observé après la date de clôture au 31 décembre 2017.

3. Secteurs d'activités

COMPTES SECTORIELS PUBLIES 2017

I. Introduction

Les comptes sectoriels sont établis conformément aux articles 27§1 de la loi du 21 mars 1991 et 8§2 de la loi du 15 juin 2015 qui modifie le Code ferroviaire du 30 août 2013. En vertu de ces lois, la SNCB est tenue d'établir un système distinct de comptes pour les activités ayant trait à ses tâches de service public, d'une part, et pour ses autres activités, d'autre part. L'annexe des comptes annuels de la SNCB doit contenir un bilan, un compte de résultats et un flux de trésorerie séparé pour ces activités.

Outre les secteurs Activités de missions de services publics (« Activités MSP ») et les Activités commerciales, nous distinguons le secteur Dette historique. La dette historique qui subsiste après la réorganisation du Groupe SNCB au 1er janvier 2014 est présentée séparément. En effet, la dette résiduelle incombe à la SNCB au 1er janvier 2014 résulte d'une restructuration décidée par l'Etat belge et il n'est pas possible de déterminer l'affectation aux autres secteurs après le transfert à Infrabel.

Depuis la filialisation de l'activité marchandises de la SNCB via Lineas Group, il n'y a plus de secteurs Marchandises en tant que tel. Les activités de Freight Services sont des missions de service public et font partie de ce secteur.

II. Règles d'évaluation et de répartition aux secteurs

Les règles d'évaluation et de répartition aux secteurs ont été déterminées par le Conseil d'Administration et sont résumées ci-dessous.

Certaines rubriques du bilan sont entièrement réparties entre les secteurs Activités MSP, Activités commerciales et Dette historique sur base de centres de coûts ou d'une analyse détaillée (notamment pour les immobilisations, subsides en capital et stocks) ou sur base des effectifs des secteurs (pour les dettes pour avantages au personnel et dettes sociales).

Les parties des rubriques bilanaires qui sont directement allouables aux secteurs (dont provisions pour assainissements du sol, instruments financiers, avances reçues sur commandes en cours, etc.) sont allouées à ces secteurs, tandis que les parties non allouables sont reprises dans le secteur Activités MSP.

Le montant du capital des secteurs correspond à l'actif net de chacun de ces secteurs au 1^{er} janvier 2014, si l'actif net est positif. Par contre, un compte courant intersectoriel est comptabilisé à cette date si l'actif net est négatif. Après le 1^{er} janvier, les comptes courants intersectoriels sont impactés par les flux de trésorerie des secteurs et l'allocation des intérêts intersectoriels du secteur Dette historique vers les deux autres secteurs.

Les actifs et passifs du secteur Dette historique incluent :

- La dette contrat de gestion y compris les ajustements de juste valeur et les intérêts courus et non échus ;

- Le solde des cautionnements nets versés ou perçus relatifs aux Credit Support Annexes (« CSA »), y compris les intérêts courus et non échus (Market-to-Market, « MTM ») ;
- Le solde net des commissions relatives aux opérations de financement alternatif (« NPV »).

Le résultat est alloué aux secteurs sur base des centres de coûts/profits dans la comptabilité générale, adaptés par des écritures intersectorielles dont :

- la répartition des subsides d'exploitation non spécifiques au sein des secteurs Activités MSP en fonction du résultat d'exploitation cash de chacun de ces secteurs ;
- la refacturation de prestations entre secteurs sur base d'éléments de la comptabilité analytique ;
- l'allocation aux secteurs, sur base de l'effectif, des charges d'exploitation provenant des services communs au niveau local, des directions et de la société ainsi que du résultat financier et des autres éléments relatifs aux dettes pour avantages au personnel.

Les charges financières nettes du secteur Dette historique sont réaffectées aux autres secteurs sur base du tableau des flux de trésorerie cumulé par secteur.

III. Bilans sectoriels

- III.1 Bilan au 31 décembre 2017

31/12/2017	Activités commerciales	Missions de service public	Dette historique	Elimination participations inter-sectorielles	Total
<u>Actifs</u>					
Immobilisations incorporelles, corporelles, immeubles de placement et actifs non courants détenus en vue de la vente (à l'exception des activités abandonnées)	519.261.018,22	7.316.467.033,60	0,00		7.835.728.051,82
Participations dans des filiales, coentreprises et entreprises associées	249.230.546,45	242.001.016,88	0,00		491.231.563,33
Participations intersectorielles	0,00	980.920.846,40		-980.920.846,40	0,00
Créances commerciales et autres débiteurs	48.177.287,30	1.073.532.156,65	986.886.009,85		2.108.595.453,80
Instruments financiers dérivés	0,00	414.818,41	254.150.421,35		254.565.239,76
Autres actifs financiers	51.885.762,55	4.747,45	625.305.939,31		677.196.449,31
Actifs d'impôts courants	0,00	20.942.917,37	0,00		20.942.917,37
Stocks	17.120.366,75	194.226.255,63			211.346.622,38
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,00	180.807.892,36	207.063.991,67		387.871.884,03
Actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente (activités abandonnées)	1.602.442,23	0,00	0,00		1.602.442,23
Total des actifs	887.277.423,50	10.009.317.684,75	2.073.406.362,18	-980.920.846,40	11.989.080.624,03
<u>Passifs</u>					
Capital	684.423.134,44	545.520.057,53	0,00	-980.920.846,40	249.022.345,57
Réserves et résultat reporté	140.142.614,88	-621.455.749,40	-93.571.089,82	0,00	-574.884.224,33
Résultat de l'exercice	48.733.778,83	35.731.999,20	3.600.715,29	0,00	88.066.493,31
Capitaux propres	873.299.528,14	-40.203.692,67	-89.970.374,53	-980.920.846,40	-237.795.385,45
Subsidies en capital	0,00	6.710.008.754,16	0,00	0,00	6.710.008.754,16
Provisions	112.308.625,40	133.930.867,53			246.239.492,93
Dettes financières	7.422.954,18	5.004.564,18	3.480.719.283,78	0,00	3.493.146.802,14
Instruments financiers dérivés	274.873,86	5.295.899,97	401.013.323,90	0,00	406.584.097,73
Dettes commerciales	0,00	423.679.952,13	0,00	0,00	423.679.952,13
Dettes sociales	4.620.346,49	81.315.764,85	0,00	0,00	85.936.111,34
Dettes pour avantages au personnel	24.166.067,08	425.310.576,08			449.476.643,16
Autres dettes	22.721.927,99	327.529.782,35	61.552.445,55		411.804.155,89
Passifs	171.514.795,00	8.112.076.161,25	3.943.285.053,23	0,00	12.226.876.009,48
Comptes courants intersectoriels	-157.536.899,65	1.937.445.216,17	-1.779.908.316,52	0,00	0,00
Total des passifs	887.277.423,50	10.009.317.684,75	2.073.406.362,18	-980.920.846,40	11.989.080.624,03
Dette historique au 1/1/2014			1.906.832.556,69		
Capitaux propres			89.970.374,53		
Dette historique au 31/12/2017			1.996.802.931,22		

• III.2 Bilan au 31 décembre 2016

31/12/2016	Activités commerciales	Missions de service public	Dette historique	Elimination participations inter-sectorielles	Total
<u>Actifs</u>					
Immobilisations incorporelles, corporelles, immeubles de placement et actifs non courants détenus en vue de la vente (à l'exception des activités abandonnées)	496.637.967,16	7.253.076.586,45	0,00	0,00	7.749.714.553,61
Participations dans des filiales, coentreprises et entreprises associées	246.648.506,12	242.009.917,31	0,00	0,00	488.658.423,43
Participations intersectorielles	0,00	980.920.846,40	0,00	-980.920.846,40	0,00
Créances commerciales et autres débiteurs	54.578.814,96	1.166.139.882,91	994.940.632,79	0,00	2.215.659.330,66
Instruments financiers dérivés	0,00	196.419,58	299.344.642,18	0,00	299.541.061,76
Autres actifs financiers	51.266.028,69	5.873,49	646.831.607,65	0,00	698.103.509,83
Stocks	17.130.605,95	194.251.437,03	0,00	0,00	211.382.042,98
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,00	224.124.042,74	82.957.090,96	0,00	307.081.133,70
Actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente (activités abandonnées)	4.949.020,84	0,00	0,00	0,00	4.949.020,84
Total des actifs	871.210.943,72	10.060.725.005,91	2.024.073.973,58	-980.920.846,40	11.975.089.076,81
<u>Passifs</u>					
Capital	684.423.134,44	545.520.057,53	0,00	-980.920.846,40	249.022.345,57
Réserves et résultat reporté	215.797.469,95	-452.524.085,65	-60.290.241,30	0,00	-297.016.856,99
Résultat de l'exercice	-75.654.855,07	-168.931.663,75	-33.280.848,52	0,00	-277.867.367,34
Capitaux propres	824.565.749,32	-75.935.691,87	-93.571.089,82	-980.920.846,40	-325.861.878,77
Subsides en capital	0,00	6.437.538.357,10	71.379,36	0,00	6.437.609.736,46
Provisions	119.800.679,20	148.755.732,31	0,00	0,00	268.556.411,51
Dettes financières	7.439.833,10	5.430.607,16	3.695.016.056,28	0,00	3.707.886.496,54
Instruments financiers dérivés	420.565,51	7.835.076,30	457.843.074,68	0,00	466.098.716,49
Dettes d'impôts courants	0,00	184.651,75	0,00	0,00	184.651,75
Dettes commerciales	0,00	401.646.311,09	-217.157,57	0,00	401.429.153,52
Dettes sociales	4.601.116,03	80.603.884,13	0,00	0,00	85.205.000,16
Dettes pour avantages au personnel	24.372.479,77	426.965.223,86	0,00	0,00	451.337.703,63
Autres dettes	13.459.871,16	387.180.747,60	82.002.466,75	0,00	482.643.085,51
Passifs	170.094.544,77	7.896.140.591,30	4.234.715.819,50	0,00	12.300.950.955,57
Comptes courants intersectoriels	-123.449.350,37	2.240.520.106,47	-2.117.070.756,10	0,00	0,00
Total des passifs	871.210.943,72	10.060.725.005,91	2.024.073.973,58	-980.920.846,40	11.975.089.076,81

Dette historique au 1/1/2014	1.906.832.556,69
Capitaux propres	93.571.089,82
Dette historique au 31/12/2016	2.000.403.646,51

IV. Comptes de résultats sectoriels

- IV.1 Compte de résultats 2017

2017	Activités commerciales	Missions de service public	Dette historique	Eliminations intersectorielles	Total
Produits d'exploitation	284.045.527,40	1.177.489.616,92	4.805.928,43	-176.906.300,00	1.289.434.772,75
Chiffre d'affaires	268.664.528,75	1.003.688.935,23	0,00	-181.151.364,84	1.091.202.099,14
Production immobilisée	91.760,53	154.391.130,44	0,00	2.203.128,92	156.686.019,89
Autres produits d'exploitation	15.289.238,12	19.409.551,25	4.805.928,43	2.041.935,92	41.546.653,72
Charges d'exploitation	-224.084.819,70	-2.328.003.050,52	0,00	176.906.300,00	-2.375.181.570,22
Approvisionnements et marchandises	-9.345.843,47	-88.140.603,04	0,00	587.186,98	-96.899.259,53
Services et biens divers	-161.029.362,23	-1.284.392.300,03	0,00	286.479.633,86	-1.158.942.028,40
Frais de personnel	-51.140.253,82	-939.427.077,72	0,00	-107.868.188,68	-1.098.435.520,22
Autres charges d'exploitation	-2.569.360,18	-16.043.069,73	0,00	-2.292.332,16	-20.904.762,07
EBITDA avant subsides d'exploitation	59.960.707,70	-1.150.513.433,60	4.805.928,43	0,00	-1.085.746.797,47
<i>dont cash</i>	52.861.629,81	-1.155.757.021,01			-1.102.895.391,20
Subsides d'exploitation	0,00	1.188.181.050,50	0,00	0,00	1.188.181.050,50
Résultat d'exploitation avant subsides en capital, amortissements et pertes de valeur	59.960.707,70	37.667.616,90	4.805.928,43	0,00	102.434.253,03
<i>Cash</i>	52.861.629,81	32.424.029,49	0,00		85.285.659,30
<i>Non cash</i>	7.099.077,89	5.243.587,41	4.805.928,43		17.148.593,73
Subsides en capital	0,00	381.074.527,61	0,00		381.074.527,61
Amortissements et pertes de valeur sur immobilisations incorporelles, corporelles et immeubles de placement	-16.806.102,24	-413.827.158,65	0,00		-430.633.260,89
Pertes de valeur sur participations dans des filiales, coentreprises et entreprises associées	795.056,88	0,00	0,00		795.056,88
Résultat d'exploitation	43.949.662,34	4.914.985,86	4.805.928,43	0,00	53.670.576,63
Résultat financier					
<i>Cash</i>	4.550.452,46	5.764.117,07	-1.205.213,14	0,00	9.109.356,39
<i>Non cash</i>	4.830.681,58	8.308.107,56	-24.984.668,96		-11.845.879,82
	-280.229,12	-2.543.990,49	23.779.455,82		20.955.236,21
Résultat net des activités abandonnées	0,00	0,00			0,00
Résultat net avant impôt sur le résultat	48.500.114,81	10.679.102,93	3.600.715,29	0,00	62.779.933,02
(Charges) / produits d'impôt sur le résultat net					
<i>Cash</i>	0,00	19.516.515,64	0,00		19.516.515,64
<i>Non cash</i>	0,00	-2.389,85	0,00		-2.389,85
	0,00	19.518.905,49	0,00		19.518.905,49
Résultat net	48.500.114,81	30.195.618,57	3.600.715,29	0,00	82.296.448,66
Autres éléments du résultat global	233.664,02	5.536.380,63	0,00		5.770.044,65
Résultat global total	48.733.778,83	35.731.999,20	3.600.715,29	0,00	88.066.493,31
<i>Cash</i>	57.692.311,39	40.729.747,20	-24.984.668,96		73.437.389,63
<i>Non cash</i>	-8.958.532,57	-4.997.748,00	28.585.384,25		14.629.103,68
Différences IFRS-BE-GAAP	741.413,24	-21.139.213,00	-9.036.421,79	0,00	-29.434.221,55
Résultat BE-GAAP	49.475.192,07	14.592.786,20	-5.435.706,50	0,00	58.632.271,76

• IV.2 Compte de résultats 2016

2016	Activités commerciales	Missions de service public	Dette historique	Eliminations intersectorielles	Total
Produits d'exploitation					
Chiffre d'affaires	294.122.756,31	1.162.697.096,30	7.146.417,48	-182.417.062,17	1.281.549.207,92
Production immobilisée	257.914.905,11	984.328.810,78	0,00	-183.289.086,46	1.058.954.629,43
Autres produits d'exploitation	138.734,65	142.066.070,02	0,00	2.550.742,19	144.755.546,86
	36.069.116,55	36.302.215,50	7.146.417,48	-1.678.717,90	77.839.031,63
Charges d'exploitation					
Approvisionnements et marchandises	-297.416.557,55	-2.292.653.130,77	0,00	182.417.062,17	-2.407.652.626,15
Services et biens divers	-11.013.614,91	-69.004.878,16	0,00	218.016,35	-79.800.476,72
Frais de personnel	-235.021.427,91	-1.251.702.199,10	0,00	281.510.274,86	-1.205.213.352,15
Autres charges d'exploitation	-51.838.424,37	-926.631.024,39	0,00	-99.833.028,81	-1.078.302.477,57
	456.909,64	-45.315.029,12	0,00	521.799,77	-44.336.319,71
EBITDA avant subsides d'exploitation	-3.293.801,24	-1.129.956.034,47	7.146.417,48	0,00	-1.126.103.418,23
<i>dont cash</i>	64.561.523,26	-1.136.158.020,48	0,00	0,00	-1.071.596.497,22
Subsides d'exploitation	0,00	1.130.259.144,31	0,00	0,00	1.130.259.144,31
Résultat d'exploitation avant subsides en capital, amortissements et pertes de valeur	-3.293.801,24	303.109,84	7.146.417,48	0,00	4.155.726,08
<i>Cash</i>	64.561.523,26	-5.898.876,17	0,00		58.662.647,09
<i>Non cash</i>	-67.855.324,50	6.201.986,01	7.146.417,48		-54.506.921,01
Subsides en capital	0,00	351.161.691,81	0,00	0,00	351.161.691,81
Amortissements et pertes de valeur sur immobilisations incorporelles, corporelles et immeubles de placement	-80.151.931,07	-485.840.845,16	0,00	0,00	-565.992.776,23
Pertes de valeur sur participations dans des filiales, coentreprises et entreprises associées	1.052.590,47	0,00	0,00	0,00	1.052.590,47
Résultat d'exploitation	-82.393.141,84	-134.376.043,51	7.146.417,48	0,00	-209.622.767,87
Résultat financier	8.097.732,16	-10.735.244,64	-40.427.266,00	0,00	-43.064.778,48
<i>Cash</i>	8.559.245,04	-8.950.488,61	-37.041.806,84		-37.433.050,40
<i>Non cash</i>	-461.512,89	-1.784.756,03	-3.385.459,16		-5.631.728,08
Résultat net des activités abandonnées	0,00	0,00	0,00		0,00
Résultat net avant impôt sur le résultat	-74.295.409,68	-145.111.288,15	-33.280.848,52	0,00	-252.687.546,35
(Charges) / produits d'impôt sur le résultat net	0,00	-5.158,13	0,00		-5.158,13
<i>Cash</i>	0,00	-5.158,13	0,00		-5.158,13
<i>Non cash</i>	0,00	0,00	0,00		0,00
Résultat net	-74.295.409,68	-145.116.446,28	-33.280.848,52	0,00	-252.692.704,48
Autres éléments du résultat global	-1.359.445,39	-23.815.217,47	0,00		-25.174.662,86
Résultat global total	-75.654.855,07	-168.931.663,75	-33.280.848,52	0,00	-277.867.367,34
<i>Cash</i>	73.120.768,30	-14.854.522,91	-37.041.806,84	0,00	21.224.438,56
<i>Non cash</i>	-148.775.623,37	-154.077.140,85	3.760.958,32	0,00	-299.091.805,90
Différences IFRS-BE-GAAP	9.739.594,50	-183.185,37	18.569.332,41	0,00	28.125.741,54
Résultat BE-GAAP	-65.915.260,57	-169.114.849,12	-14.711.516,11	0,00	-249.741.625,80

- **IV.3 Variation EBITDA cash 2016-2017**

Le résultat d'exploitation (hors subsides d'exploitation) avant subsides en capital, amortissements et pertes de valeur varie comme suit entre le 31 décembre 2016 et le 31 décembre 2017 :

EBITDA CASH hors subsides	Activités commerciales	Missions de service public	Total
	2016	-1.136.158.020,48	-1.071.596.497,22
2017	52.861.629,81	-1.155.757.021,01	-1.102.895.391,20
Variation	-11.699.893,45	-19.599.000,53	-31.298.893,98

Activités commerciales (-11,7 millions €) principalement :

- -10,2 millions € de plus-values sur réalisations d'actifs. En 2017, 7,8 millions € de plus-values ont été actées par rapport à 18,0 millions € en 2016 ;
- -5,4 millions € de diminution du chiffre d'affaires pour les locations et prestations ;
- +3,3 millions € de redevances de concessions dans les gares.

Missions de service public (-19,6 millions €) principalement :

- +46,4 millions € d'augmentation du chiffre d'affaires National ;
- +12,9 millions € de diminution des charges de personnel Freight Services principalement suite à la baisse des effectifs ;
- -29,0 millions € suite à l'augmentation de la redevance d'infrastructure ;
- -16,0 millions € suite à l'indemnité de 16,0 millions € payée par Siemens en 2016 ;
- -10,0 millions € relatifs aux projets NDS et DICE dont +6,5 millions € de coûts de 2017 relatifs au projet NDS et +3,5 millions de coûts 2017 relatifs au projet DICE (procédure de départ des trains). Ces coûts ont été pris en résultat en 2017 suite à l'abandon de ces deux projets d'investissement, abandon partiel pour le projet NDS et complet pour le projet DICE ;
- -5,7 millions € de diminution des facturations à Lineas Group ;
- -5,0 millions € suite à l'augmentation des charges pour l'entretien des bâtiments ;
- -3,1 millions € de charges de personnel dans le cadre des mesures anti-terrorisme suite aux engagements opérés ;
- -1,6 millions € suite à une légère augmentation du coût du « Korting » accordé à Lineas Group pour le personnel détaché.

V. Flux de trésorerie sectoriels

	2017			2016		
	Activités commerciales	Missions de service public	Total	Activités commerciales	Missions de service public	Total
EBITDA cash						
Résultat financier cash directement imputable aux secteurs	52.861.629,81	32.424.029,49	85.285.659,30	64.561.523,26	-5.898.876,17	58.662.647,09
Impôts	1.632.144,36	12.611.620,80	14.243.765,16	5.792.478,64	-516.259,57	5.276.219,07
	0,00	-2.389,85	-2.389,85		-5.158,13	-5.158,13
Résultat cash avant résultat financier intersectoriel	54.493.774,17	45.033.260,44	99.527.034,61	70.354.001,90	-6.420.293,87	63.933.708,03
Immobilisations incorporelles, corporelles et immeubles de placement, net*	-39.594.203,03	-430.160.996,29	-469.755.199,32	-48.437.918,28	-446.814.726,13	-495.252.644,41
Subsides en capital encaissés*	0,00	728.354.463,17	728.354.463,17	0,00	613.897.710,34	613.897.710,34
Immobilisations financières, net	3.623.861,34	-51.973,53	3.571.887,81	549.486,01	-288.773,49	260.712,52
Total flux de trésorerie hors BFR	18.523.432,48	343.174.753,79	361.698.186,27	22.465.569,63	160.373.916,85	182.839.486,48
Besoin en fonds de roulement	26.258.215,85	-49.688.986,52	-23.430.770,67	-16.442.082,66	-154.274.520,41	-170.716.603,07
Flux de trésorerie avant résultat financier intersectoriel	44.781.648,33	293.485.767,27	338.267.415,60	6.023.486,97	6.099.396,44	12.122.883,41
Résultats financiers intersectoriels	3.198.537,22	-4.303.513,24	-1.104.976,02	2.766.766,40	-8.434.229,04	-5.667.462,63
Flux de trésorerie	47.980.185,55	289.182.254,03	337.162.439,58	8.790.253,37	-2.334.832,60	6.455.420,78

*y compris transferts intersectoriels

VI. Comptes courants intersectoriels

	2017			2016		
	Activités commerciales	Missions de service public	Dette historique	Activités commerciales	Missions de service public	Dette historique
Début de l'année	-123.449.350,37	2.240.520.106,47	-2.117.070.756,10	-104.417.505,09	2.227.943.681,97	-2.123.526.176,89
Réaffections intersectorielles	13.892.636,27	-13.892.636,27	0,00	-10.241.591,90	10.241.591,90	0,00
Flux de trésorerie avant résultats financiers intersectoriels	-44.781.648,33	-293.485.767,27	338.267.415,60	-6.023.486,98	-6.099.396,44	12.122.883,42
Résultats financiers intersectoriels	-3.198.537,22	4.303.513,24	-1.104.976,02	-2.766.766,40	8.434.229,04	-5.667.462,63
Fin de l'année	-157.536.899,65	1.937.445.216,17	-1.779.908.316,52	-123.449.350,37	2.240.520.106,47	-2.117.070.756,10

VII. Interventions par les pouvoirs publics

- VII.1 Subsides en capital

2017	Activités commerciales	Missions de service public	Dette historique	Total
01/01/2017	0,00	6.437.538.357,10	71.379,36	6.437.609.736,46
Nouveaux* Prise en résultat	0,00 0,00	653.544.924,67 -381.074.527,61	-71.379,36 0,00	653.473.545,31 -381.074.527,61
31/12/2017	0,00	6.710.008.754,16	0,00	6.710.008.754,16

* y compris transferts intersectoriels et dading Infrabel

2016	Activités commerciales	Missions de service public	Dette historique	Total
01/01/2016	0,00	6.104.800.377,68	0,00	6.104.800.377,68
Correction 2015	0,00	0,00	0,00	0,00
Nouveaux*	0,00	683.899.671,23	71.379,36	683.971.050,59
Prise en résultat	0,00	-351.161.691,81	0,00	-351.161.691,81
31/12/2016	0,00	6.437.538.357,10	71.379,36	6.437.609.736,46

* y compris transferts intersectoriels et reconstitution de subsides suite vente

2017	Activités commerciales	Missions de service public	Dette historique	Total
Acquisitions d'immobilisations*	43.028.014,50	433.351.890,05	0,00	476.379.904,55
Encaissements des subsides	0,00	728.354.463,17	0,00	728.354.463,17
Pourcentage subsidié	0,0%	168,1%	N.S.	152,9%

* inclusif transferts intersectoriels

2016	Activités commerciales	Missions de service public	Dette historique	Total
Acquisitions d'immobilisations*	53.971.813,00	452.463.231,24	0,00	506.435.044,24
Encaissements des subsides	0,00	613.897.710,34	0,0%	617.931.710,34
Pourcentage subsidié	135,7%	N.S.	4.034.000,00	122,0%

* inclusif transferts intersectoriels

31/12/2017	Activités commerciales	Missions de service public
Immobilisations	519.261.018,22	7.316.467.033,60
Subsides en capital	0,00	6.710.008.754,16

Pourcentage subsidié

31/12/2016	Activités commerciales	Missions de service public
Immobilisations	496.637.967,16	7.253.076.586,45
Subsides en capital	0,00	6.437.538.357,10

Pourcentage subsidié

- VII.2 Subsides d'exploitation**

2017	Activités commerciales	Missions de service public	2016	Activités commerciales	Missions de service public
Chiffre d'affaires	0,00	29.257.000,00	Chiffre d'affaires	0,00	28.700.000,00
Subsides d'exploitation	0,00	1.188.181.050,50	Subsides d'exploitation	0,00	1.130.259.144,31
Subsides d'exploitation via le résultat	0,00	1.217.438.050,50	Subsides d'exploitation via le résultat	0,00	1.158.959.144,31
dont subsides d'exploitation variables	0,00	467.003.646,50	dont subsides d'exploitation variables	0,00	244.649.204,14

- VII.3 Subsides en intérêts**

2017	Dette Historique	2016	Dette Historique
Subsides en intérêts*	26.400.090,79	Subsides en intérêts*	26.858.850,25

* inclus dans le résultat financier

- VII.4 Créances sur pouvoirs publics – subsides**

	Subsides en capital	Subsides d'exploitation*	Subsides en intérêts	Total
01/01/2017	149.647.427,04	371.762.454,56	12.096.450,70	533.506.332,30
Nouvelles	653.473.545,31	1.217.438.050,50	26.400.090,79	1.897.311.686,60
Encaissements	-728.354.463,17	-1.090.500.000,00	-26.346.024,89	-1.845.200.488,06
Autres mouvements		0,00		0,00
31/12/2017	74.766.509,18	498.700.505,06	12.150.516,60	585.617.530,84

* y compris par le chiffre d'affaires

	Subsides en capital	Subsides d'exploitation*	Subsides en intérêts	Total
01/01/2016	83.627.439,07	384.402.494,98	12.540.907,37	480.570.841,42
Nouvelles	683.951.698,31	1.158.959.144,31	26.858.850,25	1.869.769.692,87
Encaissements	-617.931.710,34	-1.169.799.184,73	-27.303.306,92	-1.815.034.201,99
Autres mouvements		-1.800.000,00		-1.800.000,00
31/12/2016	149.647.427,04	371.762.454,56	12.096.450,70	533.506.332,30

* y compris par le chiffre d'affaires

VIII. Variation de la dette historique

€	31/12/2016	31/12/2017
Dette financière nette	2.971.773.517,59	2.639.701.160,53
Préfinancements	-689.858.380,24	-668.664.098,36
MtM	-284.539.106,00	-282.839.368,00
NPV	43.137.195,15	38.333.419,49
Fair Value	154.630.828,35	128.140.815,35
ICNE	15.497.791,07	15.206.762,04
Résultats financiers intersectoriels	-14.139.262,57	-15.244.238,59
Cumul des flux de trésorerie des autres secteurs	-196.098.936,85	142.168.478,75
	2.000.403.646,50	1.996.802.931,21
		-3.600.715,29
Eléments non cash	-31.584.817,69	
Intérêts nets payés	40.286.669,75	
Autres résultats financiers cash	-13.652.241,28	
Résultats financiers intersectoriels	-1.104.976,02	
Différences de change	<u>2.454.649,95</u>	
	<u>-3.600.715,29</u>	

4. Rapport du Collèges des Commissaires

Rapport du Collège des Commissaires à l'assemblée générale
des actionnaires de la société SNCB SA de Droit Public sur les
comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport du Collège des commissaires à l'assemblée générale de la société SNCB SA de Droit Public sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de SNCB SA de Droit Public (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du Collège des commissaires. Celui-ci inclut notre rapport sur l'audit des comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, ainsi que notre rapport sur les autres obligations légales, réglementaires et normatives. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

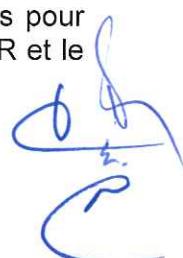
Les réviseurs d'entreprises, membres de l'Institut des Réviseurs d'entreprise, ont été nommés en tant que commissaires par l'assemblée générale du 31 mai 2017, conformément à la proposition de l'organe de gestion. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2019. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de SNCB SA de Droit Public pour la première fois cette année.

Sur base de l'article 25§3 de la loi du 21 mars 1991, les deux autres membres du Collège des commissaires ont «été désignés par l'Assemblée générale de la Cour des comptes du 14 décembre 2016.

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique. Ces comptes annuels comprennent le bilan au 31 décembre 2017, le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe. Le total du bilan s'élève à 11.954.073.725 EUR et le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 58.632.272 EUR.



KPMG Réviseurs d'Entreprises SCRL Société civile à forme commerciale et à responsabilité limitée / TVA BE 0419.122.548 RPM Bruxelles
Maatschappelijke zetel: Luchthaven Brussel Nationaal 1K - 1930 Zaventem - Belgique
KPMG Réviseurs d'Entreprises, a Belgian civil CVBA/SCRL and a member firm of the KPMG network of independent member firms affiliated with KPMG International Cooperative ("KPMG International"), a Swiss entity.

BDO Bedrijfsrevisoren Société civile à forme commerciale et à responsabilité limitée / TVA BE 0419.122.548 RPM Bruxelles
Maatschappelijke zetel: Da Vincielaan 9 Box E.6 - Elsinore Building - 1935 Zaventem - België
BDO Bedrijfsrevisoren Burg. Ven. CVBA, a limited liability company incorporated in Belgium, is a member of BDO International Limited, a UK company limited by guarantee, and forms part of the international BDO network of independent member firms.
BDO is the brand name for the BDO network and for each of the BDO Member Firms.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2017, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA), et du référentiel spécifique à la société, tel que repris dans la loi du 21 mars 1991 portant réforme de certaines entreprises publiques économiques, ainsi que la réglementation spécifique aux sociétés ferroviaires. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe de gestion relatives aux comptes annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe de gestion d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

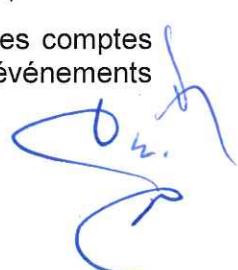


Responsabilités du Collège des commissaires relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.



Nous communiquons à l'organe de gestion notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Rapport sur les autres obligations légales, réglementaires et normatives

Responsabilités de l'organe de gestion

L'organe de gestion est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion et des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la Société.

Responsabilités du Collège des commissaires

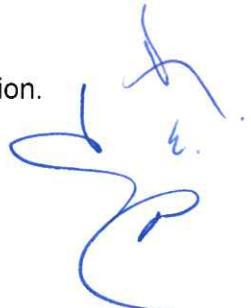
Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion et certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés, et des statuts ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur le rapport de gestion.



Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 100 § 1er, 6°/2 du Code des sociétés, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mandat.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 134 du Code des sociétés ont correctement été valorisés et ventilés dans l'annexe des comptes annuels.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.

Bruxelles, le 14 mai 2018

Le Collège des Commissaires

Les membres de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises

KPMG Réviseurs d'Entreprises
représentée par



Erik Clinck
Réviseur d'Entreprises

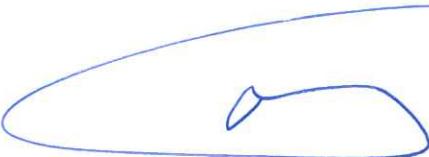
BDO Réviseurs d'Entreprises
représentée par



Felix Fank
Réviseur d'Entreprises



La Cour des Comptes représentée par



Rudi Moens

Conseiller à la Cour des Comptes



Michel de Fays

Conseiller à la Cour des Comptes